BULLETIN DU COMITÉ

DE

ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

Sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey; Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française,
Paris - 19, rue Bonaparte, 19 - Paris.

SOMMAIRE

47° Liste des souscripteurs	217
Le Comité: Une conférence sur les campagnes de Mandchourie, par M. Réginald Kann	219
La Mission du lieutenant Grillières	223
La Guerre	223
Les Espérances de paix	230
La Politique américaine aux Philippines	235
L'Alliance franco-japonaise	245
Le Marché chinois: Action économique des grandes puissances en Chine, par FERNAND PILA.	245
Asie Française: Les accidents du travail. — Les exportations de l'Indo-Chine en denrées coloniales. — Le nouveau câble sous-marin de Saïgon à Pontianak. — La réorganisation de l'enseignement au Cambodge.	257
Siam: La situation financière	259
Chine: L'opinion chinoise et la loi américaine contre l'immigration des Chinois. — Le chemin de fer de Pékin à Hankéou. — Les Japonais à Port-Arthur.	259
Asie Russe: Le naphte au Turkestan. — Omsk. — L'agitation populaire en Sibérie. — La culture du tabac. — Voies fluviales sibériennes	260
Arabie : L'affaire des boutriers de Mascate. — L'in- surrection de l'Yémen	262
Nominations officielles	262
Bibliographie	263
	200

CARTES

Graphique	du combat de Chiou-chan-pou (Mand	i-
	Corée	220-22

47⁸ LISTE DES SOUSCRIPTEURS (1)

	MM.		
	ChE. Bonin, secrét. d'ambassade.	25))
ı	H. Brugère, capit. d'infant	12))
ı	E. Becq, préfet du Cher	25	"
	Henri Froidevaux, docteur ès lettres.	25	
I	Capit. baron de Gail		"
ı	Mazeran, lieut. de vaisseau	25))
I	Light Schnodosken de l'infant	25))
١	Lieut. Schnedecker, de l'infant.	10	
۱	colon.	12))
ı	Yvart, chef de bataill. d'infant	25))
١	La Chambre de commerce de Paris.	100))
i	* Baron, conducteur des travaux		
I	publics en Indo-Chine	12))
l	Alexis Duparchy, à Paris	500))
ı	Dubus, capit. d'infant. colon	20))
	De Lamothe, résident. supér. au		
	Cambodge (2e versement)	5))
7	Maurice de Vilmorin, à Paris	25))
	Ruef, capit. d'infant. colon	24))
	Le gouvernement génér. de l'Indo-		***
	Chine	5.000))
	Le lieutenant-gouverneur de Co-	3.000	"
		94	
	chinchine	25))
	Le secrétariat du gouvernement à	0.0	
	Saïgon	25))
*	A reporter	5.910	"

(1) Les noms marqués d'un ° sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Les souscriptions inférieures à 12 francs sont totalisées à la fin de la liste.

,	Report	5.910))	Report	7.560))
-	* Cl. Demoisy, professeur à Lyon.	12))	Victor Duruy, capit. de zouaves	25		
	Le Crédit lyonnais	600))	Defontaine, lieut. d'infant. colon.	12		
	* Cercle militaire de Bizerte	20))	Fourment, professeur			-
-	Noguier-Viennois, négoc. à Lyon.	25))	L'amiral Foret	20		
-	Andrieu, chef d'esc. de cavalerie.	25))	C. Fontaine, lieut. d'infant. colon.	15		
	Allcard, lieut. de tiraill. algériens.	12))	R. Fouchet, lieut. de cavalerie	12		3)
	Adet, Sewart et Cie, à Bordeaux.	25))	François, lieut. de chass. à pied	12))
	André Astraudo, à Nice	15))	Greban, à Saint-Germain.	12		
	Ar. de Bonviller, publiciste	12))	Girardet, lieut. d'infanterie.	12))
	De Billy, capit. de cavalerie	12))	Dr Gasser, à Oran	15		7
	Boulogne, conseiller du gouvern. à			Jules Giraud, à Oran	12		
	Alger	25))	Le général Herson	12		
	Dr Jean Brengues, à Saint-Affrique.	12))	Hue, lieut. de zouaves	12		
	Brouet, chef de bataill. d'infant	25))	Henry Hoffet, à Lyon	12		
	F. Bernard, à Dunkerque	15))	Hutter, à Dunkerque	20		
	Maurice Bergès, ingénieur	25))	Abbé Hugot, à Sées	12))
	Vte de Bouillé, chef d'escad. de		- 1	Dr Haza, à Luglon	12		
	cavalerie	12))	J. Haussmann, recev. des finances.	25		
	Benoit, lieutcolonel d'infanterie.	12))	Houssais, capit. de chass. à pied	12		
	Pierre Bruno, à Cette	25))	Jourdan, négoc. à Alger	12		
	A. Bouet, avocat à Vimoutiers	12))	L. Imbert, à Bordeaux	12		
	Bélinac, négoc. à Saint-Etienne.	20	"	Le général Lyautey	25		7
	Le général de Beylié. :	12)))
	La Société de géographie de Nantes.	12	"	Leclère, capit. de chass. à pied	12)
	- Lille	12		Leclère, ingén. en chef des mines.	25),)
	La Société celtique maritime	12	.))	G. de Lagarenne, lieutcolonel de	10		
	La Chamb. de comm. de La Rochelle.	20		cavalerie	12)
	de Roubaix	25))	Henri Lorin, professeur de faculté.	12		
	- du Mans	20	"	Lafond, à Rouen.	12))	
	du Havre	25		Le vice-amiral Marquis	12))	1
	de Cambrai.	25))	Mont-Louis, à Clermont-Ferrand.	25		•
	de Rouen	25))	Masseron-Outin, indust. à Laval			
	- de Nantes	100))	Dr Montagné, médecin-major	12))	
	de Dunkerque.	12))	L'abbé L. Musy, à Villers-sur-Cha-	10		
	de Nevers	25))	lamont	12))	
	de Laval	25))	Maurel, sous-prétet de Florac	12		
	Colombet, lieut. de chasseurs à pied.	15))	Gaston Nancy, à Pau	25))	
	Champ-Ricord, à Toulouse	12))	Ernest Nicolle, à Lille	25))	
	Causse, lieut. de vaisseau	12))	Ant. Olivari, conseiller du com-	av		
	Joannès Convert, présid. de la Ch.	12	"	merce extérieur	25))	
	de commerce du Havre	40		Ogliastro, négoc. à Courbevoie	25))	
	D. Cassarini, à Toulon	40 12))	De Peyerimhoff de Fontenelle, dir.	00		
	Cortilliot, à Laon	25))	augouvern. génér. de l'Algérie.	25))	
	Coste, lieut. d'infant. colon	12))	P. Phélut, préfet du Tarn	25))	
	LH. Cornu, au Mans	25	"))	Ulysse Pila, négoc. à Lyon	100	×	
	A. Darracq, industriel à Suresnes.	20		Pageot, au château de Cherbons.	25))	
	Derobert frères et J. Fiard, à Lyon.	50))	Poideloue, capit. de vaisseau	12	8	
	Dusséré, offic. d'admin. d'artill.	90	"	Henri Piot, à Somain	12))	
	coloniale	19	,,	Quévillon, colonel d'infanterie	42))	
	Dauvergne, explorateur.	12 12	"	Le général Prudhomme	15))	
	Louis Durand, professeur	. 12))	De Pange, lieut. de cavalerie	25))	
	Denis frères, négoc. à Bordeaux.	25	"	Radiguet, colonel d'infanterie	12))	
	Deleuze, aspirant de marine	25	"	Roujol, à l'Ecole des Roches	12))	
	G. Despret, industriel à Jeumont.	50	"	J. Ricome, à Alger	25))	
	o. Despret, made a fer a deamont	50))	F. Reboul, capitaine breveté	12))	
	A reporter	7.560	"	A reporter	8.455	>>	

		0
Report	8.455	; ,
Syndical cotonnier de l'Est	12	
La Société bretonne de géographie.	12	
ChE. Simon, courtier maritime .	12	
Me Schefer, château de la Croix	15	,
Le lieutcolonel Tournier, résident		
supérieur	25	,
Marius Topenot, à Moulins	12	
Trystram, à Dunkerque	12	. ,
Thiboumery, courtier maritime	12	1
Violet-Lambert, négoc. à Thuir	12	. ,
Le command. Vénel, de l'infant.		
coloniale	12	1 3
Le Vanier, lieut. d'état-major	12	,
Wach, sous-offic. d'infanterie	12	1 1
André Yver, à Briare	20) >
L. Woussen, à Dunkerque	15	1
Biblioth. des offic. du 111° d'infant.	12	1
- 4° colon	12	×
Cercle militaire de Tlemcen	12	,
Biblioth. des offic. du 3° colon	18	×
— 2° étranger	20	y x
 du Calédonien. 	20	М
- 50° d'infant.	12	31
Biblioth. des offic. du corps des		
disciplin., Château d'Oléron	12	29
Cercle militaire de Méchéria	12))
- Poitiers	15	
Biblioth, des offic. du 124° d'infant.	12	1)
— 129° —	12))
- Lons-le-Saunier.	12	
Cercle militaire de Lalla-Marnia	12	
- Lyon	. 12	
Laghouat	12	
Bibl. des offic. du 5° bat. d'Afrique.	12	
- 6° dragons	12	
— 24° colonial	12	
- 140° d'infanterie	12	
Cercle militaire de Dellys	20	
Biblioth. des offic. du 34° d'artill.	12	
Pénnian de 16 134 - 111	12	
Réunion des offic. d'Aurillac	12	
- d'Alençon	12	>>
Société française de l'Orient, à	94	
Marseille	25	D
G. Raveaux, de la Société française	25	
de l'Orient,		25
assemptions diverses	- 11	20
Total	9.044	25

Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie française, il suffit de verser une cotisation annuelle de 25 francs.

Les adhérents reçoivent toutes les publications du Comité, sont convoqués aux réunions que ce dernier donnent et participent à son action.

LE COMITÉ

UNE CONFERENCE

SUR LES CAMPAGNES DE MANDCHOURIE

Le Comité s'est réuni le 13 juin, sous la présidence de M. E. Senart, vice-président, pour entendre la conférence de M. Réginald Kann, sur la campagne japonaise en Mandchourie qu'il a suivie pendant plusieurs mois. M. Réginald Kann a parlé dans les termes suivants :

Messieurs.

Je me suis embarqué pour l'Extrême-Orient quelques jours avant la rupture entre la Russie et le Japon avec l'intention de suivre les opérations militaires comme correspondant de guerre. J'arrivai à Tokyo le 15 mars, mais le mauvais vouloir de l'état-major me retint au Japon et en Corée pendant près de cinq mois et je ne suis arrivé sur le théâtre de la guerre qu'à la fin de juillet. Moins de deux mois plus tard, quelques infractions au règlement qu'on imposait aux représentants de la presse m'obligeaient à quitter l'armée et à rentrer en Europe.

Les pays que j'ai traversés au cours de ce voyage sont trop connus pour que je puisse en parler, d'autant plus que les événements n'ont changé en aucune façon leur physionomie habituelle. Au Japon, en Corée, on se croirait en temps de paix. Dans la partie de la Mandchourie qu'elle occupe, l'armée japonaise fait régner l'ordre et la discipline au point que l'aspect de la contrée est également resté ce qu'il était avant la conquête. Par contre, la guerre actuelle a révélé en l'armée japonaise une puissance hier encore inconnue, qui fait aujourd'hui l'étonnement et l'admiration du monde entier. C'est donc de l'armée japonaise que je vais vous parler en vous racontant ce que j'ai pu voir dans les cantonnements et sur les champs de bataille de Mandchourie, et en faisant passer sous vos yeux quelques photographies que j'y ai prises.

Je suis parti de Shimonoseki à la fin de juillet sur le transport militaire Heijo Marou. Trois jours après, nous débarquions dans la baie de Talien-ouan, d'où notre colonne de dix-huit correspondants se rendit par étapes jusqu'à Haī-tcheng où se trouvait alors le quartier général de la IIe armée (général Oku) à laquelle nous étions attachés.

Ce voyage à travers la Mandchourie méridionale n'offre rien de particulier. Il fut prolongé par le mauvais temps et les difficultés de toutes sortes suscitées par les officiers de la direction des étapes. Nous passames successivement près des champs de bataille de Kin-tchéou, de Vafangou et de Tachichiao.

A Hai-tcheng, on nous plaçasous la surveillance de trois officiers japonais. Il nous fut interdit de sortir des murs de la ville pendant les quinze jours que l'armée resta cantonnée aux environs. Pourtant, devant nos demandes réitérées, on consentit un matin à nous montrer les avantpostes de la troisième division. Cette visite se réduisit à une promenade d'un kilomètre au cours de laquelle on nous fit inspecter un petit poste dont les sentinelles se trouvaient à 400 mètres de l'enceinte de la cité. Les factionnaires se tenaient debout bien en vue, sous un monumental abri de sorgho qu'on pouvait distinguer de plusieurs kilomètres à la ronde.

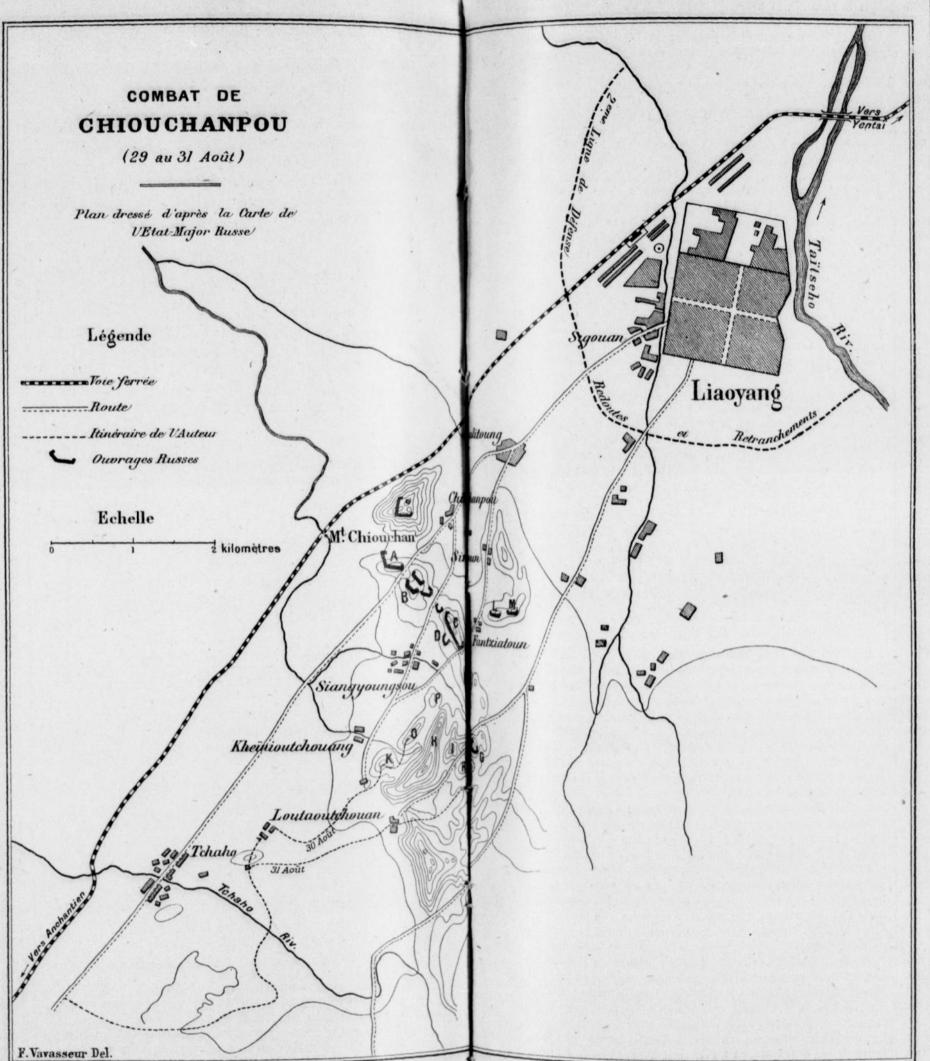
Cette constatation éveilla mes soupçons sur l'authenticité de ce qu'on nous faisait voir. Ils furent confirmés par le commandant même de ces prétendus avantpostes. Cet officier qui parlait français me demanda
ce que je pensais de ses soldats. Je reconnus qu'ils
avaient fort bonne apparence, mais ne lui cachai
pas mon étonnement de voir ainsi placer des sentinelles, le jour, dans une plaine absolument unie.
Après s'être assuré que personne ne pouvait nous
entendre, le commandant dit en souriant: « Nous
n'agissons pas ainsi d'habitude. Ce que vous voyez
est un spectacle uniquement réservé aux correspondants de guerre en tournée. Il y a un bataillon
entier à 4 kilomètres en avant d'ici et d'autres
fractions plus loin encore sans compter les reconnaissances de cavalerie. »

Cette anecdote montre à quel point on se méfiait de nous et on nous rendait difficile l'accomplissement de notre tâche. On s'imagine, après la longue attente et les nombreux déboires, avec quelle joie nous quittâmes Haï-tcheng le matin du 26 août, pour suivre l'armée qui allait attaquer les positions russes d'An-chan-tien et de Liao-yang.

Avant de vous faire le récit de ce qui m'est arrivé pendant la série de combats qui commencèrent alors et durèrent jusqu'au 4 septembre, permettezmoi de vous rappeler en quelques mots les événements qui précédèrent la bataille de Liao-yang, et les phases successives de cette bataille.

Liao-yang était le point de concentration prévu des le début de la campagne pour les trois armées japonaises opérant sous les ordres du maréchal Oyama (Ire, IIe et IVe; la IIIe armée opérant sous Port-Arthur). La Ire armée (général Kuroki) entrait par la Corée au commencement de mai, à la suite du combat du Yalou; la IIº armée (général Oku) débarquait dans le Liao-toung au même moment, et, après avoir isolé la garnison de Port-Arthur, se dirigeait à son tour au Nord, vers la plaine mandchourienne, le long de la voie ferrée; le noyau de la IVe armée (général Nodzu) formé par la 10° division, prenait terre à Takou-chan, à peu près au milieu de l'espace qui séparait les deux premières colonnes, et commençait immédiatement un mouvement analogue vers le Nord. La marche de ces armées se continua lentement, les trois colonnes se maintenant à la même hauteur et resserrant peu à peu leurs intervalles à mesure qu'elles se rapprochaient de leur objectif.

Les forces russes s'étaient retirées devant les Japonais, en essayant de retarder leur marche le plus possible; elles comptaient, elles aussi, livrer bataille devant Liao-yang, où arrivaient journellement des renforts. La place avait été mise en état de défense dès le début de la guerre. Deux lignes successives avaient été fortifiées. La première, la plus avancée, s'étendait à 5 kilomètres environ au sud de la ville et utilisait les hauteurs parallèles au cours du Taï-tsé-ho, notamment les fortes positions de Chiou-chan-pou. La seconde, qui comportait une série de retranchements et de redoutes, formait un demi-cercle au sud et à l'ouest de la ville, à 1 kilomètre environ de l'enceinte chinoise, et se prolongeait sur la gauche russe par les collines qui masquent les mines de Yen-taï. Au-devant de la première ligne, de forts détachements se maintenaient au contact des avant-gardes japonaises et occupaient les villages d'Anping et d'An-chantien. Les armées japonaises comptaient huit divisions disposées comme suit de la droite à la gauche:



XII., II., garde impériale formaient la première armée; X., V. formant la quatrième armée, III., VI. et IV. formant la deuxième armée.

Le plan du maréchal Oyama consistait à attaquer vigoureusement sur tout le front pour maintenir l'eunemi; ensuite, à agir par la droite afin de le déborder et de rejeter la gauche russe sur son centre, puis de prolonger cette marche sur les derrières des Russes et de couper leurs communications avec Moukden. Le mouvement commença dans la nuit du 25 août. Anping fut pris le lendemain. Le général Oku rencontra une résistance plus énergique à An-chan-tien qui ne fut occupé que le 28. Le 29, les forces japonaises arrivaient en face de la première ligne défensive des Russes: elles commencèrent la marche d'approche dans la soirée.

Dès le lendemain, la Ire armée occupait la partie de la ligne qui se trouvait en face d'elle, mais le général Kuroki hésitait à franchir le Taï-tsé-ho, ce qui l'eût éloigné du reste de l'armée. Aussi, pour l'appuyer, les 3° et 5° divisions prenaient d'assaut le 31 à midi les lignes de Chiou-chan-pou.

L'évacuation de ces lignes par les Russes permit à la première armée japonaise de reprendre sa marche vers le Nord. Elle passait la rivière, attaquait les positions de Yen-taï, menaçant l'extrême gauche de Kouropatkine et l'obligeant ainsi à abandonner Liao-yang. La retraite s'effectua en ordre parfait, sans laisser ni prisonniers ni canons aux mains du vainqueur.

Après ce rapide compte rendu des événements, revenons à Haï-tcheng que nous quittions le 25 à 6 heures du matin. On nous conduisit à 2 kilomètres de la ville sur une hauteur où nous restàmes toute la journée. Pas un soldat japonais n'était en vue. Il en fut de même le lendemain et le surlendemain, tout le temps que durèrent les opérations autour d'An-chan-tien. Le 29, veille de la grande bataille, nous restâmes immobiles à la gare d'An-chan-tien. C'en était trop, j'étais décidé à me soustraire à la surveillance de nos geôliers.

Le 30, nous quittions An-chan-tien par la route mandarine au petit jour. Un peu avant d'atteindre le cours du Tchaho, on nous fit quitter la route et tourner la droite pour passer derrière une colline où se tenait l'état-major du général Oku. De là, on voulut nous faire rebrousser chemin du côté d'Anchan-tien.

L'occasion était bonne, je mis mon cheval au galop et disparus dans les hautes plantations de sorgho, vers le point où l'artillerie japonaise engageait le combat. Moins d'une heure après, j'arrivais aux premières batteries établies à l'avant d'un village et bombardant à intervalles réguliers les tranchées ennemies des lignes de Chiou-chan-pou. Toutes les pièces exécutaient un tir indirect dont les résultats étaient observés par un officier perché au sommet d'un arbre. Un peu en avant des batteries, l'infanterie japonaise s'engageait dans un vallon encaissé qui l'abritait du feu de l'ennemi. Je me dirigeai sur une des collines qui la dominait et d'où on embrassait tout le panorama de la position russe.

Elle s'étendait sur un front de 4 kilomètres orienté du Nord-Ouest au Sud-Est. Elle se composait du mont Chimchan, roc isolé se dressant entre le chemin de fer et la route mandarine; puis de plusieurs ondulations A, B, C, D, et de trois pitons escarpés E, F, G. Ces lignes, très fortes naturellement au centre et à l'Ouest, étaient au contraire fort menacées à l'Est par la proximité d'autres

collines permettant de s'en rapprocher à couvert. Cette faiblesse était compensée dans une certaine mesure par une position en échelon L, M, située en arrière de la ligne.

La mise en état de défense de cette position de Chiouchan-pou avait été prévu depuis le début des hostilités et exécutée avec soin. Des tranchées multiples s'étageaient sur les pentes, complétées par des défenses accessoires puissantes : réseaux de fils de fer, trous de loup disposés en quinconces sur quatre rangs, fougasses à mise de feu électrique, en un mot, tous les types réglementaires avaient été utilisés et donnaient à ces positions un aspect formidable.

Telle est la position contre laquelle marchent les Japonais venant du Sud. Le 29 au soir, ils se trouvaient à distance du tir. Pendant la nuit, un régiment de la 5° division enlevait à la baïonnette le mamelon G qui constituait l'extrême gauche des Russes. Entre la voie ferrée et les collines K, O, la 3° division s'était déployée et avait également commencé sa marche d'approche pendant la nuit. Un pareil mouvement, toujours difficile, le devenait particulièrement dans le fouillis inextricable des plantations de sorgho qui recouvrent le terrain en cet endroit. Le mouvement de l'infanterie s'arrêta au lever du soleil. Pendant toute la journée les fantassins japonais restèrent terrés dans des tranchées creusées à la hâte, tandis que les projectiles des artilleries se croisaient au-dessus de leurs têtes.

Je ne quittai mon observatoire que le soir pour chercher un abri que je trouvai fort tard dans un temple bouddhiste. Le lendemain, à la première heure, je me dirigeai vers la position enlevée par les Japonais pendant la nuit du 30. La 5° division avait fait de nouveaux progrès, et s'était emparée de deux pitons F et E. Un furieux combaf s'était livré surce dernier point, ainsi qu'en faisaient foi les nombreux cadavres japonais et russes gisant sur le sommet.

Je recus fort bon accueil du major commandant le bataillon qui occupait la colline. Il me montra en face de nous les ouvrages encore tenus par l'ennemi et que nous enfilions de nos feux. A gauche, dans la plaine les lignes japonaises attendaient le signal qui allait les lancer contre les positions des chasseurs sibériens.

Confortablement installé derrière un rocher, je braquai mes jumelles sur la plaine. Tout à coup, au revers d'un talus, une mince ligne jaune apparaît. Ce sont les fantassins nippons qui ont mis sac à terre et commencent l'attaque. Pour cette attaque, on a fractionné les lignes en petits groupes de douze à vingt hommes sous le commandement d'un officier ou d'un gradé. A chacun de ces groupes, on a fixé le point de la position où il doit parvenir. C'est la seule indication qu'il recevra du commandement. La première ligne bondit hors des tranchées, les chefs de groupe se jettent en avant, courant de toutes leurs forces jusqu'à la ride du terrain la plus proche où ils se couchent à terre. Leurs fractions les suivent sans observer aucun ordre, chaque homme ayant pour unique préoccupation d'arriver le plus vite possible à l'endroit où il pourra s'aplatir.

Devant toute la position russe, on distingue le fourmillement khaki, se rapprochant par bonds. Dès le premier arrêt l'alignement du début s'est brisé; on aperçoit les sections disséminées sur le glacis, les unes couchées, d'autres rampant, d'autres en pleine course.

Les 900 mètres à parcourir jusqu'aux défenses accessoires sont franchies de la sorte, et c'est là seulement que ce qui reste de la première ligne japonaise se reforme à l'abri d'un talus de terre maladroitement élevé par les Russes pour protéger leurs fils de fer.

Lorsque la première ligne d'assaillants est arrivée à moitié chemin de son objectif, la deuxième quitte à son tour les tranchées et se lance sur le glacis, utilisant le terrain et marchant comme la première. La troisième ligne

suit la seconde et ainsi de suite. Six vagues successives montent la côte semée de cadavres et de blessés, et l'une après l'autre rejoignent la première à 100 mètres des tranchées ennemies. Pendant ce temps des volontaires coupaient les fils de fer sous la bouche même des fusils russes. Le bataillon posté à côté de moi tire aussi vite qu'il peut. Les Russes augmentent encore l'intensité du feu et des hommes tombent autour de moi. Tout à coup la ligne japonaise est illuminée par l'éclair de l'acier sortant des fourreaux. C'est la dernière phase, c'est l'assaut. Les officiers, une fois de plus, quittent l'abri au cri de banzaï répété par tous les assaillants. Alors, du côté russe, la longue ligne grise des fusiliers sibériens se dresse à son tour, envoie une dernière salve sur l'ennemi et descend en courant le revers de la montagne, Presque sur toute la ligne, les tranchées sont enlevées. Les Russes ne tiennent plus que quelques points de leur droite qu'ils évacuent plus tard à la faveur de la nuit.

Le lendemain, 1°r septembre, est un jour de répit pour la II° armée. Les Russes se sont retirés sur la deuxième ligne de défense, au pied des murs. Au loin, j'entends l'écho faible du canon de Kuroki pendant que je parcours le champ de bataille de la veille, spectacle hideux que l'intérêt passionnant de l'action n'aide plus à supporter. Les corvées de soldats et de paysans chinois enterrent les Russes et brûlent les Japonais sur de grands bûchers de feuillage et de bois enduits de pétrole.

Je n'insisterai pas sur la seconde partie de la bataille de Liao-yang; la IIº armée joua un rôle bien inférieur à celui de la Irº. Elle attaqua pendant les journées du 2 et du 3 les redoutes russes sans parvenir à s'en emparer. Le 4 au matin, le mouvement de Kuroki déterminait la chute de la ville.

Lorsque je revins après la bataille au quartier général de la IIe armée, j'y fus très mal reçu. On me prévint que si je restais plus longtemps à l'armée, ma correspondance serait interceptée et tous mes mouvements surveillés étroitement. Ces mesures équivalaient à un renvoi en forme, et, le 10 septembre, je prenais le chemin du retour.

Pendant tout mon séjour en Mandchourie, je me suis attaché à étudier l'armée japonaise et à me former une opinion sur sa valeur. Il est superflu, après vous avoir moutré le rôle de l'infanterie japonaise à Liao-yang, d'insister sur l'héroïsme des troupes mikadonales. Aux qualités d'endurance et de courage, les Japonais joignent la discipline, l'ordre et la méthode qui en font une collectivité parfaite. Mais si de la collectivité on passe aux individus, on trouve une valeur diminuant sans cesse à mesure que le grade s'élève.

Les officiers de compagnie sont encore excellents. Ils sont habitués par leur genre de vie en temps de paix à un régime identique à celui des soldats. Leur éducation professionnelle est la même que celle de leurs camarades des meilleures armées d'Europe. Ils passent toute la journée au quartier même lorsqu'ils n'ont pas de service, ce qui leur laisse de nombreux loisirs pour les études théoriques dans la bibliothèque que possède chaque régiment. Les officiers supérieurs sont beaucoup moins bons. Le début de leur carrière militaire coïncide avec la fondation de l'armée elle-même. Aussi la plupart d'entre eux ont reçu une instruction très hâtive au moment où les cadres faisaient défaut et n'ont pu y suppléer dans la suite faute de connaissances générales préliminaires. Il convient de faire exception dans cette catégorie pour les officiers qui ont étudié à l'étranger. On les a choisis parmi les meilleurs sujets et les stages qu'ils ont accomplis en Europe leur ont donné le moyen de se mettre au niveau de leurs fonctions.

Le commandement supérieur est l'élément le plus faible de l'organisation militaire japonaise. Son manque d'initiative et sa lenteur sont la cause de l'inaction des armées aponaises pendant la première partie de la campagne. eur supériorité numérique était alors écrasante et ils on su profiter de l'avantage que leur procurait cette disproportion des forces en présence. Il est probable que Karoki avait débarqué en février dans le Liao-toung comme le fit plus tard la II armée, Port-Arthur, dont les fortifications étaient inachevées et la garnison insuffisante, eat été forcé de se rendre sans résistance sérieuse. De même, après la bataille du Yalou, il ne restait plus en face des 60.000 hommes de la Ire armée que 7.000 Russes battus et dispersés. Les vainqueurs pouvaient atteindre Moukden quinze jours plus tard sans coup férir. Ils reçurent l'ordre de s'arrêter et attendirent deux mois dans l'inaction que les autres armées japonaises se fussent conformées au plan établi d'avance et auquel les événements enlevaient toute raison d'être.

Quels que soient les défauts actuels de l'armée japonaise, ils ne tiennent qu'à son extrême jeunesse et disparaitront bientôt lorsque des officiers plus instruits par-

viendront au commandement supérieur.

Si, de l'armée japonaise, on passe à la nation dont elle sort, on y trouve les mêmes qualités d'unité et de discipline, on y sent la volonté de tous concentrée sur un but unique. Le peuple resté au Japon endure tout autant que les soldats en Mandchourie, mais le paysan japonais, dans sa maison vide et devant son champ en friche, souffre avec autant de résignation que le fantassin sur le champ de bataille. Son orgueil national le soutient et lui permettra de supporter joyeusement tous les sacrifices présents et futurs que lui impose la guerre. La série ininterrompue de victoires exalte ce sentiment; ce qui, avant la campagne actuelle, n'était qu'un rêve, qu'un vague espoir, s'affirme et se précise chaque jour davantage : le Japon doit guider la civilisation orientale et affranchir l'Asie du joug de l'Europe. Après avoir arrêté l'extension de la Russie, l'Empire du Soleil Levant projette de chasser tous les Européens des colonies qu'ils ont fondées sur les rives du Pacifique et de la mer de Chine. Tel est le peuple, telle est l'armée qui surgissent maintenant devant les Occidentaux, menaçant tous les établissements européens et particulièrement la France d'Extrême-Orient.

LA MISSION DU LIEUTENANT GRILLIÈRES

M. Robert de Caix, directeur du Bulletin du Comité, vient de recevoir une courte lettre que lui adressait le lieutenant Grillières, le 18 avril, de Luang-prabang. A cette époque, le missionnaire du Comité se proposait de partir pour étudier les régions du haut Siam, c'est-à-dire le Xieng hai, le haut Salouen et les Etats Chans, d'où il comptait entrer en Chine par Xieng-hong, Semao et Yunnan fou. Le lieutenant Grillières se proposait d'adresser, dès qu'il le pourrait, au Comité, un rapport sur cette première partie de son voyage, lequel doit durer en tout de dix-huit à vingt mois.

LA GUERRE

Il faut espérer que la catastrophe subie par la marine russe au large de Tsou-shima dégoûtera à tout jamais les critiques militaires de la futile occupation qui consiste à comparer minutieusement le matériel de deux flottes adverses, alors que les équipages qui les montent ne sont manifestement pas comparables. C'est pourtant à cette occupation que viennent de se livrer les organes les plus qualifiés de la presse des deux mondes. Il n'est pas jusqu'au capitaine Mahan, la grande autorité américaine, qui n'ait rempli trois colonnes du Times de savantes considérations, pour faire ressortir la complexité du problème qui se posait à l'amiral japonais, disposant d'un plus grand nombre de bâtiments légers, mais alignant moins de vaisseaux de combat que son adversaire, pouvant à la vérité tabler, comme Nelson, sur l'entraînement de ses équipages, mais n'ayant pas derrière lui, comme le héros de Trafalgar, une flotte de rechange en cas de besoin. C'est ainsi qu'on faisait bien entrer en ligne de compte la supériorité du personnel, mais sans lui attribuer l'énorme coefficient qu'elle mérite. Et pourtant on savait qu'à cause de ses faibles ressources en personnel marin, la Russie avait été obligée de faire flèche de tout bois pour armer cette deuxième et cette troisième escadre de la Baltique; que les amiraux n'étaient nullement préparés à la tâche ardue de manœuvrer en escadre, qu'un grand nombre d'officiers étaient étrangers aux choses de la mer (beaucoup sortaient de la cavalerie); qu'on eût cherché en vain parmi les sous-officiers un corps analogue à notre excellente maistrance; enfin que la plupart des matelots avaient été tirés du centre de la Russie quelques-uns même des prisons... Si bien qu'aux craintes qu'inspirait leur ignorance, s'en ajoutaient d'autres concernant le moral et la discipline, qui sont pourtant les deux points forts des armées russes. Les accidents inexplicables survenus à l'escadre avant son départ (notamment à l'Orel, le malheureux cuirassé qui est aujourd'hui un des trophées des Japonais) et les mutineries de Sébastopol (où s'étaient recrutés les contingents de Nebogatoff) étaient de funestes présages. Malgré tout, la réussite de la première partie du périple russe, l'arrivée en Extrême-Orient de toutes les unités parties de Cronstadt, avaient fait impression non seulement sur les amis de la Russie, mais sur les Anglais eux-mêmes, qui avaient tant raillé lors de l'incident de Hull, et qui ne raillaient plus. Rodjestvensky inspirait confiance. De ce qu'il avait su faire naviguer ses bateaux, on concluait imprudemment qu'il saurait les faire combattre, et qu'en tout cas, à supposer qu'il ne fût pas victorieux, il imprimerait sa marque sur la flotte japonaise. Nous faisons tout le premier notre mea culpa

de ce que nous écrivions le mois dernier, à savoir que six mois de navigation, probablement employés à un entraînement ininterrompu, feraient peut-être des marins de Rodjestvensky des adversaires autrement redoutables que ceux qui dormaient à Port-Arthur sous le faible com mandement de l'amiral Starck. Le coup de tonnerre de Tsou-shima a prouvé péremptoirement que ce n'est pas en six mois que l'on forme des hommes capables de manier les formidables engins de la guerre navale d'aujourd'hui. Puisse-t-il faire comprendre à toutes les nations, même à celles où l'opinion publique règne en maîtresse, qu'elles jettent leur argent à l'eau (ce n'est point ici une métaphore) quand elles construisent de coûteux bâtiments, sans s'efforcer en même temps par tous les moyens d'exalter le moral et de parfaire l'instruction du personnel, de former en un mot des chefs qui sachent commander et des équipages qui sachent exécuter...

Togo, sur la passerelle de son vaisseau, avait vu plus clair que les écrivains dans leur cabinet, et tandis que ceux-ci montraient l'ingéniosité de leur dialectique, lui s'est révélé grand homme de guerre. C'est ce qui ressort de l'étude, encore bien approximative et bien incomplète, que nous pouvons faire aujourd'hui de la bataille de Tsou-

Nous ne nous trompions pas de beaucoup le mois dernier en supposant que la flotte japonaise, qu'on s'obstinait à voir sur les côtes de Formose (où soi-disant le Mikasa s'était échoué) était peutêtre tout simplement dans la mer Intérieure du Japon, bien gardée contre les indiscrétions, et prête à se jeter sur les bâtiments russes quand ils passeraient à sa portée. En réalité, elle était de l'autre côté du détroit de Corée, dans la rade de Masampo (1). Togo considérait, paraît-il, comme tout à fait impossible que Rodjestvensky cherchât à atteindre Vladivostok par le détroit de Tsou-garou ou par celui de La Pérouse, tant à cause du danger que présente la navigation dans ces parages pendant la saison des brouillards qu'à cause de l'énorme détour qu'il-aurait ainsi imposé à sa flotte : le problème du ravitaillement en charbon eût été alors bien difficile. Cependant, com ne il ne s'agissait pas là d'une impossibilité absolue, la marche de Rodjestvensky fut constamment éventée par quelques croiseurs légers qui tenaient Togo au courant par la télégraphie sans fil. La flotte russe n'avait donc que peu de chance d'arriver à Vladivostok sans combat, éventualité qui n'aurait d'ailleurs constitué pour elle qu'un succès négatif. Nous avons expliqué en effet que Vladivostok était insuffisant pour donner à un si grand nombre de bâtiments un réconfort

sérieux. Son arsenal est encore plus dépouryn que ne l'était celui de Port-Arthur, les Russes n'ayant plus rien dépensé à Vladivostok depuis leur funeste acquisition de la presqu'île du

Kouang-toung.

De fait, Rodjestvensky n'eut jamais l'idée de prendre une autre route que celle du détroit de Corée, et quoique sa flotte y ait trouvé son tombeau, on ne saurait lui en faire un reproche. C'est notamment une injustice que d'avoir représenté ce passage comme particulièrement dangereux pour les Russes, parce qu'il était commandé par l'île fortifiée de Tsou-shima. Tsou-shima est très commode pour abriter des bâtiments (un certain nombre de torpilleurs japonais y ont trouvé un refuge momentané contre la grosse mer du 27 mai), et c'est pourquoi les Japonais l'ont fortifiée. Mais il serait difficile aux canons de l'île de commander le chenal oriental, puisque ce dernier a encore dans sa partie la plus resserrée (entre Tsou-shima et Iki-shima) plus de 50 kilomètres de largeur. Rodjestvensky avait donc la place d'y manœuvrer, et s'il y a livré bataille dans de si déplorables conditions, c'est qu'à l'inverse de son adversaire il n'était nullement éclairé. L'apparition de la flotte japonaise l'a manifestement surpris, et cela ne doit pas nous étonner, puisque ses trois belles unités de reconnaissance, les croiseurs rapides Oleg, Izumrud, Jemtchug qui pouvaient filer 23 nœuds, sont restés constamment accolées à ses cuirassés et n'ont jamais pris leur essor (1)!

On sait aujourd'hui que c'est exactement le 5 mai que la division Nebogatoff arriva à la baie de Camraigne. Rodjestvensky réunit alors ses amiraux et ses commandants de bâtiments et leur fit part de son plan. Il s'agissait de gagner Vladivostok par le détroit de Corée, mais en contournant Formose par le sud, de façon à ne pas passer à proximité des Pescadores (2) où les Japonais ont une station de torpilleurs, et à pouvoir une fois de plus se ravitailler en charbon sans courir le risque d'une rencontre prématurée. Il est d'ailleurs prouvé maintenant que Rodjestvensky, ne s'abusant pas sur la valeur de ses équipages, avait le secret désir d'éviter toute rencontre. Cet état d'esprit de l'amiralissime est la condamnation même de cette expédition, aussi décevante

que gigantesque.

Neuf jours furent accordés à Nebogatoff pour reposer et ravitailler sa division. Le 14 mai, foute la flotte russe quitta les rivages de l'Indo-Chine, passa dans la nuit du 17 entre Formose et Luçon et fit une dernière fois du charbon dans le voisinage de Niatans. Elle arrêta entre temps un steamer norvégien qui allait au Japon. Le capitaine fut dûment averti que la destination de la flotte russe était Tsou-shima, dans l'espoir que le renseignement serait rapporté aux Japonais et

(1) Rodjestvensky a avoué sa complète surprise à Togo, dans

⁽¹⁾ Tous les navigateurs s'accordent à dire que la station navale de Masampo est incomparable. C'est la, plutôt qu'à Fousan, qu'aurait du aboutir le chemin de fer de Séoul. Il est à croire que les aponais ne tarderont pas à construire l'embranchement de

l'entretien qu'il a eu avec lui à l'hôpital de Sasebo.

(2) Togo, partisan convaincu de la concentration des forces, n'avait du laisser que bien peu de torpilleurs aux Pescadores, si l'ant est qu'il y en côt. tant est qu'il y en eût.

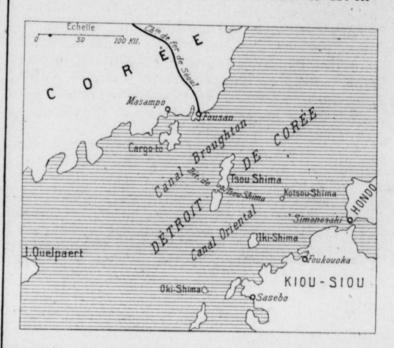
consideré comme faux alors qu'il était vrai. Ce stratagème resta sans effet : Togo ne bougea pas de Masampo.

fleut été plus profitable à Rodjestvensky de découvrir son adversaire que de chercher à l'induir en erreur; mais il ne semble pas, comme nous le disions plus haut, qu'il ait fait le moindre effort dans ce sens. Après quelques jours d'une navigation à dessein très lente, pour donner à penser aux Japonais qu'il était entré dans le Pacifique, il arrivait le 27 au matin au sud de l'île de Quelpaert. Dès 5 heures et demie, Togo recevait de ses croiseurs en observation un marconigramme l'informant de l'approche de l'ennemi, et le même jour à midi on savait à Tokyo que toute la flotte russe était en vue, marchant sur Tsoushima!

Togo prend aussitôt ses dispositions pour l'exécution d'un plan qui avait été certainement préparé dans tous ses détails. Les croiseurs protégés vont avoir la mission d'amorcer la flotte russe en fuyant devant elle et en l'entrainant autant que possible dans le chenal oriental, entre Tsou-shima et les grandes îles japonaises, sur les côtes desquelles on pourra peut-être la jeter. La masse de manœuvre est constituée par la totalité des bâtiments cuirassés, dissimulés le plus longtemps possible, et qui vont envelopper les Russes en débouchant simultanément au nord et au sud de Tsou-shima. Mais il n'est pas certain que Rodjestvensky se laisse engager à la suite des croiseurs légers dans le chenal oriental, et il convient avant tout de ne pas le laisser échapper par le canal Broughton; aussi Togo quitte immédiatement la rade de Masampo et fait route vers l'Est. La mer étant dure, les torpilleurs qui étaient avec lui à Masampo viennent se mettre à l'abri dans la passe de Tsou-shima, étroite coupure pratiquée dans l'île et spécialement aménagée pour la navigation des petits bâtiments. Okishima, Ikishima, Foukouoka sont autant d'autres stations de torpilleurs. Comme il est manifeste que la bataille va se livrer de jour, il est prescrit à tous les destroyers et torpilleurs de n'agir que contre les bâtiments russes désemparés par la grosse artillerie, et de ne leur porter par conséquent que le coup de grâce. Ainsi compris, le rôle de la torpille dans le combat naval prend une singulière ressemblance avec celui de la mine dans la guerre de siège, employée à faire sauter l'escarpe quand le parapet a été rendu intenable pour le défenseur. Quant au feu des cuirassés, il est entendu qu'il sera toujours concentré sur tel ou tel navire en particulier, et qu'un nouvel objectif ne sera pris que lorsque le premier aura été réduit à la plus complète impuissance.

La ruse de Togo réussit. A 10 heures et demie, au moment où l'amiral japonais est arrivé à hauteur de l'extrémité nord de Tsou-shima, un nouveau message lui apprend que la flotte russe entre décidément dans le chenal oriental. En apercevant les croiseurs légers de l'ennemi qui filent lentement vers le Nord-Est, c'est à peine

si Rodjestvensky a modifié son ordre de marche. Il s'est contenté, en passant devant Ikishima, de faire prendre la tête au croiseur protégé Jemtchug, et s'avance sur deux colonnes, celle de gauche comprenant les garde-côtes cuirassés Outchakof, Seniavine, Apraxine et tous les croiseurs cuirassés et protégés, celle de droite formée par le Borodino, l'Orel, le Kniaz-Souvarof (vaisseau amiral), l'Alexandre III, l'Ossliablia, le Sissoï-Veliki, le Navarin et le Nicolas Ier, soit tous les cuirassés d'escadre. Entre les deux colonnes naviguent les contre-torpilleurs, et derrière ceux-ci les navires de servitude. Il est in-



croyable que dans une phase aussi critique de sa traversée Rodjestvensky ne se soit pas débarrassé de ces dernières unités; de fait, elles ont dû être une gêne considérable pour sa manœuvre. Son dispositif prouve d'ailleurs qu'il craignait surtout de voir paraître Togo sur sa droite, puisque c'est de ce côté qu'il avait disposé ses plus puissants bâtiments. Peut-être supposait-il Togo dans la mer Intérieure et prêt à déboucher par le détroit de Simonosaki, entre les grandes îles de Kiou-siou et de Hondo. Un épais brouillard régnant sur la mer, il espérait surtout passer inaperçu, et marchait à 12 nœuds, ce qui paraît bien avoir été la vitesse maxima pour des navires comme ceux de la division Nebogatoff.

Dès qu'il a été prévenu, Togo a pris ses dispositions d'attaque. Tous les bâtiments japonais ont hissé le pavillon de combat, et du Mikasa part le signal : « Le sort de l'empire dépend de l'effort que va faire la marine japonaise (1). » Puis tous les cuirassés virent de bord et se séparent en deux masses. Togo conserve avec lui ses cinq cuirassés d'escadre (Mikasa, Shikishima, Asahi, Fuji et le vieux Chiuyen) et deux croiseurs cuirassés (Nisshin et Kasuga), et les dirige immédiatement vers le Sud-Est pour barrer la route

⁽⁴⁾ Les Anglais se plaisent à voir dans cette phrase une réminiscence de la brève exhortation de Nelson, au début de la bataille de Trafalgar : « L'Angleterre s'attend aujourd'hui à ce que chacun fasse son devoir, »

aux Russes. Son lieutenant Kamimoura emmène avec lui les bâtiments les plus rapides, c'est-àdire les six croiseurs cuirassés Tokiwa, Asama, Yakuma, Adzuma, Idzumo et Iwate, et longe à une vitesse de 18 nœuds la côte occidentale de Tsou-shima, pour venir surgir sur les derrières

de l'armée navale de Rodjestvensky.

Vers une heure et demie, le brouillard étant devenu moins épais, mais la mer étant très houleuse et le vent soufflant avec violence du Sud-Ouest, les Russes aperçoivent tout à coup les cuirassés de Togo qui doublent la pointe septentrionale de Tsou-shima et s'approchent par bâbord, et presque en même temps ceux de Kamimoura qui tournent la côte Sud de l'île et marchent sur leurs bâtiments de queue; enfin l'escadre d'appât, qui a reçu des renforts importants, arrête sa course vers le Nord, et paraît menaçante à tribord. Avant même que les premiers coups de canon soient tirés, l'enveloppement est à peu près complet.

L'affolement se manifeste aussitôt chez les Russes par un feu ouvert à une distance où il ne peut être efficace. Les Japonais se rapprochent sans riposter, et c'est lorsqu'ils sont aux environs de 6.000 mètres des têtes de colonne de Rodjestvensky qu'ils lancent leur première bordée, six coups, dit-on, dont trois atteignent leur but. La bataille devient générale. C'est comme dans la journée du 10 août un duel d'artillerie, où la supériorité des Japonais devient bientôt écrasante : elle est due non seulement à l'habileté de leurs pointeurs, mais encore à leur parfaite méthode qui consiste à concentrer leur feu sur les deux chefs de file russes, et sur les deux suivants quand les premiers sont réduits au silence. Rodjestvensky ne semble pas avoir eu d'autre idée que son prédécesseur Vithæft : fuir dans la direction de Vladivostok. Mais la réussite est cette fois manifestement impossible, puisque la route est déjà barrée par les cuirassés de Togo, dont la vitesse est d'ailleurs supérieure à celle des meilleurs éléments russes. Rodjestvensky, qui se sent petit à petit poussé vers la côte japonaise, renonce à partir de 4 heures de l'après-midi à diriger plus longtemps le combat. Les bâtiments russes viennent se ranger confusément en cercle autour des transports, pour les protéger, disent les dépêches, mais plutôt parce que toute idée de ma-nœuvre est abandonnée. Les deux escadres de Togo et de Kamimoura, l'une au Nord-Est, l'autre au Sud-Ouest, forment elles-mêmes deux cercles extérieurs à celui des Russes, et qui se resserrent jusqu'à ce que la distance de tir ne soit plus que de 3.500 mètres environ. C'est la destruction qui commence. Au coucher du soleil, cinq navires de guerre russes sont coulés, dont trois cuirassés. Le Kniaz-Souvaroff étant en perdition, l'amiral Rodjestvensky a été transporté tout sanglant à bord d'un contre-torpilleur et le commandement passe à Nebogatoff, au moment même où Togo signale que « les torpilleurs vont achever la destruction de la flotte russe ».

Jusque-là en effet ces derniers n'avaient joué

qu'un rôle secondaire. Les Japonais disent bien qu'à 5 heures de l'après-midi un de leurs destrovers coula à 100 mètres un vaisseau russe non identifié, que le croiseur Chitose écrasait de ses feux, et qu'un autre endommagea gravement le Kniaz-Souvaroff, mais ce sont vraisemblablement les seuls exploits de la torpille dans la journée du 27, et il est hors de doute que des cuirassés russes ont été coulés par les gros projectiles de l'artillerie japonaise. C'est un résultat qui n'avait pas été obtenu le 10 août, et par conséquent un enseignement nouveau dû à la bataille de Tsou-shima. On a cherché à l'expliquer par l'emploi que les Japonais auraient fait d'un nouvel explosif dit poudre chimozé. Nous ne pouvons que poser ici un point d'interrogation. Mais en laissant de côté la poudre chimozé, il n'est pas impossible d'expliquer le fait par l'état de la mer. Certains cuirassés russes roulaient beaucoup, et la protection de leurs œuvres vives s'en trouvait diminué. La crevaison des compartiments étanches, qui n'est pas mortelle lorsque les officiers savent faire exécuter les manœuvres nécessaires. devient au contraire très dangereuse avec des équipages inexpérimentés. Le feu s'était d'ailleurs déclaré à bord de plusieurs navires. Quelques-uns chavirèrent complètement et restèrent quelque temps visibles, la quille en l'air (1).

La nuit venue, la flotte russe est donc désemparée et dans le plus complet désordre. C'est le moment de lancer contre elle, à la faveur de l'obscurité, deux escadrilles de destroyers et seize de torpilleurs, dont l'action va être facilitée par un brusque changement de temps qui survient alors : le vent est tombé et la mer s'est calmée. De trois directions à la fois s'élancent les torpilleurs, réservant leurs munitions jusqu'à ce qu'ils se trouvent à une distance de 300 mêtres au plus de la cible choisie, chacune d'elles étant visée par plusieurs torpilleurs à la fois. Les Russes n'étaient visiblement pas préparés à repousser victorieusement une pareille attaque. Ceux de leurs projecteurs qui sont encore en service ne servent qu'à désigner plus clairement les bâtiments qui les portent aux coups des Japonais, si bien qu'à l'aube il ne reste plus à flot que douze unités de toute l'armée navale de Rodjestvensky: l'Orel, le Nicolas Ier, l'Apraxine, le Seniavine et l'Izumrud groupés sous le pavillon de l'amiral Nebogatoff, le Dmitri-Donskoï, le Svietlana, l'Almaz et le navire-hôpital Orel qui fuient isolément vers Vladivostok, et enfin les trois croiseurs rapides Oleg, Aurora, Jemtchug, qui échappent à Kamimoura dans la direction du Sud et que l'amiral Enquist va pouvoir mettre à l'abri à Manille. Le troisième acte du drame, c'est-àdire la poursuite, va commencer dans la matinée du 28.

L'infatigable Togo a passé la nuit à la préparer. Au petit jour, trois escadres distinctes sont déjà formées pour donner la chasse aux fugitifs.

⁽¹⁾ L'un d'eux fut même pris, au dire d'un officier japonais, pour un sous-marin, qu'un destroyer japonais s'apprétait à attaquer quand il s'aperçut de son erreur.

L'amiral Uriu emprunte à Kamimoura deux de ses croiseurs cuirassés, se fait suivre de quelques croiseurs protégés, et se dirige vers le Sud à la recherche de la division Enquist. Il est le seul dont la poursuite reste infructueuse. L'Oleg, Larora et le Jemtchug ont de l'avance et parviennent à gagner Manille sans encombre. Uriu prolonge sa croisière jusqu'à Changhaï où il ne trouve d'autres bâtiments russes que les trans-ports qui y sont arrivés le 25, et télégraphie de ce port l'insuccès de sa course. Mais la seconde escadre, formée du Kasuga et de croiseurs protégés, qui a remonté vers le Nord, est plus heu-reuse. Le Kasuga tombe sur le Dmitri-Donskoï, gravement avarié, et que son équipage fait sombrer lui-même sous les yeux des Japonais. Le Nitaka et l'Otawa atteignent le Svietlana, le poursuivent jusque sur la côte de Corée, et le coulent dans la baie de Tchikou-pyon à hauteur de l'île Dagelet (voir la carte du Comité de l'Asie française). Quant à Togo, il s'est réservé pour luimême la plus riche proie. A la tête de ses cuirassés d'escadre, il se lance sur les traces de la division Nebogatoff, ralliée par l'Orel et l'Izumrud, et qui a pu s'échapper pendant la nuit dans la direction du Nord-Est, non sans avoir été incessamment harcelée par les torpilleurs. La rencontre a lieu près des rochers Liancourt. L'Izumrud part à toute vapeur, mais les autres navires, encombrés de blessés, la moitié de leurs canons hors de service et leurs munitions épuisées, amènent leurs pavillons. Les cuirassés Orel et Nicolas Ier, les garde-côtes Apraxine et Seniavine sont destinés désormais à grossir la flotte japonaise. Enfin, ce même matin, le contre-torpilleur Bedovy, ayant à son bord l'infortuné Rodjestvensky, tombe aux mains de l'ennemi. Il n'entrera donc à Vladivostok que le petit croisenr Almaz qui s'est échappé des le début de la bataille, le navire-hôpital Orel, et deux contretorpilleurs, L'Izumrud lui-même n'arrive pas à bon port. Désespérant d'atteindre Vladivostok, son capitaine l'engage dans la baie Vladimir et l'échoue sur un récif. Puis craignant à tout moment l'apparition des Japonais, il le fait sauter pour ne pas avoir la douleur de le voir tomber entre leurs mains.

Les annales des guerres maritimes n'ont jamais enregistré pareille destruction. Sur les 14 bâtiments cuirassés de Rodjestvensky 10 ont été coulés, 4 capturés. Sur les 6 croiseurs protégés 1 seul a échappé, 2 ont été coulés, les 3 autres sont allés se faire désarmer dans un port neutre. Des quatre amiraux russes deux sont prisonniers, un a été tué à son bord (Fölkersham sur l'Ossliablia). On peut évaluer à 6 ou 7.000 le nombre des morts, à 3 ou 4.000 celui des prisonniers; c'est donc une perte globale de 10.000 hommes. Voilà qui dépasse largement les résultats de la bataille

de Trafalgar qui est restée longtemps le type du désastre naval (1)

Il y a d'ailleurs dans la bataille de Tsou-shima, comme dans celle du 10 août, une disproportion affligeante entre les pertes des Russes et celle des Japonais. On ne signale du côté de ces derniers que la disparition de 3 torpilleurs, et environ 350 hommes tués ou blessés. Le cuirassé amiral Mikasa a été, comme le 10 août, le plus sérieusement atteint, mais n'a compté cependant que 63 tués ou blessés sur un équipage de 800 hommes. Togo affirme qu'aucun de ses navires de haut bord n'a eu d'avarie sérieuse, et eu égard à l'activité qu'ils ont déployée dans la poursuite, on est bien obligé de le croire (2).

Tel est le résultat final de la rencontre de deux flottes qui portaient à peu près le même nombre de canons! Sans revenir une fois de plus sur les causes d'infériorité des Russes, il nous sera permis de faire ressortir qu'un pareil résultat est dû au remarquable mélange d'habileté et de hardiesse qui caractérise toute la stratégie de

Avant tout, Togo estime qu'un chef, pour faire de bonne besogne, doit être minutieusement renseigné sur le compte de son adversaire. La surveillance va commencer dès l'époque où Rodjestvensky stationne sur les côtes de Madagascar. Des croiseurs japonais sont-ils venus dans les parages de notre colonie africaine, comme on l'a prétendu? C'est peu probable, mais les Japonais avaient certainement des intelligences à Nossibé et à Majunga, ainsi que le prouve la précision des réclamations diplomatiques qu'ils ont formulées touchant les faits et gestes de Rodjestvensky. L'espionnage constitue donc le premier échelon d'information de Togo. La cavalerie de la mer, c'est-à-dire les croiseurs légers, va constituer le second. Il est de toute première importance de savoir par quelle porte la flotte russe va pénétrer dans les mers jaunes après la traversée de l'océan Indien. Si c'est par le détroit de Malacca, le télégraphe de Singapour suffira pour qu'on soit averti à temps, mais il faut surveiller par des éclaireurs toutes les passes qui séparent les îles de la Sonde, et à cet effet une division volante dont e noyau est à Labouan, sur la côte nord de

⁽¹⁾ A Trafalgar, 15 vaisseaux français et espagnols échappèrent, 17 furent pris, 1 sauta. L'escadre combinée perdit 6 à 7.000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Mais les Anglais achetèrent cruellement leur victoire. La presque totalité de leurs 27 vaisseaux n'avaient plus de mâture; plusieurs étaient hors de service. Ils avaient à regretter 3.000 hommes et l'illustre Nelson. On voit donc que les engins de destruction modernes font pencher plus brutalement la balance du côté où les officiers et les équipages sont le mieux préparés à leur tâche.

(2) Depuis la bataille de Tsoushima, le ministère de la marine japonaise ne fait plus mystère des pertes subies par la flotte depuis le commencement de la campagne. Il accuse:

Le cuirassé Hatsutse, coulé le 15 mai par une mine;
Le croiseur Takasago, coulé le 15 mai par une mine;
Le destroyer Akalsuki, coulé le 17 mai par une mine:
Le destroyer Hayatori, coulé le 3 septembre par une mine.
La canonnière Oshima, coulé le 17 mai à la suite d'une collision.

Les mines sous-marines ont donc été la seule arme efficace des

étendre ses antennes jusqu'aux Bornéo, va étendre ses antennes jusqu'aux détroits de la Sonde et de Lombok. Le 8 avril le voile est enfin déchiré, Rodjestvensky passe au large de Singapour. Le voici parvenu dans le rayon d'action des croiseurs japonais, désormais le contact ne doit plus être perdu. C'est le 15 avril que Rodjestvensky entre dans la baie de Camraigne, et deux jours plus tard on en est informé à Tokyo. L'amiral russe sort de la baie de Camraigne, entre dans celle de Honkoe, aucune de ses allées et venues ne passe inaperçue. Les Japonais, il faut bien le dire, savent mieux que nous-mêmes ce qui se passe sur les côtes de l'Annam.

C'est le moment pour Togo de fixer ses résolutions. Le dénouement de la crise approche. Rojestvensky n'attend évidemment que l'arrivée de Nebogatoff pour continuer; fera-t-il route par la mer de Chine et le détroit de Corée, ou bien entrera-t-il dans le Pacifique pour passer au sud ou au nord de Yéso? Où faut-il s'embusquer pour l'attaquer? Assurément les croiseurs préposés à sa surveillance tâcheront de ne pas le perdre de vue, mais on n'est jamais sûr de conserver le contact d'une escadre en pleine mer. Aussi est-il difficile ici de ne pas se décider d'après une idée préconçue, malgré les chances d'erreur d'une pareille méthode. Pour les raisons que nous disions plus haut, Togo écarte résolument l'hypothèse d'une navigation dans le Pacifique. Il ne s'arrête pas davantage à l'éventualité que Rodjestvensky va s'emparer d'un point de Formose pour en faire une base de fortune : ceux qui préconisent l'emploi de semblables bases en parlent à leur aise! D'ailleurs Formose est fortifiée, et saura bien se défendre toute seule. En conséquence, Rodjestvensky n'a pas d'autre alternative que de s'engager dans le détroit de Corée, et Togo choisit alors pour l'attendre la rade de Masampo. Quelles que soient les rumeurs qui parviennent jusqu'à lui, il n'en bougera plus.

Les croiseurs japonais ont-ils perdu le contact des Russes au sud de Formose et dans la mer de la Chine? Nous l'ignorons; en tout cas, ils l'ont repris au sud de Quelpaert, et cela a suffi, car Togo a pû mûrir tout à son aise son plan d'attaque. La guerre navale ne comporte pas d'ailleurs la même variété d'hypothèses que la guerre sur terre: quand on sait à l'avance que son adversaire est forcé de prendre telle direction de marche et de passer par tel défilé, on est déjà bien fort, et le champ des combinaisons se res-

treint singulièrement.

En Europe, l'opinion générale, basée sur la comparaison des deux flottes au point de vue du matériel, était que Togo, comptant moins de bâtiments cuirassés que son adversaire et beaucoup plus de croiseurs légers et de torpilleurs, sacrifierait un certain nombre de ces dernières unités et n'engagerait pas sans préparation préalable un duel de grosse artillerie qui pouvait être dangereux. Mais Togo, lui, n'a pas perdu le souvenir de la bataille du 10 août. Il sait quelle a été l'efficacité du feu des cuirassés de Port-Arthur, et il se refuse à croire que ceux qui arrivent soient

susceptibles de mieux faire. D'autre part, dans cette journée du 10 août, les attaques de torpilleurs n'ont pas été couronnées de succès. Il faut donc réserver ce dernier procédé pour la nuit, et si Rodjestvensky se présente de jour dans le détroit, c'est à l'habileté manœuvrière de ses capitaines et à l'adresse de ses pointeurs qu'ira toute la confiance de l'amiral japonais. Mais cette fois il ne veut pas que sa proie lui échappe, comme naguère au large de Port-Arthur. Dès le début de la bataille, il veut que l'enveloppement

La manière dont il va le pratiquer nous fait entrer dans le domaine de la tactique, et il faut constater que Togo se laisse ici guider par un certain mépris de son adversaire. Faire avant le début même de l'engagement deux parts de ses bâtiments de combat, se séparer de 6 croiseurs cuirassés qui doivent avant d'entrer en action contourner une île qui a plus de 50 milles de longueur, est une hardiesse qui aurait pu lui coûter cher s'il avait eu affaire à un grand homme de mer. Etait-il impossible aux Russes, s'ils avaient voulu abandonner l'idée fixe d'atteindre l'inaccessible Vladivostok, de se retourner, même une fois entrés dans le détroit, contre l'escadre plus faiblement armée de Kamimoura, et de lui infliger une rude leçon? Un simple contre-torpilleur, envoyé en éclaireur dans le canal de Broughton, ne leur aurait-il pas permis d'ailleurs de savoir à temps ce qui s'y passait, de façon à ne pas s'aventurer dans ce coupe-gorge? Mais aucune tentative de ce genre n'a été faite, et Togo a eu en somme l'intuition de ce qui allait arriver. C'est précisément de cette intuition-là qu'est fait en grande partie le génie militaire...

Aŭssi bien, ici comme sur terre, il nous faut admirer l'exécution tactique des Japonais. La flotte russe est conduite là où il faut, comme par la main, par les croiseurs légers; les deux escadres séparées de Togo et de Kamimoura surgissent à point nommé avec une précision mathématique; toute la nuit les commandants de torpilleurs rivalisent d'audace et de sang-froid pour parfaire l'œuvre que les gros bâtiments ont si bien commencée; enfin le jour est à peine levé que trois escadres homogènes sont déjà constituées pour la poursuite. C'est là du très grand art, auquel les malheureux Russes n'opposaient que

leur bravoure (4).

C'est aussi la justification éclatante des différents types de navires qui constituent une marine moderne. Tous ont trouvé avec les Japonais leur emploi judicieux et efficace (2). Il n'est pas jusqu'au type, très souvent contesté, du croiseurcuirassé (3) dont le rôle distinct n'ait été mis en

les Japonais ne se sont pas servis.
(3) Voir à ce sujet l'article du Correspondant du 25 mai :

« Pour vaincre sur mer ».

⁽¹⁾ Disons à ce propos que l'opinion semble avoir été bien cruelle pour l'infortuné amiral Nebogatoff, car il est prouvé aujourd'hui que ses bâtiments avaient beaucoup souffert. Un capitaine qui amène son pavillon n'est peut-être pas un héros, mais il n'est pas forcément un làche : pareille disgrâce est arrivée dans le passé à bien des marins qui n'en ont pas été déshonorés.

(2) A l'exception des sous-marins dont il est à peu près sûr que les Japonais ne se sont pas servis.

évidence par la longue randonnée à allure rapide mposée avant la bataille à l'escadre Kamimoura. Il est donc plaisant de constater qu'il s'est déjà fronté chez nous des polémistes renommés, pour tirer de cette bataille de Tsou-shima des concluons en faveur de leur type préféré, de celui dont ils ont fait en quelque sorte leur marotte! Comprendra-t-on enfin cette vérité élémentaire que ce n'est pas parce qu'une flotte n'occupe que le second rang en Europe, qu'il convient de la constituer exclusivement avec un ou deux types de bâtiments? Le maximum de puissance sera obtenu en recherchant l'homogénéité dans chaque classe, et non pas en supprimant telle ou telle classe au profit d'une autre. Une nation a-t-elle jamais eu l'idée de n'entretenir que de l'infanterie ou de l'artillerie ou de la cavalerie, sous prétexte que son armée ne pouvait avoir qu'un effectif restreint? La question se pose exactement de même pour une marine.

.*.

L'effet moral produit à Pétersbourg par le désastre de Tsou-shima a été si considérable que l'intransigeance du parti de la guerre a fléchi, et que le président Roosevelt a pu proposer aux deux gouvernements intéressés une réunion de plénipotentiaires à l'effet d'examiner si la paix était possible. On sait que les chefs d'Etat ne prennent de semblables initiatives que lorsqu'elles ne sont pas vouées à l'insuccès. Les Etats-Unis n'étaient d'ailleurs en la circonstance que le porteparole des grandes puissances européennes qui toutes, pour des raisons différentes, désirent la cessation des hostilités en Extrême-Orient. Bref, la proposition a été agréée à Saint-Pétersbourg et à Tokyo, mais à l'heure où nous écrivons le nom des plénipotentiaires et le lieu de leur réunion ne sont pas encore fixés, et au Japon comme en Russie on affecte de se montrer très sceptique sur la réussite des négociations. Il ne sera permis d'avoir bon espoir que lorsqu'un armistice aura été conclu en Mandchourie. D'ici là le théâtre de la guerre terrestre conserve tout son intérêt, et il ne faut pas se désintéresser de ce qui s'y passe.

Les dépêches de Mandchourie ont été rares depuis un mois. Du côté russe, le 4° corps est la seule unité nouvelle qui soit venue renforcer l'armée de Liniévitch depuis la bataille de Moukden, mais on doit supposer que les pertes subies par les corps déjà engagés ont été en grande partie réparées, et on s'accorde à fixer à 300.000 combattants l'effectif dont dispose Liniévitch. La réputation de ce dernier n'est plus à faire en tant que brave et vaillant soldat, mais il est d'autres qualités à demander à un généralissime commandant un groupe d'armées, et sur lesquelles nous ne sommes pas édifiés. Liniévitch vient de prendre l'initiative d'une adresse au tsar (10 juin), qu'il a fait signer à Kouropatkine, Kaulbars et Batianoff, où il est dit qu'il a réuni ses subordonnés en conseil supérieur de guerre, aussitôt qu'il a eu connaissance des bons offices du président Roosevelt, On peut passer sur les considérations diplomatiques du document pour retenir seulement que l'armée russe tout entière est enslammée du désir de venger Moukden et Tsou-shima; que ses positions sont excellemment fortifiées; que le temps pluvieux a empêché Liniévitch de rien entreprendre jusqu'à présent, mais que les pertes de Moukden étant réparées, il se sent en mesure de tenir tête avec succès aux efforts de l'ennemi et même de prendre l'offensive dans le courant du mois (1).

Quoi qu'il en soit de ces perspectives futures, nous n'avons à signaler ce mois-ci comme preuve de l'activité russe qu'un raid de cavalerie accompli par Mitchenko. A la tête d'une partie de la brigade du Caucase et de la division des Cosaques du Transbaïkal (17 mai), il a tourné l'extrême gauche des Japonais, passé le Liao au nord-ouest de Fa-kou-men, bousculé quelques détachements, détruit non loin de Fa-kou-men un important convoi de riz, et rallié au bout de cinq jours l'armée russe, ramenant 250 prisonniers, dont 5 officiers, 2 canons-revolvers et 100 chevaux, non sans avoir dispersé sur le chemin du retour plusieurs bandes de Kounkhouses. C'est donc un succès pour la cavalerie russe, mais il faut espérer qu'outre cette légère razzia elle a rapporté à Liniévitch des renseignements sur l'emplacement et les effectifs des troupes japonaises dans cette région. La destruction des convois présente un intérêt réel, mais secondaire.

Nous ne savons s'il faut prendre au sérieux des bruits sinistres qui ont circulé ces jours-ci, et d'après lesquels Liniévitch serait à la veille d'être cerné. Il nous semble difficile qu'on cerne une armée de 300.000 hommes sans que celle-ci s'en doute. Nous croyons plutôt que les Japonais mettent tout en œuvre pour s'assurer une supériorité numérique écrasante lors de la prochaine bataille, s'il doit s'en livrer encore une, et rendre le front Kouang-tcheng-tsé-Kirin intenable pour les Russes. Rennenkampf, qui est encore sur la position avancée de Haï-loung, a signalé l'avance d'une colonne japonaise par un chemin qui relie directement Kaï-youen à Haï-loung. Il s'agit donc bien d'une marche concentrique sur Hai-loung entreprise par trois directions à la fois, par Kaïyouen, Sing-king et Toung-koua.

Nous avons aujourd'hui des renseignements sur les effectifs qui ont été signalés en ces deux derniers points depuis longtemps déjà : ils appartiennent à une armée commandée par le général Kawamura, et qui est exclusivement composée

de territoriaux.

On se rappelle en effet (se reporter au Bulletin

⁽¹⁾ Si ce n'est pas là une vaine menace, on peut s'étonner de cette manie des généraux russes d'annoncer urbi et orbi ce qu'ils vont faire.

Rappelons que tout dernièrement Linièvitch déclarait qu'il se faisait fort d'expulser les Japonais de la Mandchourie et qu'il regrettait que la destruction de la flotte russe ne lui permit pas de transporter ses troupes au Japon. Ces façons de tranche-montagne sont déplaisantes chez un général victorieux, à fortiori chez celui qui ne l'a pas encore été.

octobre 1904, p. 453) que le Japon avait riposté la constitution de la IIº armée russe de Mandchourie par une modification à sa loi de recrutement. Aux termes du nouveau texte, le passage dans la réserve de la territoriale, c'est-à-dire dans la catégorie de l'armée qui ne doit jamais quitter le Japon, était retardé de 5 ans, d'où il résultait que les hommes agés de 32 à 37 ans devenaient disponibles pour le service armé à l'étranger. La loi ayant eu un effet rétroactif pour les contingents qui avaient passé dans la réserve de la territoriale de 1899 à 1903, on estime aujourd'hui qu'en ne tenant compte que des hommes ayant reçu une instruction militaire complète, c'est au bas mot un renfort de 280.000 hommes (nous avions dit 200.000 en octobre) que le ministère de la guerre pouvait ainsi envoyer en Mandchourie. En conséquence, il organisa, dès la fin de 1904, 26 régiments nouveaux, soit 2 régiments pour chacune des 43 circonscriptions militaires du Japon, et en constitua une armée sous les ordres du général Kawamura, qui fut envoyée en Corée, remonta le Yalou, et formait déjà dans les environs de Toung-koua l'extrême droite japonaise à l'époque de la bataille de Moukden.

Mais depuis lors, le Japon ne s'en est pas tenu là, et, à la fin du mois d'avril dernier, la loi de recrutement était une fois de plus modifiée et le ministre de la guerre prenait encore pour le service de guerre les trois classes de la réserve de la territoriale, qui n'étaient jusque-là astreintes à aucune convocation, c'est-à-dire les hommes de 37 à 40 ans. C'est un nouvel appoint de 170.000 soldats, en ne considérant que les hommes ayant servi effectivement dans l'armée active. Il est fort possible qu'un certain nombre d'entre eux aient déjà passé la mer, et que l'inertie apparente de l'armée Oyama soit due à ce que le maréchal attend que ces nouvelles troupes soient organi-

sées pour reprendre l'offensive.

Le Japon, tout dernièrement encore, a donc produit un effort gigantesque, et on doit penser que la diplomatie russe en tiendra compte, c'est-à-dire qu'elle se gardera des illusions dangereuses en ce qui concerne la situation respective des belligérants en Mandchourie. Elle a tout intérêt à négocier avant que Liniévitch ait subi un échec grave, qui est parmi les éventualités possibles. Elle a surtout intérêt à ce que le territoire russe reste intact, et que les Japonais n'entament rien contre Vladivostok. Ce n'est pas que cette place ait grande importance au point de vue militaire depuis l'anéantissement de la marine russe, mais elle en aura toujours au point de vue commercial. C'est une ville déjà florissante, la seule porte désormais ouverte à la Russie sur le Pacifique. Il importe donc que Vladivostok reste russe, et pour cela que le drapeau russe ne cesse pas un instant d'y flotter, parce qu'une paix se conclut souvent sur la fâcheuse base de l'uti possidetis. Pour toutes ces raisons, instruite d'ailleurs par le triste résultat qu'ont eu les ermoiements du mois de janvier 1904, la diplomatie

russe comprendra que lenteur et habileté ne sont pas toujours synonymes (1).

LES ESPÉRANCES DE PAIX

A la suite d'une intervention du gouvernement des Etats-Unis qui avait cru le moment favorable, après le désastre russe de Tsou-shima, qui règle définitivement la question de la maîtrise de la mer, on a pu concevoir l'espérance de voir prochainement rétablir une paix qui nous intéresse, nous autres Français, pour d'autres raisons que des motifs purement humanitaires. Depuis un certain temps, d'ailleurs, les gouvernements de Washington, de Paris et aussi, assure-t-on, de Berlin, s'efforçaient de faire entendre raison à la Russie et de l'amener à conclure la paix. Le 7 juin, trouvant son terrain suffisamment préparé, le président Roosevelt adressa à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg et à son ministre à Tokyo une dépêche qu'ils devaient communiquer aux gouvernements russe et japonais, et dont voici la traduction:

Le Président estime que le temps est venu où, dans l'intérêt de toute l'humanité, il doit s'efforcer de voir s'il n'est pas possible de mettre une fin au conflit terrible et lamentable qui sévit à l'heure actuelle. Avec la Russie comme avec le Japon, les Etats-Unis ont un héritage de liens d'amitié et de bonne volonté. Ils sentent que le progrès du monde est retardé par la guerre entre ces deux grandes nations. Le Président presse donc les gouvernements russe et japonais, non seulement dans leur propre intérêt, mais encore dans celui de tout le monde civilisé, d'ouvrir des négociations directes en vue de la conclusion de la paix.

Le Président suggère que ces négociations de paix soient conduites directement et exclusivement entre les belligérants. En d'autres mots, qu'il y ait une rencontre de plénipotentiaires ou de délégués russes et japonais sans aucun intermédiaire, pour voir s'il n'est pas possible à ces représentants des deux puissances de s'entendre sur les conditions de paix. Le Président demande sérieusement aux gouvernements russe et japonais de consentir à une telle réunion.

Bien que le Président n'estime pas qu'il faille faire intervenir un intermédiaire quelconque dans les négociations de paix elles-mêmes, il est entièrement disposé à faire ce qu'il peut si les deux puissances intéressées pensent que ses services pourront être utiles en quoi que ce soit pour fixer les préliminaires, le lieu et le moment de la réunion. Mais si ces préliminaires peuvent être réglés directement entre les deux puissances, ou de quelque autre manière que ce soit, le Président en sera heureux, car son seul but

⁽¹⁾ On vient d'avoir, par une voie imprévue, le compte exact des pertes de l'armée japonaise jusqu'à la bataille de Moukden exclusivement. Une cérémonie religieuse a eu lieu à Tokyo le mois dernier en l'honneur des esprits des soldats morts pendant la guerre. A cette occasion, un document officiel a fait connaître que les rites seraient accomplis pour 28.999 soldats et 1.887 marins. Une omission serait, en pareil cas, considérée comme un sacrilège. Suivant la proportion généralement admise, ces 30.000 morts font supposer 100.000 blessés. Si l'on y ajoute 60.000 hommes, triés ou blessés à la bataille de Moukden, on voit que le nombre des Japonais atteints par le feu depuis l'ouverture des hostilités approche de 200.000.

est de provoquer une réunion que tout le monde civilisé désire voir aboutir à la paix.

Ces deux notes ont été remises, et M. Meyer, ambassadeur des Etats-Unis à Saint-Pétersbourg, la même donnée directement au tsar dans une audience qu'il lui avait demandée.

Les deux gouvernements intéressés ont répondu, le Japon le 10 juin, par la note suivante :

Le gouvernement impérial a donné à la suggestion du président des Etats-Unis, comprise dans la note remise au ministère des Affaires étrangères par le ministre des Etats-Unis, le 9 juin, la très sérieuse considération à laquelle elle avait droit, de par sa source et son importance. Désireux, dans l'intérêt du monde aussi bien que dans l'intérêt du Japon, du rétablissement de la paix avec la Russie, dans des conditions telles qu'elles en garantiront entièrement la stabilité, le gouvernement impérial, en réponse à la suggestion du Président, nommera des plénipotentiaires de Japon appelés à se rencontrer avec des plénipotentiaires de la Russie, à l'époque et au lieu qui seront trouvés agréable mutuellement, dans le but de négocier et de conclure la paix directement et exclusivement entre les deux puissances belligérantes.

La note russe est un peu moins claire. Elle a été publiée dans le *Messager officiel*, et voici son passage le plus important :

En ce qui concerne la réunion possible de plénipotentiaires russes et japonais chargés d'examiner jusqu'à quel point les deux puissances pourraient élaborer des conditions de paix, le gouvernement impérial n'aurait aucune objection de principe à une telle tentative, si le gouvernement japonais exprimait le désir de la voir faire.

Ce langage a diminué les espérances de voir prochainement conclure la paix La Russie prend, dans cette réponse, l'attitude d'une puissance qui attend des ouvertures, et le Japon paraît absolument décidé à ne pas prendre, de son côté, l'attitude correspondante. On a donné à l'empressement médiocre de la Russie une foule de raisons. Pour les uns, elle aurait encore des illusions sur les moyens de l'armée qu'elle possède actuellement en Mandchourie, et elle espérerait une victoire de Liniévitch. Pour les autres, le parti de la guerre continuerait à être le plus fort à Saint-Pétersbourg. Quelques-uns estiment que le gouvernement russe ne désire pas faire la paix de crainte d'enlever tout scrupule aux éléments révolutionnaires, mais il faut observer que c'est là une idée qui est en étrange contradiction avec celle qu'expriment couramment les partisans des réformes, lesquels disent que la conclusion de la paix scrait facheuse en rendant au gouvernement des moyens d'action pour réprimer l'agitation intérieure, et en lui évitant de nouvelles démonstrations de sa corruption et de son incapacité.

Il est impossible à des observateurs du dehors de se rendre compte des raisons exactes des hésitations, ou tout au moins du peu de hâte de la Russie. On peut se demander toutefois si le manque d'énergie à la tête, le manque d'unité de direction entre les coteries qui entourent le trône, ne conduisent pas à déterminer l'incertitude et la gaucherie admi-

nistrative qui ont caractérisé toute cette triste période. Toute la politique russe en Mandchourie à été dominée par ces mauvais éléments. La Russie est allée à Port-Arthur alors que ses hommes d'Etat les plus remarquables ne le désiraient pas. Elle a commis des imprudences étranges dans sa politique coréenne, en ajoutant une action en Corée à son occupation de la Mandchourie, au risque de faire éclater immédiatement un conflit que tout le monde pouvait prévoir avec le Japon. On a prétendu que des intérêts particuliers, placés parfois singulièrement haut, avaient contribué à ces entreprises coréennes, et aux répugnances que, pendant toutes les négociations, les Russes avaient montrées à les abandonner. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y a eu là un manque de décision, des influences contradictoires, qui ont provoqué une guerre, que beaucoup de Russes les plus éclairés ne désiraient pas, et qu'aucun homme, se renseignant sérieusement sur les conditions de l'Extrême Orient, ne pouvait d'ailleurs désirer.

Il est vraisemblable que c'est la même incertitude gouvernementale, le même désordre qui se font encore sentir à l'heure actuelle. Il faut espérer que le gouvernement du tsar s'en dégagera. Rien ne permet de croire que Liniévitch ait la moindre chance d'être victorieux. La supériorité du nombre, que l'on avait sans cesse prédite pour les Russes, n'a jamais été atteinte, les Japonais ayant mobilisé et formé des soldats plus vite que la Russie ne pouvait transporter les siens par le Transsibérien. Pour continuer la guerre, il faudrait que la Russie se résignât à la faire encore pendant quatre ou cinq ans, de manière à finir par épuiser financièrement le Japon. En a-t-elle les moyens, ne risque-t-elle pas de sacrifier des intérêts graves en Occident, en s'obstinant dans une lutte si mal commencée? Toute la question est là. Il est clair que les conditions japonaises tendent, dès à présent, comme nous l'avons dit, à l'exclure complètement de la politique active en Extrême-Orient. Elle conçoit donc une grande répugnance à conclure la paix. Mais que cette répugnance devienne agissante, qu'elle retarde les concessions nécessaires, on ne le comprendrait que si le gouvernement de Saint-Pétersbourg, comme nous venons de le dire, espérait pouvoir faire durer assez longtemps la lutte pour changer la situation, non dans un avenir très prochain, mais au bout de toute une série d'années.

D'après les dernières informations, du reste, cette question serait résolue négativement à Saint-Pétersbourg, et on serait décidé à se prêter aux négociations que tout homme raisonnable voit nécessaires. Après avoir accepté Washington comme lieu de réunion des plénipotentiaires des deux belligérants, on annonce que le gouvernement russe ne tardera pas à nommer ses plénipotentiaires. La réunion pourrait donc avoir lieu à la fin de juillet ou au commencement d'août, non pas à Washington, qui est inhabitable pendant l'été, mais bien sur quelque autre point du nord des Etats-Unis, où les négociateurs se transpor-

eraient après avoir tenu, pour la forme, leur pre-

mière réunion dans la capitale fédérale.

Les tiers ne manqueront pas de juger satisfaisant le choix du pays où la négociation aura lieu. Il est clair que les Etats-Unis, par leur situation et la possession des Philippines, vont devenir la plus grande puissance navale du Pacifique. Ils auront donc les moyens de maintenir l'équilibre, si peu satisfaisant qu'il soit, qui sortira des négociations de demain, et dont, par le fait qu'ils les auront provoquées, qu'elles auront eu lieu sur leur territoire, et aussi qu'ils ont une conscience très exacte de leur rôle dans le monde, ils deviendront quelque peu les garants.

Mais pour cela encore faut-il que le gouvernement russe, après avoir été incapable de faire convenablement la guerre, ne se montre pas

aussi incapable de conclure la paix.

CHEMIN DE FER

ET

PORT DE PONDICHÉRY

On nous communique la réponse suivante à l'article paru dans notre dernier *Bulletin* sur le « Commerce des Arachides à Pondichéry ».

Dans son numéro de mai 1905, le Bulletin du Comité de l'Asie Française a publié un long article qui ne saurait rester sans réponse sur le commerce des arachides à Pondichéry. La conclusion de cette étude, c'est que le chemin de fer projeté de Pondichéry à Cuddalore serait pour la colonie une folie et une ruine, et que le chef-lieu de nos établissements doit se résigner à vivre de ses souvenirs et des produits de sa banlieue.

Faut-il souscrire à cet étrange jugement? Se sont-ils trompés les fondateurs de notre ancien empire de l'Inde, lorsqu'ils ont choisi les points stratégiques, commerciaux autant que militaires, de notre occupation? Se sont-ils également trompés, tous les hommes de science et d'expérience, tous les négociants et industriels, toutes les assemblées élues, chambres de commerce et conseils généraux, qui, depuis quinze ans, n'ont cessé de réclamer l'outillage économique, que tous les peuples, sous toutes les latitudes, considèrent comme le premier élément de vie et de progrès?

L'examen, aussi rapide que possible, de cette question, suffira pour rétablir la réalité des faits et pour démontrer le caractère spécieux des rai-

sons invoquées.

La question de l'outillage économique nécessaire à la prospérité de notre colonie de l'Inde remonte à près de vingt ans. A la suite de la grande famine qui décima la population de la péninsule, un programme de voies ferrées fut

élaboré, afin que les grains qui pourrissaient sur la côte pussent être transportés dans l'intérieur, où la famine transformait en déserts les bourgs et les villages. En 1889, le gouverneur général, vice-roi de l'Inde, lord Lansdowne, tout en regrettant que les circonstances ne permissent pas à son gouvernement d'assumer lui-même la construction des voies ferrées intéressant le territoire français, accordait d'avance à notre administration les autorisations nécessaires, afin que celle-ci pût entreprendre, sur le territoire britannique, les travaux dont le but devait être de rattacher les ports français au réseau anglo-indien.

En 1 87, pour la première fois, il fut question d'un projet tendant à relier Pondichéry et Cuddalore. Tout l'historique de cette question du chemin de fer a été fait devant le Conseil général de nos établissements dans sa session ordinaire d'octobre-novembre 1903. (Voir procès-verbaux, pages 685 et sq.) Nous en résumons les traits principaux : A l'unanimité, le 3 décembre 1887, le chemin de fer fut voté. En 1889, nouveau vote unanime, comportant, pour l'administration, l'autorisation de contracter l'emprunt nécessaire à l'exécution des travaux. En 1893 et 1894, le vote fut renouvelé. En 1896, dans la séance du Conseil général du 30 décembre, un conseiller, rappelant les vœux répétés émis par la Chambre de commerce, déclare : « Quand une assemblée, composée d'hommes spéciaux et naturellement placés pour juger sainement l'état des choses, émet une opinion catégorique sur l'urgence d'un pareil travail, il faut reconnaître qu'elle a des raisons bien graves pour s'exprimer ainsi. Du reste, le Conseil général a partagé son opinion; il n'y a donc plus à démontrer la nécessité du chemin de fer, tant au point de vue économique qu'au point de vue budgétaire. »

La situation financière de la colonie, devenue alors mauvaise, fut une cause d'ajournement de la solution désirée et jugée nécessaire. La colonie se tourna vers la métropole, bénéficiaire, depuis 1817, de la « rente de l'Inde », lui exposa sa détresse, ses besoins, et la question entra dans une nouvelle phase. Jamais ne fut contestée l'utilité du travail; on discuta uniquement sur les voies et moyens de son exécution. La formule qui consacra finalement l'accord intervenu entre les ministres des Finances et des Colonies inspira quelques réserves à une fraction du Conseil général de 1902, et c'est en novembre 1904 seulement que le vote unanime des conseillers permit d'entrevoir la fin de cette longue attente. Inutile de dire que, pendant ce délai, les dangers auxquels on voulait parer s'étaient précisés et aggravés.

La critique du programme économique de l'Inde française considère trois entreprises principales : création de magasins généraux, allongement du pier ou wharf, construction du chemin de fer de Pondichéry à Cuddalore. Les renseignements botaniques et statistiques, qui sont comme la pré-

.

face de cette critique, ne comportent aucune observation. L'allusion décochée à la Banque de l'Indo-Chine sera facilement relevée par les intéresses. Quant à l'éloge des maisons étrangères, par opposition aux maisons françaises, le moins qu'en en puisse dire, c'est qu'il part d'un jugement très indépendant. Mais laissons cela pour en venir immédiatement au fond du débat.

La création des magasins généraux aurait surtout pour objet, prétend l'auteur de l'article, de débarrasser la Banque de l'Indo-Chine d'une exploitation qui a cessé de lui plaire. Tout d'abord, dans la nomenclature des travaux à exécuter, sur les fonds de l'emprunt, dans la colonie de l'Inde, il n'est pas question de magasins généraux. Le vœu formulé à cet égard par la Chambre de commerce est resté à l'état de vœu. Cela dit, il est absolument rationnel d'envisager comme complément de la voie ferrée un système sagement organisé de magasins et d'entrepôts pour les arachides, objet presque exclusif du trafic.

Actuellement, le nombre des magasins d'arachides varie, suivant les années, de 30 à 80. Leur dispersion est une cause d'accroissement des frais de garde, de transport et de manipulation de la marchandise. Beaucoup de maisons d'habitation ont été transformées en dépôts d'arachides. Il en résulte pour les maisons une dégradation hâtive. Par toute la ville, l'odeur écœurante et malsaine de l'arachide se fait sentir, les rues sont « hachées » par les charrois multiples et incessants. Les négociants ont si bien compris les inconvénients de la situation, qu'ils se sont mis à construire de grands magasins pour séchoirs et dépôts. Si, depuis dix ans, au lieu de discuter la question, on l'avait résolue, l'administration quelconque qui aurait, en un point hors de la ville, agrandi ou bâti des magasins généraux ou non, aurait rendu un service signalé à l'hygiène publique, au budget de la ville et à celui de la colonie, ainsi qu'aux négociants exportateurs. N'est-ce rien que de provoquer une diminution des frais de chargement d'une marchandise d'exportation? On reproche aux navires français de ne pas venir charger à Pondichéry. A qui la faute? Pourquoi nos compagnies exigent-elles un fret plus élevé que les compagnies anglaises ou italiennes? Si, après le délaissement de nos ports par nos navires, on provoque l'abandon de la colonie par les colons, est-on certain de ne pas donner à celle ci le coup de grâce et de ne pas détourner tout son trafic sur des places toutes prêtes à prendre la succession des nôtres, de Marseille par exemple?

L'allongement du pier ne paraît pas utile à l'auteur de l'article auquel nous répondons. Pas de danger, dit-il, que Cuddalore prenne une extension nuisible à Pondichéry. Porto-Novo, seul concurrent dangereux, est trop au sud; Negapatam ne fait du tort qu'à Karikat.

Autant d'affirmations, autant d'erreurs.

Le projet d'allongement du pier voté par le conseil général de l'Inde française a pour but de porter la tête de cet ouvrage au delà de la barre, qui, par les temps de mousson, rend la côte inabordable. Pendant les mois de novembre et décembre 1904, presque aucun navire n'a pu travailler à Pondichéry. Le courrier mensuel, le Dupleix, a failli porter ses passagers à Madras.

Dupleix, a failli porter ses passagers à Madras. Sur la côte occidentale d'Afrique, un wharf est considéré comme le premier travail à faire pour assurer les relations entre la côte et les navires. Depuis quarante ans, Pondichéry a le privilège de posséder un wharf: ne voudra-t-on pas donner à cet ouvrage le perfectionnement nécessaire? Préfère-t-on attendre qu'une autre rade se décide à s'outiller elle-même et ruine à

jamais la nôtre?

Il y a quinze ans, Cuddalore n'existait pas, tandis que Pondichéry expédiait près d'un million de balles d'arachides. En 1897, Pondichéry tombe au-dessous de 400.000 balles et Cuddalore en expédie 171.000. En 1902, Pondichéry remonte à 850.000 balles; Cuddalore suit à 650.000. En 1904, les chiffres respectifs sont 728.000 balles et 580.000 balles. En 1905, pour la première fois, Pondichéry s'arrête à 400.000 balles et laisse Cuddalore passer à 600.000. Telles sont, en effet, les évaluations globales de la campagne 1904-1905. Sans doute, la sécheresse a partout réduit la récolte, mais Cuddalore a maintenu son chiffre de bonne année, tandis que Pondichéry a vu le sien décroître de 50 %. Porto-Novo, né au trafic en 1903, a aussi maintenu son chiffre en 1904. Negapatam, au contraire, est tombé de près de 300.000 balles à moins de 100.000.

Il est puéril de nier l'influence, sur le trafic, des facilités d'embarquement et de débarquement que présente un port, et les négociants anglais ne font certes pas un faux calcul, lors même qu'ils expédient par Madras des marchandises dont le chemin naturel passe par ces ports du Sud. Puisque Madras détourne ainsi une part du commerce du Sud, est-il téméraire de penser que Pondichéry attirera sur sa rade un commerce nouveau? Les commerçants, gens pratiques, vont au meilleur marché. D'autre part, quelle raison politique gênerait le commerce pondichérien? Nos établissements ne portent pas ombrage à l'empire anglo-indien. Leur activité ne peut être qu'industrielle et commerciale, grâce surtout à leur emplacement. A Pondichéry, Chandernagor, Yanaon, Karikal, Mahé, la poste, le télégraphe, les monnaies, les poids et mesures sont anglais. S'il est, pour l'entente cordiale, une terre d'élection, c'est bien l'Inde. Dans nos établissements, nos voisins ne craignent que la mauvaise administration dont notre colonie paraît avoir le monopole.

Le programme des travaux à exécuter dans notre colonie comportait, avant que le conseil général n'y renonçat, des routes, des ponts, des irrigations susceptibles de développer la production agricole. Tel est le système anglais, et nos voisins s'en trouvent bien : leur production générale croit sans cesse. Imitons-les et nous aurons notre part d'un trafic tous les ans en-excédent. Laisserons-nous plutôt nos voisins entreprendre sur notre propre domaine et drainer à Cuddalore les produits de l'Ouest pondichérien? L'Indien, d'ailleurs, n'a pas de nationalité. C'est de millions de roupies que le gouvernement britannique dote les voies de communication et les irrigations. Il sème largement, mais moissonne plus encore. Des cantons incultes sont, chaque année, transformés en champs de rapport avec la production, le trafic augmente. Où se porte-t il, sinon aux ports et rades outillés pour le recevoir? Là aussi le travail et les salaires s'accroissent; les dépenses s'élèvent, mais les recettes aussi. Les budgets en fournissent la preuve.

L'outillage de Pondichéry est resté le même depuis quarante ans. C'est à la main qu'on manœuvre les grues du pier. La corporation des makouas ou bateliers n'est pas sans importance; on se garde donc de déranger sa routine. L'Inde est une société immuable: tout doit s'y faire, à jamais, cemme il y a six mille ans. C'est une opinion; on la comprend chez certains natifs; on a le droit d'être surpris qu'un Français lui prête

l'appui de sa plume.

Le chemin de fer, voilà l'ennemi, telle est, en effet, la conclusion vraie du long article publié dans le dernier Bulletin du Comité de l'Asie. On croirait entendre l'écho de certaines théories chères au parti de l'immobilisme. Ce parti, réfractaire à tout progrès, à toute vérité, à tout ce qui est occidental et français, à tout ce qui n'est pas fanatisme et superstition, existe malheureusement dans l'Inde française. C'est à lui qu'on doit

la stagnation dont les derniers débris de l'empire fondé par Dupleix sont en train de mourir tout doucement.

Tout autant que l'Afrique, l'Asie est le champ ouvert aux compétitions industrielles des nations. On le voit assez chez nos voisins, dans l'Inde britannique. Il faut venir dans l'Inde française pour voir les rails anglais s'arrêter à quelques mêtres de notre sol. Au lieu de leur ouvrir la voie, on l'a fermée. Mahé et Chandernagor sont contournées, et délaissées, par la voie anglaise et par son trafic. Chandernagor ne vit que de Calcutta, dont elle est un faubourg; Mahé agonise. Peut-on sortir impunément du courant de la vie? Karikal, qui eut la chance d'être rattachée au réseau indien, vit encore, quoique stationnaire. Et la cause de cette stagnation, c'est l'inintelligence avec la-quelle fut exécuté le travail qui devait assurer le progrès. Le chemin de fer fut, tout d'abord, construit à un prix extravagant. Le contrat, passé avec la compagnie anglaise d'exploitation, lui donna les bénéfices et nous réserva les charges; il abdiqua même; en terre française, notre juridiction. Le résultat fut qu'à un capital dépensé de deux millions de francs correspond seulement un revenu qui n'atteint pas 1 0/0. Et ce résultat

est dû au seul transport des voyageurs. L'Inde, en effet, est un pays de pèlerins. Nuit et jour les trains sont bondés et les gares encombrées: Les chemins anglais, autour de Karikal, rapportent des dividendes très appréciables. Qu'on complète notre voie par l'aménagement, même sommaire, du port, il n'en coûtera rien de plus pour exploiter la voie, mais celle-ci transportera dorénavant des marchandises et non plus seulement des voyageurs. Le chemin de fer de Karikal ne sera plus un argument contre celui de Pondichéry.

Un coup d'œil sur la carte fait ressortir le défaut actuel de la situation de Pondichéry, à l'angle nord-est d'un triangle très enfoncé dans les terres : 32 kilomètres séparent Pondichéry de Cuddalore. En 30 minutes on ferait le trajet, tandis qu'il faut actuellement quatre heures pour parcourir les 84 kilomètres de la voie détournée par Villupuram. Les voyageurs vont en voiture prendre le train à Cuddalore. Cela se passe dans une contrée où la population compte 600 habitants au kilomètre carré et vit dans un mouvement incessant. Les voyageurs suffiraient à payer l'exploitation de la voie. L'expérience de Karikal le démontre.

Tous les calculs ont été faits et refaits sur le coût probable, sur les recettes et les dépenses présumées de la voie Pondichéry-Cuddalore. Qu'il s'agisse de la voie d'un mètre ou de celle de 0 m. 75, nul argument nouveau n'infirme la démonstration, faite, depuis vingt ans, dans toutes les assemblées élues, de la nécessité du chemin de fer raccordant Pondichéry au Sud de l'Inde.

Si la Chambre de commerce, la première intéressée à la vitalité de notre colonie, s'est, en dernier lieu, ralliée à la voie étroite, c'est afin d'assurer le rendement immédiat de l'entreprise. Qu'on se reporte aux données mêmes dont on veut déduire la probabilité d'un déficit, on constatera que même en négligeant tout espoir d'accroissement de trafic, en n'escomptant pas les 30.000 tonnes d'arachides espérées de Cuddalore, le bénéfice serait encore de 28.569 — 12.187 — 16.382 Rs.

En abandonnant le projet de voie large, la Chambre de commerce avait aussi en vue l'affectation d'un reliquat de 4 à 500.000 francs, à des travaux de viabilité et d'irrigation, destinés précisément à accroître la production pondichérienne et à retenir vers notre port tous les produits des territoires voisins, tentés de profiter des facilités que les Anglais leur porteront, en raison de notre inertie, aussi loin que possible. Notre contradicteur, enfin, compte-t-il pour rien l'augmentation générale de l'activité économique, conséquence certaine d'un mouvement nouveau créé par une voie ferrée?

Ce qu'il y a, au fond, sous la critique de l'œuvre projetée pour le développement de notre colonie de l'Inde, tous ceux qui ont habité cette colonie ou qui même n'ont fait que la visiter le savent; c'est le parti pris de restreindre le plus possible la part de l'activité européenne, de manière à mieux asseoir la domination du parti de l'immobilisme. Qu'a-t-on besoin, dans une Inde

figée dans son sommeil six fois millénaire, de commerçants turbulents, de locomotives hurlantes, de fabriques enfiévrées? Que Brahma et ceux qui vivent de son culte règnent en paix sur des populations endormies, cela doit suffire. Est-ce pour cucourager ce nirvâna anticipé, que nous entretenons une administration dans l'Inde?

LA POLITIQUE AMÉRICAINE

AUX PHILIPPINES

M. de Lamothe, gouverneur des colonies, qui a été chargé d'une mission du gouvernement général de l'Indo-Chine aux Philippines, a bien voulu nous faire bénéficier des résultats de l'intéressante enquête qu'il a poursuivie sur la politique américaine dans cet archipel. Il nous a autorisés à prendre les principaux passages de la conférence qu'il a faite à ce sujet au dernier congrès colonial, y présentant au public le résumé du rapport qu'il a adressé sur sa mission au gouverneur général de l'Indo-Chine.

Caractères généraux de l'occupation et de la domination américaine. - C'est sans l'avoir délibérément voulu que le peuple des Etats-Unis s'est trouvé maître de l'archipel des Philippines avec ses 300.000 kilomètres carrés (tout près des trois cinquièmes de la France) et ses 8.000.000 d'indigènes de tribus et de langues diverses. Pendant un certain temps la république américaine a pu demander si elle garderait cette conquête. Une opposition très forte s'est prononcée aux Etats-Unis contre cette solution. Pour la vaincre, il a fallu surtout montrer au peuple américain qu'il avait assumé, rien que par le fait de ses victoires sur l'Espagne, une responsabilité à laquelle il ne pouvait plus se dérober. En livrant au hasard l'avenir et la propriété d'un magnifique archipel, il risquait non seulement de jeter dans l'anarchie les 8 millions de Philippins, mais encore de déchaîner des convoitises étrangères qui pourraient mettre en danger la paix du monde. C'est donc, en réalité, non une ambition directe, mais bien le sentiment, orgueilleux si l'on veut et même « impérialiste », du devoir qui a maintenu la barrière élevée dans l'archipel sur lequel elle s'était déployée un peu par hasard. Et ces origines, ces raisons morales de la domination américaine aux Philippines ont déterminé son caractère. Il ne s'agissait pas d'y créer une domination éternelle, une sujétion définitive, une sorte de cheptel humain comme celui de l'Insulinde néerlandaise. Les Américains ont sincèrement voulu éduquer, élever le plus vite possible les Philippins, fût-ce même dans le but désintéressé de leur donner de plus en plus la direction de leurs propres destinées.

Comme nous venons de le dire, les origines de

la domination américaine expliquent bien son caractère. La victoire navale remportée le 1er mai 1898 par l'amiral Dewey avait livré aux Américains la baie de Manille. La ville elle-même, bloquée par eux tandis qu'elle était pressée par les insurgés du côté de la terre, s'était rendue aux autorités navales américaines le 13 août, au moment même où l'on signait à Washington le protocole de paix. Ce protocole se bornait à stipu-Îer que les États-Unis occuperaient « la ville, la baie et le hâvre de Manille jusqu'à la conclusion du traité de paix qui réglera le contrôle, la disposition et le gouvernement des Philippines ». S'appuyant sur ces termes vagues, craignant d'autre part que le rétablissement de l'autorité espagnole provoquat des événements sanglants dont l'opposition le rendrait responsable, ou qu'une indépendance prématurée n'amenat des désordres, puis l'intervention de quelque autre puissance, le président Mac-Kinley réclama la cession de tout l'archipel philippin aux Etats-Unis. Il l'obtint, au traité de Paris, moyennant une indemnité de 100 millions de francs.

Le Sénat ratifia le traité, mais personne, aux Etats-Unis, n'avait d'idée arrêtée sur ce qu'on ferait des Philippines. Le président Mac-Kinley nomma une commission pour aller étudier la question. Il lui donna pour président M. Shurman, recteur de la *Cornell University*. Ce personnage raconta plus tard, en ces termes, la conversation qu'il avait eue avec le Président:

Pour parler net, Monsieur le Président, dit M. Shurman, je suis en opposition avec votre politique aux Philippines. Je n'ai jamais désiré l'acquisition de cet archipel.

— Oh! répondit M. Mac Kinley, que cela ne vous gêne point! Moi non plus je ne ressentais nul besoin d'acquérir les Philippines, et dans le protocole préliminaire (de Washington) je m'étais réservé la liberté de ne pas les prendre, mais à la fin il n'y avait point d'autre alternative.

.... Le peuple américain qui avait fait la guerre pour l'émancipation de Cuba n'aurait pu consentir, après la victoire de l'amiral Dewey dans la baie de Manille, à laisser plus longtemps les Philippines sous l'oppression espagnole. Que restait-il donc? Si, l'Espagne étant expulsée des Philippines, la domination américaine n'y était pas installée, la paix du monde pouvaitêtre mise en danger.

Le Président fit comprendre à M. Shurman que la Commission, travaillant sur une table rase, devait en réalité indiquer au gouvernement le programme qui lui semblerait applicable à la situation des Philippines. Résumant la situation à ce moment, M. Shurman disait plus tard : « Il nous était encore loisible alors d'octroyer aux Philippins l'indépendance, d'établir sur eux un protectorat, de leur donner un gouvernement de forme coloniale ou de les admettre à la dignité de territoire ou même d'Etat dans l'Union..... C'était la carte blanche absolue pour disposer de l'avenir de leur pays. »

Tandis que la Commission voguait de San-Francisco vers Manille, les hostilités éclataient entre Américains et Philippins. Les relations n'avaient jamais été bonnes : le 13 août 1898, les Améri-

cains leur avaient refusé l'entrée de Manille qui venait de se rendre. Le 4 février 1899, des coups de fusil, commençant une guerre, avaient éclaté dans la banfieue de Manille entre des avant-postes des deux forces. Tout en faisant son enquête, la Commission s'efforça de rétablir la paix. Elle faillit y réussir en mai 1899 et n'échoua que devant la traîtrise d'un général philippin qui empêcha le départ des délégués dont le Congrès philippin, réuni à San-Isidro, avait voté l'envoi pour négocier une entente. Mais les hostilités durèrent même après la capture du président d'Aguinaldo, pris en mai 1901. Ce fut seulement le 4 juillet 1902 qu'une proclamation du président Roosevelt put déclarer la fin de l'état d'insurrection et rapporter les dispositions restrictives de la liberté de la presse et du droit de réunion qui avaient été édictées pour parer aux nécessités du moment.

Cette guerre avait coûté aux Etats-Unis une dizaine de mille vies humaines et plus de 2 milliards de francs. A la fin de 1899, l'armée américaine d'occupation était de 71.000 hommes : elle

a été réduite depuis à 15.000.

Dès février 1900, la Commission présidée par M. Shurman avait remis au Congrès son rapport, contenu dans quatre gros volumes. Le Président, après avoir étudié ce rapport, décida que les Philippines seraient conservées et organisées. En avril 1900, il nommait une seconde commission, entièrement composée de membres civils, à laquelle il conférait les pouvoirs législatifs exercés jusqu'alors par le gouverneur militaire. Celui-ci conservait toutefois provisoirement le pouvoir exécutif. Les instructions du président Mac-Kinley à la Commission, datées du 7 avril 1900, sont regardées à juste titre par les Américains comme un de leurs plus remarquables documents d'Etat, State papers.

Dans ces instructions, le Président indiquait à grands traits les principes généraux qui devaient présider à l'organisation future du pays. Il prescrivait l'établissement progressif d'un régime de libertés municipales et provinciales dont l'application devait suivre d'aussi près que possible les progrès de la pacification. Il proclamait expressément le principe de la dévolution ultérieure aux natifs des emplois civils temporairement exercés par des Américains. Rappelant dans une paraphrase presque littérale les principes de la fameuse « Déclaration des Droits » rédigée lors de la proclamation de l'Indépendance des États-Unis, il en faisait la base même de la future législation des Philippines. Sur ce point, il se montrait d'une netteté péremptoire, presque intransigeante; témoin ce passage que je traduis littéralement :

La Commission doit bien se mettre dans l'esprit, et on doit faire nettement comprendre aux peuples de l'Archipel qu'il y a certains grands principes qui sont devenus la base de notre système gouvernemental et que nous jugeons essentiels pour assurer le règne de la loi et le maintien de la liberté individuelle, principes dont l'expérience, acquise par nous, leur a été malheureusement refusée jusqu'à ce jour.

Il y a aussi certaines règles pratiques du gouvernement que nous avons reconnues essentielles à la préservation de ces grands principes de liberté et de législation; des principes et des règles de gouvernement doivent être établis et maintenus dans leurs îles, dans l'intérêt de leur liberté et de leur bonheur, alors même qu'ils seraient en contradiction avec les coutumes ou règles de procédure auxquelles ils étaient habitués.

Il est évident que les intelligences les plus éclairées des îles Philippines apprécient pleinement l'importance de ces principes et de ces règles et que les uns et les autres

recevront à bref délai l'assentiment général.

Dans le même document, le Président des Etats-Unis préconisait aussi l'adoption d'un système général d'éducation, prévoyait une législation spéciale pour les groupes non civilisés de population et rappelait à tous les officiers et fonctionnaires des Etats-Unis qu'ils avaient le devoir de respecter non seulement les intérêts matériels, mais les droits personnels et sociaux du peuple de l'archipel, leur enjoignant de traiter ce peuple avec la même courtoisie et le même respect de la dignité personnelle que les citoyens des Etats-Unis sont accoutumés à exiger les uns des autres.

Dans une autre circonstance, le président Mac-Kinley s'exprimait en ces termes : « Les Philippins sont à nous, non pour les exploiter, mais pour les développer, les civiliser, les instruire, les exercer dans la science du « self-government »; c'est là le sentier du devoir que nous devons suivre, à moins d'être infidèles au mandat

grandiose qui nous est confié.

« La question n'est pas : cela rapportera-t-il? mais plutôt : ferons-nous ce qui est juste? Et c'est au peuple des Etats-Unis d'exprimer sa volonté

sur cette grande question. »

Ainsi, en pleine guerre, le peuple conquérant traçait tout un programme d'organisation, et un programme singulièrement libéral. Il n'a pas été modifié depuis cinq ans, en dépit des plus vives critiques du dedans et du dehors. Voici comment il a été appliqué:

Constitution des Philippines. — La constitution des Philippines, ainsi d'ailleurs que celle de
Porto-Rico, a été une innovation dans la politique des Etats-Unis. En vertu des arrêts de la
Cour suprême des Etats-Unis qui ont tranché un
certain nombre de questions nées de la prise de
possession de Porto-Rico et des Philippines, ces
acquisitions ne sont devenues ni des Etats de
l'Union américaine, ni même des « Territoires »,
dans le sens légal de ce dernier mot. Ce sont des
dépendances dont le lien avec l'ensemble de
l'Union est défini par le terme : « appartenant
territories ».

Toutes sortes de comparaisons ingénieuses ont été inspirées aux humoristes américains par cette situation. Une des plus frappantes a été celle des hommes qui ont comparé cet état provisoire à un stage, à un purgatoire à deux issues : d'un côté l'enfer, c'est-à-dire l'expulsion définitive, pour cause d'incapacité radicale, du monde américain;

de l'autre, le paradis, c'est-à-dire l'entrée parfaite dans la Confédération.

Ce status de Porto-Rico et des Philippines ourmenta beaucoup une grande partie de l'opinion qui ne voyait pas comment la Constitution permettait à la Confédération d'avoir des sujets. La Cour suprême elle-même n'a tranché le litige, dans le sens de la non-applicabilité de la Constitotion des Etats-Unis aux nouvelles acquisitions territoriales, qu'à une voix de majorité.

Même avec cette voix unique, la solution est aujourd'hui acquise. Voici quelles en sont les conséquences au point de vue du droit public de l'archipel des Philippines et des droits person-

nels de ses habitants :

1° Les Philippines ne forment point partie intégrante de l'Union américaine. Le Congrès peut leur rendre l'indépendance et même en faire un objet d'échange ou de cession à une autre puissance sans porter atteinte au principe de l'intégrité et de l'inaliénabilité du territoire des Etatsnis:

2º Les habitants indigènes de ces îles sont citoyens des Philippines et non citoyens des Etats-Unis; ils ne sont pourtant point des étrangers dans le sens du droit international et doivent être protégés à l'étranger à l'égal des citoyens améri-

cains « pleno titulo ».

3° Le Congrès et le Président des Etats-Unis, par délégation du Congrès, ont le droit d'édicter toute législation nécessaire au bien-être des territoires relevant des Etats-Unis, mais non incorporés dans l'Union. Ils peuvent déléguer ce droit à des personnes ou à des assemblées électives ou non électives, investies des pouvoirs exécutif, législatif, ou des deux à la fois dans lesdits territoires. C'est en vertu de cette délégation que le président Mac-Kinley d'abord, le président Roosevelt ensuite, ont délégué leurs pouvoirs au gouvernement des Philippines constitué dans les conditions dont voici le fonctionnement.

Gouvernement et administration générale. -La seconde Commission américaine envoyée aux Philippines y-débarqua le 4 juin 1900, et se préoccupa immédiatement de s'assurer la collaboration de l'élément indigène. Pour introduire le « self-government » aux Philippines, il fallait évidemment, de toute nécessité, qu'il se créât un groupe assez nombreux de natifs aeceptant la souveraineté des Etats-Unis et mieux placés que les Américains pour le faire accepter par la majorité de leurs compatriotes. Le gouvernement militaire avait bien recruté quelques concours individuels; mais les masses restaient hostiles ou passives. Une première tentative de déterminer un ralliement collectif avait échoué au commencement de 1899; ce fut le grand mérite du juge Taft, président de la Commission, d'avoir su prêter un appui décisif aux efforts qui aboutiront à la réunion en un faisceau solide de toutes les bonnes volontés jusqu'alors isolées, pour former le « parti fédéral ». Le moment était d'ailleurs propice; le triomphe aux Etats-Unis du parti républicain beaucoup plus impérialiste que le parti démocrate, assurant au moins pour quatre ans le maintien de l'occupation de l'archipel.

C'est le 23 décembre 1900 que cette organisation politique tint sa première assemblée générale et lança un manifeste qui résumait son programme. Trois mois plus tard, elle avait déjà réussi à créer à Manille et dans les provinces

271 comités locaux. Ceux-ci contribuèrent puissamment à accélérer la soumission des chefs insurgés qui tenaient encore la campagne.

Des lors l'élan était donné; la pacification générale, regardée jusque-là comme une échéance à très long terme, devenait de plus en plus une réalité; l'administration militaire pouvait désormais céder le pas à l'élément civil; rien n'empêchait plus d'appeler des Philippins à participer au gouvernement. Le 4 juillet 1901, le juge Taft était investi par le président des Etats-Unis des fonctions de gouverneur civil des Philippines; le 1er septembre suivant, trois notables philippins étaient admis à siéger dans la Commission; c'étaient MM. Pardo de Tavera, docteur en médecine de la Faculté de Paris, Benito Legarda et José Luzuriaga. A la même date, les quatre membres américains restants étaient placés à la tête de quatre départements exécutifs : 1° département de l'Intérieur, 2° département du Commerce et de la Police, 3° département des Finances et de la Justice, 4° département de l'Instruction publique. Pour la préparation du travail législatif incombant à la Commission, on forma 15 comités dont les présidents peuvent être aussi bien des membres indigènes que des membres américanslr Pour chaque chef de département il a été pré.-i une allocation de 10.500 dollars or (52.500 francyse cumulant avec une indemnité de 5.000 dos) lars (25.000 francs) comme membres de la commission des Philippines. Le gouverneur civil touche 20.000 dollars (100.000 francs), 15.000 comme gouverneur, 5.000 comme membre de cette Commission. Depuis le mois de mars 1905 il porte le titre le gouverneur général. Les commissaires philippins reçoivent chacun 5.000 dollars or.

Détail à noter : quand le Congrès des Etats-Unis fait une loi sur une des matières dont il s'est réservé la décision, il se borne généralement à voter un texte qui autorise (empower) le gouvernement des Philippines à édicter telle ou telle législation sur cette matière. Les Etats-Unis ont donc réalisé dans leurs nouvelles possessions du Pacifique la décentralisation législative, si nécessaire mais si peu pratiquée aux colonies, du

moins dans les nôtres.

L'attribution des pouvoirs législatifs à la commission des Philippines est certainement l'un des traits les plus originaux de l'organisation de l'ar chipel; c'est elle qui a permis de pourvoir, suu place et sans délais préjudiciables, à tous les besoins d'une situation très compliquée, exigeant des solutions énergiques et immédiates. La compétence législative de la Commission s'étend à toutes les branches du gouvernement, sauf quelques très rares objets, expressément réservés à l'initiative métropolitaine par acte du Congrès; les lois qu'elle a votées sont, il est vrai, transmises à Washington, mais elles sont immédiatement exécutoires aux Philippines dès le moment de leur promulgation par l'autorité locale, promulgation qui d'ordinaire suit immédiatement le vote.

En fait, au moment où M. de Lamothe se trouvait à Manille, sur 953 « Acts » transmis par l'autorité locale, aucun n'avait été frappé de veto par l'autorité supérieure des Etats-Unis. Le très distingué secrétaire exécutif, M. Fergusson, le disait en termes très nets à l'envoyé du gouverneur général de l'Indo-Chine : We are not hampered by the home government — nous ne sommes pas entrayés par le gouvernement de la métropole.

Comme base première de l'organisation gouvernementale, il fut arrêté: 1° que le pouvoir exécutif appartiendrait au gouverneur assisté par les chefs des départements ministériels; 2° que le pouvoir législatif serait exercé par la Commission tout entière et que le pouvoir judiciaire serait dévolu à des cours de justice instituées par la Commission en vertu de ses pouvoirs de législation.

Se rendant parfaitement compte que la base de toute organisation moderne doit consister dans l'exercice des libertés locales, la Commission débuta par l'établissement d'une loi municipale qui fut rendue applicable aux différentes provinces de l'île au fur et à mesure des progrès de la pacification; ensuite vint l'organisation provinciale, puis l'organisation judiciaire; il fut créé un corps de « constabulary », sorte de garde civile indigène, commandée par des officiers détachés de l'armée américaine, assistés par des officiers philippins.

On établit des règles pour le recrutement et l'avancement des fonctionnaires des services civils; on régla de même les attributions de l'administration financière et du contrôle; on jeta les bases du régime de l'instruction publique; on édicta les mesures les plus urgentes en matière de protection forestière et de travaux publics.

En vertu de l'acte nº 6, du 26 septembre 1900. l'élaboration de ces mesures législatives est soumise à une procédure qui a pour objet d'assurer aux travaux de la Commission la plus grande mesure de publicité compatible avec l'absence provisoire d'institutions représentatives, et de faire participer en quelque sorte les intéressés du dehors à la confection des lois. A cet effet lorsqu'un projet a subi l'épreuve de deux lectures en séance exécutive de la Commission, il doit être imprimé en anglais et en espagnol, et communiqué à la presse locale, à laquelle on fait connaître également la date de la discussion en séance publique. Dans cette dernière séance, le projet est lu pour la troisième fois; les personnes présentes peuvent demander à être entendues et à formuler leurs objections. Si un des commissaires prend à son compte l'une de ces objections sous forme d'amendement, la Commission est appelée à se prononcer et le vote définitif n'a lieu, soit dans cette séance, soit dans une séance ultérieure, qu'après qu'il a été statué sur l'amendement ainsi introduit.

Le 47° Congrès des Etats-Unis, ouvert en décembre 1901, donna son entière approbation à l'œuvre accomplie et octroya même à la Commission des pouvoirs supplémentaires que le président n'aurait pu sans excéder ses attributions, lui conférer. Le gouvernement des îles Philippines fut autorisé à exercer désormais certains droits de souveraineté qui, jusqu'alors, dans l'histoire des Etats-Unis, avaient été exclusivement dévolus au gouvernement fédéral. Ainsi le gouvernement civil peut, en temps de paix, établir des droits de douanes sur les marchandises importées des Etats-Unis dans les ports des îles Philippines; de plus, le Congrès a cédé au gouvernement local toutes les propriétés publiques de l'archipel qui, en vertu de la conquête et du traité de Paris, avaient passé de la couronne d'Espagne à la nation américaine. La question du domaine si souvent et si aprement débattue chez nous, en ce qui concerne l'Indo-Chine, et plusieurs autres de nos possessions extérieures, a reçu de la sorte la solution la plus libérale et la plus rationnelle.

Ce n'était pas un mince cadeau que recevait ainsi le gouvernement des Philippines. En effet, sur 300.000 kilomètres carrés auxquels on évalue approximativement la surface totale de l'archipel, les dernières estimations du chef du bureau des terres publiques (1er septembre 1903) ne porte pas à plus de 12.000.000 d'acres, soit un peu moins de 5.000.000 d'hectares, l'étendue des terrains possédés à titre de propriétés privées. Le domaine forestier comprendrait environ 16.000.000 d'hectares et il resterait ainsi près de 9.000.000 d'hectares de terres vacantes et sans maîtres, dont une bonne portion doit pouvoir se prêter à la création d'exploitations agricoles.

Le Congrès autorisait également l'émission d'une monnaie propre aux Philippines et abandonnait à la Commission la direction des services postaux, ce qui est, aux Etats-Unis, ûne attribution exclusive du gouvernement fédéral. Enfin le même Congrès a décidé que dans les deux ans qui suivront la publication des résultats du recensement officiel effectué en 1903, les îles Philippines seront dotées d'une législature consistant en une chambre haute nommée par le gouvernement et une assemblée législative élue. C'est en 1907, en vertu d'une loi du Congrès des Etats-Unis promulguée récemment, que commencera à fonctionner cette nouvelle institution.

Il n'y a pas actuellement à Washington de ministère spécialement chargé des dépendances extérieures. Elles relèvent du bureau insulaire « Insular bureau » créé au ministère de la Guerre et continueront probablement d'en relever tant que le titulaire de ce ministère sera M. Taft, l'ancien gouverneur civil des Philippines.

Organisation municipale et provinciale. — Voyons d'abord l'usage qui a été fait de ces pouvoirs et le caractère général des solutions adoptées pour résoudre les différentes questions qui se

posaient dans l'archipel.

Tout d'abord le gouvernement américain a su reconnaître l'impossibilité d'adopter, pour toute l'étendue de l'archipel, une solution uniforme. Bien que la très grande majorité des indigènes des Philippines aient été christianisés au cours des 350 ans de la domination espagnole, un certain nombre de provinces montagneuses de la grande île de Mindanao presque entière, avaient échappé ou résisté à la propagande religieuse des « frailes » débarqués en même temps que les « conquistadores »; cette résistance même avait porté les dominateurs Castillans à s'exagérer l'importance de ces populations non chrétiennes; ils en estimaient le total à plus de 1.500.000 individus.

Le recensement exécuté en mars 1903 sous la direction de M. le général Sanger, de l'armée des Etats-Unis, dans des conditions d'exactitude très supérieures à celles qui avaient présidé aux précédentes évaluations, a réduit ce nombre de plus de moitié; il s'élèverait seulement à 647.000 àmes, dont environ un tiers relevant de la civilisation musulmane, les autres étant des débris, restés sauvages ou même en rétrogression, des anciennes populations aborigènes qui ont précédé l'invasion

des Malais.

Il fut tout d'abord entendu que les lois se rapportant à l'organisation municipale et provinciale ne seraient immédiatement applicables que dans les provinces dites chrétiennes qui renferment tout près de 7.000.000 d'habitants (le chiffre officiel est de 6.987.686 habitants civilisés). En conséquence sur les quarante provinces dont se compose aujourd'hui les Philippines, il en est trentequatre dans lesquelles la loi municipale est complètement ou partiellement en vigueur. Il a été créée à Mindanao une province spéciale renfermant la plupart des districts peuplés de musulmans, à laquelle on a donné le nom de « Moro province » et qui a été dotée d'un régime spécial,

Sous la domination espagnole le régime municipal était resté à l'état embryonnaire. Bien qu'un décret royal de 1893, promulguant aux Philippines une loi qui a gardé le nom du ministre qui l'avait présentée (M. Maura), comportât quelques améliorations libérales, en comparaison des errements antérieurs, on peut dire que les pouvoirs municipaux étaient, en fait et en droit, dirigés et contròlés par les curés de paroisse, presque tous Espagnols de naissance et appartenant, dans toutes les localités de quelque importance, à l'un des quatre ordres monastiques qui se partageaient la direction, non seulement spirituelle, mais aussi et surtout temporelle de l'archipel philippin.

Au moment de l'occupation américaine, ces municipalités ou « pueblos » étaient au nombre de 1035; dans un intérêt d'économie et pour assurer une meilleure administration, les centres qui n'avaient pas une population suffisante pour assurer un bon recrutement des officiers municipaux, ont été réunis à d'autres, et le nombre total des municipalités a été réuni à 623, avec une moyenne

de 10.000 habitants. Les pouvoirs communaux sont exercés aujourd'hui par un président, un vice-président et un conseil municipal, élus pour deux ans par les citoyens àgés de 23 ans et n'étant sous le coup d'aucune incapacité légale, qui doivent en outre posséder l'une des qualifications suivantes : 1° Avoir exercé, antérieurement au 13 août 1898, les fonctions d'officiers municipaux et de membre d'un « ayuntamiento » (conseil communal); 2° posséder une propriété d'une valeur de 500 piastres, ou payer annuellement 30 piastres ou plus d'impôts directs; 3° savoir parler, lire et écrire soit l'anglais, soit l'espagnol.

La ville de Manille ne bénéficie pas des dispositions de cet acte; elle est régie par une charte municipale qui a été calquée dans ses grandes lignes sur la législation spéciale appliquée, aux Etats-Unis, à la capitale fédérale; l'administration du chef-lieu des Philippines est donc confiée à un bureau municipal de trois membres (dont un Philippin) nommés par le gouverneur civil avec l'approbation de la Commission; trois dixièmes des dépenses de la ville sont à la charge du budget de

l'archipel.

Le fonctionnement de la loi municipale n'a pas été uniformément satisfaisant; il était d'ailleurs facile de s'y attendre; dans beaucoup de localités on a constaté des abus provenant surtout de la rivalité de certaines familles qui n'épargnent rien pour monopoliser les diverses fonctions communales, électives ou non, dans les mains de leurs membres ou de leurs clients; c'est ce qu'on appelle, suivant une expression locale, le « caciquismo ». Ces mécomptes n'ont pas découragé d'ailleurs les gouvernants américains. Dans un article de revue publié aux Etats-Unis, un ancien surintendant de l'Instruction publique aux Philippines, M. Atkinson, n'a pas hésité à affirmer hardiment sa ferme conviction que « le droit de vote étant en lui-même une force éducatrice, il est permis d'espérer que le Philippin de l'avenir possédera les qualités de rectitude et de respect des droits de la minorité qui lui manquent actuellement et qui n'en sont pas moins la condition essentielle d'un gouvernement démocratique ».

C'est peut-être là de l'optimisme, mais il est conforme à la confiance que les Américains apportent dans toutes leurs œuvres, et à la bienveillance, appuyée sur la force, qu'ils appliquent aux

Philippins.

La loi provinciale qui a été appliquée jusqu'à présent à 32 provinces sur 40, prévoit un gouvernement provincial composé de cinq fonctionnaires : le gouverneur, le trésorier, le « supervisor », le secrétaire et le « fiscal » (prosecuting attorney). Le Provincial Board est formé du gouverneur, du trésorier et du « supervisor » ; le « fiscal » est son aviseur légal; le gouverneur provincial est élu pour deux ans, le premier lundi de février, par une convention formée des conseillers de toutes les municipalités dûment organinisées de la province ; l'élection a lieu au scrutin secret et le résultat est soumis à la confirmation

de la Commission des Philippines qui donne l'in-

vestiture à l'élu.

La première élection a eu lieu en février 1904; et tous les gouverneurs élus ont été des natifs; le trésorier et le « supervisor » sont nommés par la Commission des Philippines et, dans la plupart des cas, ce sont des Américains qui ont été désignés. Par contre, presque tous les « fiscales » et la majeure partie des secrétaires et autres fonc-

tionnaires provinciaux sont philippins.

Le gouvernement provincial à pour attributions : 1° la perception des taxes revenant aux municipalités ou à la province; 2° la construction et l'entretien des routes, ponts et édifices publics; 3° la surveillance par le gouverneur et le trésorier provincial des officiers municipaux dans l'accomplissement de leurs fonctions. Dans les limites fixées par la loi, le bureau provincial détermine le taux des impôts perçus au profit de la province

Le gouverneur a le pouvoir de suspendre tout officier municipal ayant manqué à ses devoirs; il doit visiter au moins deux fois par an chaque municipalité de sa circonscription et recevoir les plaintes portées contre les officiers municipaux.

Par mesure d'économie, dans les provinces les moins riches et les moins peuplées, les fonctions de trésorier et de « supervisor » ont été réunies entre les mains d'un seul fonctionnaire. Il est actuellement question de généraliser cette mesure.

Le fonctionnement de l'organisation provinciale a donné beaucoup moins de sujets de critique que celui de la loi municipale; en général les gouverneurs philippins se sont fort bien entendus avec leurs collaborateurs américains. Dans la province de la Laguna, le gouverneur actuel est un ancien général de l'armée révolutionnaire qui a exercé pendant près de trois ans dans la même région, au nom de la République philippine, les pouvoirs qu'il détient aujourd'hui du vote de ses concitoyens, avec l'investiture et pour le compte du gouvernement américain des Philippines.

Ce gouverneur don Juan Caillès est d'ailleurs une physionomie vraiment caractéristique et son histoire est des plus curieuses. Son nom, bien que défiguré par la prononciatian espagnole, décèle une origine française. Son père, en effet, s'appelait Cailles, et faisait partie, en qualité de ténor, d'une troupe française qui donnait il y a quelque trente-cinq ans des représentations à Manille. Il avait amené avec lui et épousé une Indienne de la côte de Malabar. Juan ou Jean n'avait que dix ans quand il perdit son père. A seize ans, il embrassait la carrière d'instituteur, et en 1896, à l'age de vingt-quatre ans, il était maestro superior dans la province de Cavite. A ce moment éclata l'insurrection; il s'y jeta avec ardeur. Il se trouvait en armes au moment où l'escadre espagnole fut détruite par l'amiral Dewey. Pendant la période qui précéda l'ouverture des hostilités entre les Américains et les Philippins, il fut appelé au commandement de la province et de la Laguna qu'il défendit depuis le commencement de 1899 jusqu'au 24 juin 1901. Il passe pour être |

l'un des chefs du mouvement révolutionnaire qui a donné le plus de fil à retordre aux envahisseurs. Par contre il exigeait de ses subordonnés la plus stricte discipline et réprimait sans pitié tout acte de brigandage. Dans son rapport de 1902, le gouverneur Taft, faisant un examen rétrospectif de la situation des provinces au point de vue de la sécurité, constatait que dans la province de Laguna les bandits avaient été pourchassés à la fois par les Américains et par les insurgés, le général Cailles de l'armée révolutionnaire en ayant fait exécuter militairement un grand nombre. Après avoir fait sa soumission, grâce à l'entremise de quelquesuns de ses amis, appartenant au parti fédéral, le général Cailles fit résolument adhésion à ce parti. Cette soumission n'avait pas été d'ailleurs une cérémonie banale; Cailles, descendu de la montagne avec près de 400 hommes, dont 80 officiers, était entré à cheval dans la ville de Santa-Cruz où il s'était présenté aux autorités américaines qui avaient laissé à tous les officiers philippins leurs sabres et leurs revolvers. Il avait alors prêté le serment d'allégeance aux Etats-Unis, et aussitôt cette formalité accomplie, les officiers américains, qui avaient souvent admiré sa valeur, l'enlevaient à bras et le portaient en triomphe dans une salle où l'on avait préparé un vin d'honneur, en criant à pleins poumons : « Hurrah for general Cailles. » Quelques mois plus tard, le gouverneur civil le priait de reprendre le commandement de la province, et quand la nouvelle loi provinciale eut rendu électif l'emploi de gouverneur, ce choix fut confirmé à une énorme majorité par le suffrage des électeurs. En ce moment, le gouverneur Cailles touche à la fin de son deuxième terme; il cesse donc d'être éligible à Laguna, mais il sera très probablement l'élu de quelque province voisine.

Organisation judiciaire. — On sait que l'uniformité des lois civiles, pénales ou de procédure n'existe point aux Etats-Unis; ces matières rentrent dans la compétence des législatures des

Etats ou des Territoires.

La question si délicate de l'application à un pays nouvellement annexé de la législature métropolitaine antérieure, question qui a singulièrement compliqué les débuts de chaque acquisition territoriale de la France, ne se posait donc pas aux Philippines; le Code civil et le Code pénal espagnols y sont restés en vigueur, sujets d'ailleurs aux réformes que pourront apporter dans bon nombre de leurs dispositions les actes législatifs de la Commission des Philippines. Seul le Code de procédure criminelle, qui était vraiment trop arriéré, a été entièrement refondu sous la direction de M. le commissaire Wright (aujourd'hui gouverneur général). Aussi bien le citoyen américain immigré que l'indigène simple citoyen des Philippines sont soumis aux dispositions de ces Codes, et il n'existe pour les premiers aucun privilège de procédure ou de juridiction spéciale. Là où le juge est Américain, les Philippins sont jugés par lui; là où il est Philippin, l'Américain n'a pas

droit de décliner sa compétence. Il y a là une galité entre conquérants et conquis dont on ne trouverait pas beaucoup d'autres exemples.

Dans chaque municipalité existe un juge de paix et un lieutenant de-juge. En ce qui concerne es juridictions d'ordre supérieur, l'archipel a été divisé en quinze districts judiciaires possédant chacun un tribunal de première instance composé

d'un juge unique. À Manille, ce tribunal est formé de quatre chambres distinctes composées chacune également d'un juge; trois juges suppléants sont destinés à remplir les emplois laissés vacants dans la magistrature de l'archipel, pour cause de maladie ou de congé. Les émoluments des juges varient entre 4.500 et 5.600 dollars or (22.500 à 27.500 francs).

La juridiction d'appel est confiée à une Cour suprême, composée de sept membres, dont trois Philippins. C'est un de ces trois indigènes, M. Cayetano Atellano, qui préside la Cour avec le titre de « Chief Justice ». La solde du « Chief Justice » était de 7.500 dollars or (37.500 francs); celle des autres juges de la Cour suprême, de 7.000 dollars. Ces chiffres vont être portés respectivement à 10.500 et 10.000 dollars.

Un acte du Congrès de Washington a stipulé qu'il pouvait être interjeté appel des sentences de cette Cour devant la Cour suprême des Etats-Unis, dans les cas impliquant des questions constitutionnelles ou dans lesquels la valeur du litige dépasse 25.000 dollars or (125.000 francs).

Un attorney général et un solicitor general remplissent, dans la magistrature de l'archipel, un rôle identique à celui qui est attribué à ces deux fonctions dans l'organisation judiciaire des Etats-Unis. Il existe également une Cour d'enregistrement des titres de propriété (Land .registration) et une Cour d'appels en matière de douane

(Court of customs appeals).

La profession légale était déjà fort en honneur aux Philippines au temps de la domination espagnole; c'était même, avec la médecine et la pharmacie, le débouché presque unique des natifs du pays dans les carrières libérales. Aussi, dans nulle autre branche du gouvernement, il n'a été fait une aussi large part à l'élément philippin. Dans les crédits alloués à la solde du personnel de la Cour suprême, 29.840 dollars sont ordonnancés au profit de Philippins contre 35.200 au profit d'Américains. Dans le personnel des cours de première instance, les Philippins touchent 105.994 dollars contre 93.500 attribués aux Américains.

Il n'y a point aux Philippines, pas plus d'ailleurs qu'aux Etats-Unis, de postes de début dans la carrière judiciaire ; les juges sont choisis parmi les membres les plus distingués du barreau. Jusqu'au 1er janvier 1906, la langue espagnole est la langue officielle des cours. On trouve des juges américains rendant la justice en pur castillan et s'en acquittant fort bien.

La raison principale qui a déterminé la Commission des Philippines à maintenir la langue espagnole dans les tribunaux est ainsi expliquée dans le rapport officiel du gouverneur Taft pour l'année 1901 :

... « Imposer brusquement à un peuple un nouveau langage par voie de coercition légale (by the strong hand of the law) est une mesure bien faite pour exciter un profond ressentiment et dont les conséquences désastreuses peuvent dépasser de beaucoup les avantages qu'on s'en promettrait. Il est plus facile, ici, pour des hommes de loi américains, vivant dans un milieu de langue espagnole, de se familiariser avec l'idiome castillan, qu'il ne l'est pour les Philippins, vivant dans leur propre milieu, d'apprendre la langue anglaise, bien que ces derniers mettent beaucoup d'entrain à acquérir cette connaissance... Une période d'essai de cinq ans mettra les Philippins en mesure de se l'approprier, de sorte qu'à l'expiration de cette période ils n'auront pas à subir le dommage que leur causerait l'obligation immédiate d'employer un idiome étranger. On estime qu'il n'y a pas plus d'un demimillion de Philippins parlant espagnol, mais il n'est pas douteux qu'en dehors de l'armée américaine il n'y a pas 10.000 habitants des îles parlant l'anglais. Le demi-million ne doit pas être brusquement forcé d'échanger sa langue contre celle des 10.000. »

Le jury n'a pas encore été introduit aux Philippines; l'assessorat est facultatif et subordonné à la demande des accusés ou prévenus. Probablement, par crainte d'indisposer le magistrat de carrière, il n'est presque jamais fait usage de ce droit. Si on trouve l'institution utile, il faut la rendre obligatoire, sinon elle ne fonctionnera

presque jamais.

En somme, le service judiciaire paraît fonctionner aux Philippines d'une façon très satisfaisante. L'organisation actuelle a été certainement un énorme progrès sur le régime espagnol dont les abus ont été signalés dans toutes les publications relatives à l'état de l'archipel, avant l'occupation américaine.

Services civils. — Si pendant longtemps, aux Etats-Unis, la seule règle dans les nominations du personnel dépendant du Gouvernement fédéral a été celle de la « rotation des offices », en faveur du parti en possession de la présidence, les abus de ce système ont enfin provoqué une réaction en faveur d'une moindre intrusion de la politique dans la distribution des emplois. C'est ce qu'on a appelé le mouvement de la réforme du service civil (Civil Service reform agitation) qui s'est produit ces dernières années dans la Grande République.

Partiellement expérimenté dans la métropole, le programme de la réforme a été au contraire aux Philippines l'objet d'un essai loyal, et surtout complet. Un service d'examens et des règles très rigides d'avancement déterminent seules aujourd'hui l'entrée et les progrès de chacun dans les divers services de l'archipel. A ce point de vue, et suivant une très juste remarque de l'Académie des Sciences sociales et politiques des Etats-Unis, la colonie aura, dans cette voie, devancé la métropole, et les résultats de l'expérience en cours pourront exercer plus tard une heureuse action

réflexe sur les institutions de celle-ci.

Comme preuve de ce fait que les Américains entendent bien ne pas transporter aux Philippines l'écho de leurs divergences politiques intérieures, on ne peut citer de meilleur exemple que celui du gouverneur général lui-même. M. Wright, originaire du Tennessee est, ce que l'on appelle, en Amérique, «a life long democrat » : c'est dire qu'il a toujours voté avec le parti opposé à celui du président Roosevelt, qui ne l'en a pas moins choisi pour représenter à Manille, le gouverneur Taft, nommé ministre de la Guerre à Washington. Il y a à Manille trois grands journaux quotidiens de langue anglaise; ils s'occupent avec beaucoup d'ardeur, de passion même, de toutes les questions intéressant l'archipel, mais il est bien difficile de deviner si leur rédaction appartient au parti républicain ou au parti démocrate.

A la date du dernier rapport publié par le « Civil Service Board », c'est-à-dire en juin 1904, il y avait 6.605 employés civils relevant du Board, y compris les instituteurs. Sur ce nombre 3.228 étaient Américains avec un salaire global de 4.331.860 dollars or, et 3.378 filipinos revenant à 3.678.350 dollars or. On voit là encore que le système d'employer largement les indigènes et de les payer autant que les Américains a été suivi. La proportion des Philippins employés et le montant de leur salaire tend à s'accroître plus rapidement que le nombre et les salaires des

Américains.

L'Instruction publique. — L'instruction publique, singulièrement développée par les Américains, constitue la pierre angulaire de tout le système politique des Américains dans l'archipel

philippin.

La première Commission des Philippines avait déjà formulé la recommandation d'un vaste programme d'éducation, dans lequel elle voyait « l'espoir d'avenir de l'archipel ». Elle constatait que, si la majorité du peuple était restée dans l'ignorance, le développement de l'instruction était dans les vœux de tous et avaitété l'un des points capitaux de tous les programmes réformistes au temps de la domination espagnole. Les Philippins éclairés savaient parfaitement que dans l'espace T'une génération, l'éducation moderne avait réolutionné le Japon. Du moment où le programme le l'initiation progressive à la pratique du « selfgovernment » fut définitivement adopté comme base de la politique américaine dans sa nouvelle possession, le développement de l'instruction, dans toutes les classes de la population, en devenait le corollaire obligé, ou plutôt la condition préalable.

En 350 ans de domination, les Espagnols n'avaient pas su faire de leur langue l'idiome usuel et prédominant des Philippines. La chose, quoi qu'on en ait dit, était possible, puisque, dans des conditions analogues, elle a été réalisée au

Mexique. Mais les ordres religieux qui, en retour des services très réels rendus par eux dans les deux premiers siècles de l'occupation, avaient fini par obtenir une influence prépondérante, avaient fait de l'archipel une sorte de Paraguay, où ils exercaient la réalité de l'autorité, tandis que les hauts fonctionnaires envoyés de Madrid n'en avaient que l'apparence. Par une fausse conception de l'intérêt religieux mis par eux au-dessus de l'intérêt national, ils ont délibérément mis de côté les prescriptions pour tant formelles des « leyes de Indias » concernant l'obligation de concourir à la diffusion de la langue castillane. Ils se sont bornés à faire enseigner dans les villages quelques notions de lecture et d'écriture des idiomes indigènes; les livres de texte ne comprenant guère que le catéchisme le plus élémentaire, auquel s'ajoutaient parfois quelques opuscules, imprimés, suivant une expression de typographe, « avec des têtes de clous sur du papier à chandelle » et rappelant de très près les « croix de par Dieu » sur lesquelles dans la « Rôtisserie de la reine Pédauque » le jeune disciple de l'abbé Jérôme Coignard s'essayait au déchiffrement de ses premières lettres.

En fait, sur 7.500.000 habitants des Philippines, c'est tout au plus si 300.000 d'après les évaluations les plus généralement acceptées, 500.000 d'après les plus optimistes, pouvaient tant bien que mal converser en espagnol, tandis que 100.000 au plus possédaient, en cette langue, une instruction correspondant à ce que comporte chez nous, je ne dirai pas l'enseignement secondaire, mais le degré supérieur de l'enseignement primaire. Comme me le faisait remarquer un des plus anciens résidents français de Manille, les péninsulaires ont été punis par où ils avaient péché. Si les Américains avaient trouvé deux millions de Philippins usant de la langue espagnole, ils n'auraient pas osé la remplacer immédiatement comme langue d'enseignement; mais ayant constaté que les anciens dominateurs n'avaient rien ou presque rien fait pour répandre leur idiome, ils en ont conclu logiquement que, pour transformer la mentalité de ce peuple, il fallait à la fois opérer sur une large échelle et sur des bases nouvelles, et, pour cela, recourir à l'enseignement de la langue anglaise qui, suivant une expression hardie mais heureuse, servira de commun dénominateur aux fractions infinitésimales, représentant les douze ou treize idiomes indigènes parlés dans l'archipel.

Une fois ce point de vue admis — et il a été magistralement exposé dans divers rapports officiels — les Américains ont opéré avec leur esprit pratique et leur netteté de décision ordinaires. Comme nous, ils cherchent à diriger leur action selon des idées générales, mais contrairement à nos pratiques, ils appliquent avec suite et résolu-

on a fait venir d'Amérique près de mille instituteurs ou institutrices — non point des pédagogues de catégorie inférieure, tout juste pourvus du brevet le plus élémentaire, comme nous n'en avons que trop vu dans nos colonies, et notamment en Indo-Chine — mais des « graduates » de véritables licenciés des Universités des Etats-Unis avec des soldes de début dont le minimum — sauf quelques rares exceptions pour des candidats pris sur place avec rang de simples adjoints — ne descend pas au-dessous de 900 dollars or par an (4.500 francs). Ces instituteurs ne sont pas choisis de préférence parmi les catholiques américains. L'école publique, aux Philippines comme aux Etats-Unis, est rigoureusement neutre.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : non seulement les mille instituteurs américains débarqués aux Philippines ont promptement pris la place des anciens et piteux « magisters » espagnols ou indigènes; non seulement avec leurs méthodes pédagogiques perfectionnées, leurs livres de classe vraiment attrayants, ils ont répandu partout le désir d'acquérir la connaissance de leur langue; mais ils sont devenus, chacun dans sa municipalité, les initiateurs de leurs auxiliaires indigènes; ils ont déjà formé, en moins de quatre ans, 170 maîtres ou maîtresses auxiliaires indigènes à Manille, et près de 2.300 dans l'intérieur (dont 140 payés par le budget central des Philippines, le reste par les provinces et les municipalités)

Sans obligation d'aucune sorte, au début de cette année 1905, 400.000 jeunes Filipinos des deux sexes fréquentent les écoles de langue anglaise, alors que, sous la domination espagnole, il y avait dans les écoles des pueblos à peine 200.000 inscrits — avec un coefficient très médiocre d'assiduité — dont le quart à peine était initié aux rudiments de l'idiome européen qui pouvait être regardé alors, dans l'archipel, comme le symbole d'une civilisation supérieure.

Jadis, dans bien des pueblos, il n'existait qu'un seul Européen de race, le fraile (moine) espagnol, curé de paroisse, dont l'immixtion dans tous les détails de la vie publique et privée des habitants avait soulevé contre les ordres religieux et par ricochet contre l'Espagne qui les soutenait « per fas et nefas » cette antipathie irréductible de la population indigène qui a été, plus que tout autre motif, la cause déterminante du dernier soulèvement. Aujourd'hui, l'instituteur américain, tout aussi isolé comme représentant de la race blanche dans la plupart des localités de l'intérieur, est vraiment l'ami de tous, le représentant reconnu de l'idée de progrès. Il a su, en important des méthodes pédagogiques entièrement nouvelles, intéresser à l'étude les élèves qui ne trouvaient qu'ennui dans les écoles du régime espagnol.

En opérant ainsi sur la plus grande échelle possible, en s'adressant aux masses profondes de la population, le nouvel enseignement américain tend à transformer le peuple tout entier, et il échappe au reproche souvent adressé à tout enseignement conféré uniquement à des minorités, celui de ne former que des aspirants fonctionnaires ou des déclassés.

Ce qui a le plus surpris M. de Lamothe, c'est de

voir qu'en moins de quatre ans — depuis la fin de l'état de guerre — la confiance inspirée aux populations par le personnel enseignant a été telle, qu'on a pu, dans ce pays de religion catholique et de mœurs empruntées à l'Espagne, acclimater l'usage américain de la coéducation des deux sexes dans les « high schools ». On constate la présence, sur les mêmes bancs, de jeunes gens et de jeunes filles qui ne paraissent pas ressentir la moindre gêne ni le moindre dommage, dans la pratique de cette audacieuse innovation.

C'est donc à juste titre qu'un document officiel (Rapport du surintendant de l'Education pour 1902-1903) a pu déclarer que la création aux Philippines d'un système d'écoles libres, laïques et démocratiques est l'institution la plus foncièrement (typically) américaine que le nouveau gouvernement y ait établi.

Et c'est aussi en s'appuyant sur ce succès des écoles qu'un autre document officiel, imprimé par ordre du Congrès (What has been done in the Philippines) a pu dire avec une fière assurance: « Tout l'édifice gouvernemental érigé dans ces îles est lui-même une école, puisque dans chaque compartiment on trouve des Philippins pourvus de positions où ils sont mis en mesure d'observer et d'apprendre les méthodes améri-

caines du gouvernement. »

Pendant qu'on importait ainsi largement des Etats Unis le personnel destiné à américaniser la jeunesse des îles, il s'accomplissait un mouvement en sens inverse, destiné lui aussi à assurer la fusion des intelligences et des intérêts. Il a été décidé en effet que, chaque année, cent jeunes Philippins pris parmi les meilleurs élèves des cours supérieurs actuellement en opération, seraient envoyés aux frais du budget local, dans différentes institutions, universités, collèges ou écoles spéciales des Etats-Unis, pour achever leurs études dans les différentes branches d'instruction pour lesquelles ils auraient montré une aptitude spéciale, sous conditions de concourir à leur retour pour les examens du Service civil, et, après leur nomination, de demeurer au service du gouvernement pendant un temps au moins égal à celui passé en Amérique.

Donc, bien loin de redouter l'accès des indigènes aux fonctions publiques, comme cela se fait et se fit dans quelques-unes de nos possessions, le gouvernement des Philippines ne se contente pas de le favoriser, il le provoque.

Dès maintenant d'ailleurs, on s'occupe de la création d'une Université des Philippines dont les cours s'ouvriront probablement en 1907 ou 1908, juste au moment où les élèves entrés dans les « high schools » actuelles, lors de leur fondation — c'est-à dire il y a trois ans — auront terminé, dans ces établissements, le cycle complet de leurs études régulières.

Les crédits dépensés pour l'instruction publique au cours du dernier exercice liquidé (1902-1903) se sont élevés à 2.438.185 pesos (un peu plus de 5 millions de francs), sans compter les subventions ou contingents des provinces ou des municipalités. En 1894, sous le régime espagnol, on ne dépensait pas, pour le même objet, plus de 405.000 pesos.

Apercu sommaire de la situation budgétaire. Pour ce qui est du budget des Philippines, constatons brièvement que les recettés ont passé de 3.508.602 \$ or, en 1899, à 10.686.188 en 1901, et à 15.326 000 en 1903. Il est à remarquer que le produit des douanes qui figurait pour les 6/7 du revenu total en 1899, n'en représente plus que les 2/3 en 1903. Ce budget de 76.000.000 de francs (en 1903) pour 7.600.000 ames, donne une répartition « per capita » supérieure à celle du budget des Indes Néerlandaises, qui est de 300.000.000 de francs pour 36.000.000 d'habitants. Ce taux de répartition serait encore augmenté du fait des budgets provinciaux et municipaux qui fonctionnent aux Philippines, tandis que le système du budget unique prévaut encore dans les possessions hollandaises. Toutes les dépenses militaires et navales de l'archipel philippin, y compris même la solde d'environ 4.000 « scouts » (auxiliaires indigènes de l'armée) étant couvertes par le budget des Etats-Unis, on voit que le gouvernement civil des Philippines dispose dès maintenant pour assurer la marche de ses services publics proprement dits, de ressources relativement supérieures à celles du gouvernement général de Batavia.

Voici comment concluait le rapport adressé par M. de Lamothe sur sa mission au gouverneur gé-

néral de l'Indo-Chine :

« Mon très court séjour aux Philippines a laissé sur moi une profonde impression. En des circonstances des plus défavorables et malgré une dépression économique résultant d'une guerre prolongée et d'une effroyable épizootie qui, dans certains endroits, a détruit 90 0/0 des animaux employés aux cultures, le gouvernement américain a réussi à donner dès maintenant au progrès matériel et moral de l'Archipel une impulsion qui ne s'arrêtera plus. Il m'a sans doute été tout particulièrement agréable de voir mettre aussi vigoureusement en pratique par un grand peuple, des théories de gouvernement colonial et de réforme par la diffusion de l'instruction publique que j'ai constamment soutenues depuis trente ans, soit comme publiciste, soit comme gouverneur, et qui m'ont fait plus d'une fois traiter d'utopiste. Cette expérience est en cours ; ceux qui la dirigent reconnaissent nettement qu'elle ne pourra être jugée définitivement que par ses résultats, et que ceux-ci n'apparaîtront clairement que dans un délai qui peut embrasser une trentaine d'années, la durée d'une génération humaine. Je n'en verrai donc pas la fin; mais il fallait que l'expérience fût faite et ce sera pour les Etats-Unis un éternel honneur de l'avoir tentée. Je désire vivement pour ma part que la démocratie française entreprenne une tâche analogue dans ses possessions d'outre-mer, en commençant bien entendu par celles qui présentent le plus d'analogie avec les Philippines, par exemple, mutatis mutandis Madagascar. En Indo-Chine même, nous pourrions, je crois, nous inspirer utilement, dans bien des circonstances, de l'exemple qui nous est offert dans notre voisinage.

« Tout autour de la mer de Chine règne une ceinture de splendides territoires peuplés de plus de 60 millions d'hommes et inégalement partagés entre les Pays-Bas (36 à 38.000.000), la France (18.000.000), les Etats-Unis (7.600.000). l'Angleterre (environ 2.000.000). Quel sera l'avenir de ces pays de domination? La guerre de 1898 a démontré qu'on ne saurait défendre contre une attaque extérieure des colonies révoltées. Les événements qui se déroulent en ce moment dans l'Extrême-Orient semblent vouloir étendre et compléter cette démonstration, en ce sens que très probablement, en cas de complications futures, l'indifférence, et même la bienveillance passive des populations dominées ne suffira plus. Pour assurer le maintien du statu quo territorial, il faudra obtenir leur concours effectif, et ce concours, on ne l'obtiendra qu'en substituant dans un délai qui ne saurait dépasser dix ou douze ans, tellement les événements nous pressent, le régime de l'association à celui de la domination. Avant dix ans, les Philippines en seront arrivées, par la pratique du self-government à cet état d'esprit où un peuple est capable de faire un effort pour la défense d'un état de choses qui lui assure les bienfaits de l'autonomie intérieure, et une participation si large à la question de ses propres affaires, qu'elle équivaut presque à l'indépendance. Dans ce cas, les Etats-Unis n'auront plus qu'à fournir l'appoint de leur flotte pour assurer l'inviolabilité du territoire. Peut-on arriver à un résultat analogue pour l'Indo-Chine française et quels sont les moyens à employer pour atteindre ce but? Ce n'est pas ici le lieu de traiter une question de cette importance. Je me borne à l'indiquer parce qu'elle s'impose. Puisse-t-elle être résolue avantageusement pour l'honneur de la France et pour la consolidation de l'œuvre commencée par elle en Indo-Chine il y a bientôt cinquante ans. »

AVIS

Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

Les adhérents reçoivent toutes les publications du Comité, sont convoqués aux réunions que ce dernier donne et participent à son action.

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.

L'ALLIANCE ANGLO-JAPONAISE

ine

ti-

ple

ne

US

Ir-

la

98

ne

ns

et

10

it

Depuis quelque temps, on se préoccupe en Angleterre, comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises dans ce Bulletin, non seulement du renouvellement de l'alliance anglo-japonaise, mais encore de la possibilité de la consolider et d'en étendre l'objet. Le 31 mai, à un dîner-du Eighty Club, le cercle le plus important du parti libéral, sir Edward Grey, président du Club, insista sur la nécessité de rendre plus étroite que jamais une alliance que la valeur de la nation japonaise rendait si utile et si efficace. Le lendemain, 1er juin, lord Lansdowne, ministre des Affaires étrangères, à un dîner politique du parti conservateur, a traité le même sujet et a prononcé sur l'alliance anglo-japonaise les paroles suivantes. On verra que, sans avoir exprimé une opinion ferme en ce qui concerne l'extension possible de l'objet de l'alliance, il a indiqué que c'était là une idée que l'on pouvait considérer, et il est vraisemblable que dans ce moment la question est étudiée dans les cercles dirigeants de l'empire britannique.

J'ai lu avec un intérêt considérable le discours prononcé hier par Sir Ed. Grey, un adversaire que nous respectons tous. J'y ai vu qu'une des principales opinions formulées par cet éminent orateur a été l'expression de l'espoir que l'alliance anglo-japonaise — qui est l'œuvre du gouvernement de M. Balfour - serait maintenue. (Appl.) Eh bien, je crois que, sans manquer à cette réserve qui est le devoir constant du représentant du ministère des Affaires étrangères, je crois que je puis déclarer qu'à aucun moment, ni du côté du gouvernement japonais, ni du côté du gouvernement de Sa Majesté Britannique, il n'a jamais été question d'une dénonciation de cette alliance. (Appl. répétés et prolongés.) J'irai même plus loin et dirai que, dans l'opinion du gouvernement, lorsque le moment viendra — et il viendra sûrement bientôt — de considérer ce qu'il conviendrait de faire au sujet du renouvellement de l'accord, la seule question pratique sera de savoir si l'accord doit être renouvelé dans sa forme actuelle, ou si nous ne devrions pas chercher quelque moyen de le renforcer et de le consolider. (Appl.) Cette alliance anglojaponaise a été d'une puissante influence pour la paix, et s'il advenait qu'il fût possible de la modifier de telle sorte qu'elle dût non seulement empêcher l'extension du conflit, une fois le conflit déclaré, mais même empêcher tout conflit de se produire, j'estime que tous les hommes d'esprit vraiment pacifique - et nous aimons tous la paix dans ce pays - se réjouiront d'un tel événement. (Appl.)

Dans ce même discours de Sir Ed. Grey, j'ai vu que notre honorable adversaire exprimait avec beaucoup de force l'espoir que nulle atteinte ne serait portée aux bonnes relations qui existent en ce moment entre ce pays et la République française. Eh bien, cette fois encore, je puis vous dire sans indiscrétion que jamais les bonnes relations avec la France n'ont reposé sur des bases plus fermes qu'en ce moment. Notre bonne entente avec la France a même beaucoup adouci la tension et les ennuis inévitables pendant une grande guerre. (Appl.)

Ne perdez jamais de vue que notre alliance avec le Japon et notre entente avec la France n'ont jamais eu d'objet égoïste ni agressif. Nous n'avons jamais eu le

désir de priver d'autres peuples de ce qui leur appartient ni de conspirer contre d'autres puissances.

Notre seul but a été d'assurer la paix et de restreindre le plus possible les terribles maux qui surgissent fatalement quand de grandes nations ont recours au jugement des armes. (Vifs. appl.)

Le Marché Chinois

Action économique des grandes puissances en Chine.

I. — LES ÉTATS-UNIS

Depuis un peu plus d'un demi-siècle, les puissances étrangères ont en Chine une politique économique suivie. En particulier durant ces dix dernières années, l'exploitation du marché chinois a été, pour plusieurs d'entre elles, l'objet d'efforts soutenus et méthodiques et, partant, l'occasion d'une rivalité de plus en plus ardente. Enfin, on peut prévoir que l'issue de la guerre actuelle marquera un tournant important de l'évolution économique de la Chine, sinon de son histoire politique.

Le moment semble donc bien choisi pour entreprendre une étude d'ensemble de la situation économique qu'occupe chacune des grandes puissances commerciales dans l'Empire chinois; pour procéder à un examen attentif des positions prises, des résultats acquis, des progrès réalisés, des buts poursuivis, des moyens employés, enfin des caractéristiques et des tendances que cette situation implique.

Les chefs d'une pareille étude peuvent être les suivants, pour chaque pays :

Importance des colonies et des « concessions » dans les ports ouverts;

Mouvement commercial: importations et exportations; procédés commerciaux; nature et degré de la pénétration commerciale;

Mouvement de la navigation; compagnies et services;

Opérations postales;

Opérations financières; placements des capitaux; banques;

Participation à l'organisation industrielle de la Chine; concessions de chemins de fer et de mines; entreprises industrielles diverses.

On aura ainsi un inventaire aussi complet que possible, un bilan raisonné des grandes entreprises étrangères dans l'Empire chinois.

Ce sont les Etats-Unis et le Japon qui, au cours de ces dernières années, ont accru, dans la plus forte proportion, leur commerce avec la Chine. Nous commencerons donc par ces deux pays.

Et d'abord, les Etats-Unis. De l'étude des derniers rapports de nos agents en Chine (1), de

⁽¹⁾ Il importe de signaler en particulier les importants travaux de M. Liébert, consul de France à Hong-kong; de M. Vignon, secrétaire de la légation de France à Pékin; de M. Kammerer, consul suppléant au consulat général de Changhaï.

ceux des consuls américains, comme des documents statistiques publiés par les administrations américaine et chinoise, on peut dégager les constatations générales suivantes qui répondent sous une forme synthétique aux différentes questions énumérées plus haut.

I

Action purement économique des Etats-Unis en Chine.

L'expression « action économique » définit exactement et à peu près complètement la politique que suivent les Etats-Unis en Chine et la situation qu'ils y occupent. Leur activité est bien exclusivement d'ordre économique; les intérêts qu'ils y possèdent et dont ils poursuivent le dévèloppement sont avant tout des intérêts commerciaux. Ils n'ont apparemment, sur ce pays, aucune visée politique; ils ne cherchent à satisfaire à ses dépens aucune ambition territoriale. Et cela les distingue profondément des autres grandes puissances étrangères en rapport avec la Chine. Ils se sont montrés à cet égard plus désintéressés que le Japon lui-même; et ce désintéressement calculé est bien la caractéristique traditionnelle

de leur politique.

Ils n'ont jamais réclamé à la Chine de cessions de territoire. Les Philippines leur ont paru être une base suffisante pour leur action en Extrême-Orient. L'occupation de Manille leur a tenu lieu de l'acquisition d'un Port-Arthur, d'un Kiaotcheou, d'un Weï-haï-weï ou d'un Kouangtcheou-ouane. Ils ne se sont fait reconnaître aucune « sphère d'influence ». Ils n'ont même pas gardé de concessions distinctes dans les grands « ports ouverts ». A Changhaï, l'emplacement qu'occupaient primitivement les Américains s'est fondu dans l' « International Settlement »; et la bande de terrain qu'ils s'étaient réservée dans le temps à Tien-tsin, au lieu d'être organisée par e ux en concession autonome, a passé de leur plein gré sous l'administration de la concession anglaise.

La Chine ne peut leur reprocher non seulement aucune atteinte grave aux droits de sa souveraineté territoriale, mais encore aucun empiétement particulier dans le domaine de son administration. C'est ainsi qu'à la différence d'autres puissances, comme la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie et le Japon, les Américains n'ont pas établi de service postal autonome à côté des Postes impériales chinoises en leur faisant con-

currence.

A Changhaï seulement, pour satisfaire le plus économiquement possible les besoins de leurs nationaux, ils ont créé, en annexe à leur consulat, un bureau dont le modeste rôle consiste à assurer le service entre Changhaï et les Etats-Unis, en appliquant aux correspondances échangées entre ces deux points le bénéfice des taxes en vigueur dans l'intérieur de la République.

D'autre part, il faut noter ici comme très signi-

ficative, — et nous y reviendrons plus loin pour l'expliquer par d'autres considérations que le souci de respecter l'intégrité chinoise sous tous les aspects, — la réserve qu'ont observée jusqu'à ce jour les Etats-Unis en ce qui concerne les concessions de chemins de fer et de mines en Chine. Cette réserve a été très caractéristique à une époque où, d'autres puissances montrant au contraire leur avidité, la recherche de ces concessions semblait conduire à une sorte de dépécement du territoire chinois.

Dans cet ordre d'idées, on ne peut citer à l'actif des Etats-Unis qu'une seule concession, celle du chemin de fer Hankeou-Canton, qu'ils ont obtenue en 1898 (1). Cette concession est importante, il est vrai, car elle permet de relier deux des plus grands centres commerciaux de la Chine et, en donnant un prolongement à la ligne Pékin-Hankeou, elle peut placer sous le contrôle américain la moitié du Grand Central chinois, Mais l'indifférence marquée que les Américains ont témoignée pendant six ans pour cette entreprise, leur peu d'empressement à en faire une réalité, prouvent bien qu'ils l'ont recherchée sans grand enthousiasme, et en tout cas sans l'ombre de visées politiques. Qu'il suffise ici de faire ressortir cette attitude qui contraste fort avec celles d'autres pays concessionnaires de lignes ferrées en Chine.

Faire, non de la politique, mais des affaires; développer le plus possible leur commerce, et cela dans un pays dont ils entendent que la sou-veraineté et l'intégrité soient respectées, sous l'égide d'un gouvernement dont ils s'efforcent sans cesse de gagner la confiance : tel est le but, primordial et d'ordre tout pratique, que poursuivent les Américains en Chine. Pour cela, il est essentiel à leurs yeux que le marché chinois reste libre, que cette liberté ne subisse aucune atteinte du fait des autres puissances. Du moment qu'ils ne recherchent pour eux-mêmes aucun avantage particulier, ils s'opposent naturellement à ce que d'autres en acquièrent à leurs dépens. C'est pourquoi ils se sont montrés toujours les partisans et les défenseurs décidés de la politique de la « porte ouverte » en Chine. On vit même leur gouvernement, en 1899, à un moment où l'intégrité de la Chine paraissait très menacée, prendre l'initiative (circulaire Hay) d'un agrément international pour la consécration de ce principe.

A l'égard de la Chine, leur politique consistera à obtenir du gouvernement de ce pays que, de son côté, il « ouvre » de plus en plus la « porte ». D'importants obstacles entravent encore le commerce dans l'Empire chinois : le nombre encore réduit, par rapport à l'étendue immense du territoire, des places ouvertes aux échanges internationaux; — l'existence des « likin » ou barrières douanières intérieures ; — le manque de protec-

⁽¹⁾ Les Américains ont demandé aussi, de concert avec les Anglais, la concession de chemins de fer au Seu-tchouan. Mais leur but dans cette affaire paraît être surtout de faire obstruction à d'autres initiatives plus autorisées et plus sincères que la leur.

ion des marques de fabrique étrangères ; - l'imperfection très grande du régime monétaire. Je ne cite que ceux là, qui sont précisément ceux auxquels les Etats-Unis se sont attaqués tout

d'abord.

Le 8 octobre 1903, le gouvernement américain signait avec le gouvernement chinois un traité de commerce qui décidait, entre autres stipulations, « l'abolition de toutes les taxes de likin », el par conséquent, la libre circulation des marchandises en transit dans l'intérieur de l'Empire; l'ouverture de deux nouveaux marchés, Moukden et Antoung, situés en Mandchourie, dans une des provinces jusqu'alors les plus fermées de la Chine et les plus intéressantes pour le commerce d'importation américaine; la création d'un système de protection pour les marques de fabrique américaines; l'établissement d'une « monnaie nationale uniforme qui sera monnaie légale ».

Cette dernière question, — amélioration du régime de la monnaie chinoise — a fait déjà l'objet de sérieuses enquêtes et, notamment, d'une mission spéciale dont le professeur Jenks a été chargé en 1904 pour le gouvernement des Etats-Unis. Cet économiste, à la suite de l'étude qu'il fit sur place du sujet, a soumis, il y a quelques mois, à l'administration chinoise, un plan complet et aussi pratique que possible de réforme monétaire (1). Et ainsi a pris forme, grâce à l'initiative des Américains, un des desiderata les plus importants du commerce étranger en Chine.

Augmentation rapide du commerce américain (2).

Quelle est la situation commerciale des Américains en Chine? Quels sont leur chiffre d'affaires et la nature de leurs échanges? Quelles sont les caractéristiques de leur commerce?

Les statistiques des Douanes impériales chinoises donnent une idée incomplète, et par conséquent inexacte, du commerce des Etats-Unis

avec la Chine.

D'une façon générale, elles n'indiquent que les chiffres du commerce étranger qui se fait directement entre les pays étrangers et les ports chinois, et elles attribuent à Hong-kong, possession anglaise, l'énorme quantité de marchandises étrangères et chinoises qui transitent dans ce port franc; et cela, en bloc, sans distinction des pays de provenance ou de destination. Or, il est certain que la plus grande partie des échanges qui se font par Hong-kong intéresse la Chine et que, notamment, la plupart des marchandises étrangères qui arrivent dans le port anglais demandent à être réexpédiées dans les ports chinois.

Pour les Etats-Unis en particulier, on ne peut,

sans méconnaître l'importance réelle du commerce qu'ils font avec la Chine propre, sans se tromper sur ses tendances, sans fausser le rapport véritable qui existe entre les importations et les exportations, faire abstraction de la part anonyme dans les statistiques chinoises — qu'ils prennent dans le trafic de Hong-kong.

Cette part, nous la trouvons indiquée dans les statistiques américaines. Elle est considérable. A l'importation, elle atteint la moitié du chiffre des ventes que les Etats-Unis font directement dans

tout l'Empire chinois.

Il importe donc de se servir des statistiques américaines si l'on veut connaître, aussi complètement que possible, le commerce américain en lui-même, la valeur exacte des échanges, leur progression d'année en année, et surtout le rapport des exportations et des importations. Par contre, les statistiques chinoises nous suffirent pour apprécier le commerce américain et ses progrès, par comparaison avec le commerce total de la Chine et avec celui des autres pays étrangers. Aux unes nous demanderons des données plutôt absolues; aux autres, des données plutôt relatives (1)

Les statistiques chinoises évaluent, en chiffres ronds, à 583.500.000 haikouen taels (soit 2.400.600.000 francs au taux de 1 H. t. = 3 fr. 60) le commerce total de la Chine avec l'étranger, en 1904. Il était de 460.500.000 H. t. en 1899. Donc,

hausse de 26,7 0/0 en cinq années.

Dans cet ensemble, le commerce direct (non compris Hong-kong) des Etats-Unis figure, en 1904, pour 56.270.000 H. t. (soit 202.572.000 fr.).

Il était, en 1899, de 43.970.000 H. t. Il a donc augmenté, en cinq années, de 27,9 0/0.

1898	29.150.083 H. taëls.
1899	43.974.460 -
1900	31.476.124 —
1901	40.102.594 —
1902	55.078.865 —
1903	45.399.394 —
1904	56.268.921 —

Il vient, en 1904, au cinquième rang sur la liste, dressée par les douanes chinoises, des pays et des groupes de pays en rapport commercial avec la Chine:

Hong-kong	227.943.000	H. taëls.
Japon	88.151.000	-
Grande-Bretagne	72.491.000	_
Europe continentale (ex-		
centé la Russiel	68 025 000	-

En 1896, il occupait le 6° rang et venait après l'Inde.

Mais considérons les Etats-Unis comme importateurs, c'est-à-dire comme fournisseurs du marché chinois. C'est à ce point de vue qu'il faut

⁽¹⁾ Voir Bulletin du Comité de l'Asie Française septembre 1904, t. IV, p. 446. (2) Je prends à dessein, comme point de comparaison, l'année 1899 qui a été l'année la plus favorable au commerce étranger, avant les événements de 1900, celle qui a été appelée l'année « record ». « record ».

⁽¹⁾ Il est impossible de combiner, pour une même année, les résultats des unes et des autres; car pour les douanes améri-caines, l'année fiscale commence le 1er juillet, et pour les douanes chinoises, le 1er janvier.

se tenir pour apprécier la vraie progression du commerce américain et la véritable place qu'ils occupent dans la compétition commerciale dont la Chine est l'objet.

En 1904, ils importent directement dans les ports chinois 29.181.000 H. t. de marchandises.

En	1899,	ils	n'avaient	importé que	22.289.000 H. tael
7	1898				17.163.000 -
					22.289.000 -
					16.725.000 -
					23.530.000 -
					30.139.000 —
					25.871.000 -
				1	29.181.000 -

Ils occupent, en 1904, le quatrième rang dans la liste des pays dénommés importateurs en Chine: après la Grande-Bretagne (57.221.000 H. t.), le Japon (50.464.000 H. t.) et l'Inde (32.220.000 H. t.).

Le progrès du commerce d'importation des Etats-Unis est rendu plus sensible encore par le calcul suivant. De 1895 à 1902, tandis que les importations anglaises ont augmenté de 67 0/0, celle de l'Inde de 94 0/0, celles du Japon de 105 0/0, les importations américaines se sont accrues de 500 0/0.

Autre calcul non moins probant. De 4890 à 1902, pendant que les importations anglaises entrent pour une part à peu près stationnaire et même fléchissante dans le total des marchandises étrangères importées en Chine, la part des importations américaines suit sans défaillance une évolution ascendante :

Importations anglaises. Importations américaines.

	-	-
1890	19,1 0/0	2,9 0/0
1898	16 0/0	7,9 0/0
1902	47 '0/0	9.3 0/0

Retenons donc ceci : c'est que les importations directes des Etats-Unis en Chine ont augmenté dans des proportions considérables, et qu'en 1902 cette augmentation l'emportait de beaucoup sur celle des autres pays.

Les statistiques américaines, plus complètes, puisqu'elles nous permettent de comprendre les échanges avec Hong-kong, confirment les données générales qui précèdent. D'après ces statistiques, les Etats-Unis importaient:

	1893	1898	1903	1904
	\$ or	s or	S or	S or
En Chine. A Hong-	3.900.457	9.992.894	18.898.163	12.862.202
kong	4.216.602	6.265.200	8.772.453	10.412.548
Totaux.	8.117.059	16.258.094	27.670.616	23.274.750

Soit une augmentation de près de 240 0/0 en dix ans, de 1893 à 1903.

Cependant, suivant les mêmes statistiques, les Etats-Unis ne sont pas en Chine, comme la Grande-Bretagne, un pays surtout importateur. Leurs exportations l'emportent encore sur leurs importations (1).

Ils sont encore acheteurs plus que vendeurs. En effet, ils exportaient :

	1893	1898	1903	1904
			-	-
	S or	S or	\$ or	\$ or
De Chine.	20.636.535	20.326.436	26.648.846	29.342.488
De Hong- kong	878.078	746.517	1.359.905	1.652.038
Totaux.	21.514.613	21.072.953	28.008.751	30.994.526

Seulement, ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que leurs exportations (de Chine et de Hongkong) sont loin d'avoir augmenté en proportion de leurs importations (33 0/0 de 1893 à 1903 au lieu de 240 0/0). L'écart entre les unes et les autres va s'affaiblissant de plus en plus au profit de leurs importations. Il était de 13.000.000 \$ or en 1893; il n'est plus que de 400.000 \$ or en 1903 (2).

* *

Produits chinois importés aux États-Unis.

Les Etats-Unis achètent à la Chine des peaux de chèvres, de l'opium, de la laine, des nattes, des tresses de paille, etc., mais surtout deux produits : la soie grège et le thé. Ces deux produits représentent à eux seuls (en 1903) les trois cinquièmes des exportations chinoises vers les Etats-Unis. C'est l'élément stable et solide du commerce d'importation de ce pays avec la Chine. Le thé est, en effet, un article de consommation nécessaire aux Américains, et la soie grège est la matière première d'une industrie de plus en plus prospère chez eux.

Soie. — Le commerce de la soie (soies grèges) entre la Chine et les Etats-Unis a suivi la progression suivante :

1904	3.400.000 \$ or.
.1898	7.500.000 -
1903	8.900.000 —
1904	9.800.000 -

(1) Les statistiques chinoises qui ne tiennent compte que du commerce direct, sans compter le transit par Hong-kong, font au contraire des Etats-Unis un pays surtout importateur en Chine.

1903

Import. des Etats-Unis... 25.871.278 H. taels. Export. aux Etats-Unis... 19.258.116 1904

Il ne suit, il est vrai, que de loin, le commerce de même nature que les Etats-Unis font avec le Japon. Celui-ci a en effet fourni aux Américains, en 1904, pour 24.300.000 \$ de soie grège.

La plus grosse part des expéditions de soies de Chine à destination des États-Unis revient à

Changhaï.

THE. - Pour le thé, les Etats-Unis sont parmi

les meilleurs clients de la Chine.

Als occupent sur la listé le second rang, venant immédiatement après la Russie et bien avant l'Angleterre. En ce qui concerne les thés verts, ils sont même le pays dont le chiffre d'achats est le plus important. Toutefois, au point de vue de la valeur, le commerce du thé entre les Etats-Unis et la Chine est à peu près stationnaire :

1893	7.450.000 \$ or.
1898	5.850.000 —
1903	7.000.000 —
1904	7.300.000 -

Le Japon, en cette même année 1904, fournissait aux Etats-Unis un stock de thé de valeur à peu près égale (7.860.000 S or).

Le thé chinois acheté par les Américains est expédié principalement dans les ports d'Amoy, de Fou-tcheou et de Changhaï.

Produits américains importés en Chine.

Comme nous l'avons vu, l'importation de produits américains en Chine s'est élevée à :

	1903	1904	
Chine Hong-kong	18.898.163 \$ or. 8.772.453	12.862,202 \$ or. 10.412.548	
Totaux	27.670.616	23.274.750	

Les articles vendus par les Etats-Unis à la Chine sont d'espèces assez nombreuses. Il y a les bois, les fers et acters, les cigares et cigarettes, les fruits et légumes, les cuirs, les ginseng, le lait conservé, etc... Mais trois produits doivent être avant tout mentionnés, car ils forment la base du commerce d'importation des Etats-Unis en Chine, et leur vente constitue le meilleur de la part que prennent les Américains dans l'exploitation du marché chinois.

Ce sont les cotonnades, les farines, le pétrole. En 1903, ils représentaient à peu près les trois quarts des importations américaines en Chine (1).

COTONNADES. — Le progrès de l'importation des cotonnades en Chine est marqué par les chiffres suivants:

	1893	1898	1903	1904
	_	-	-	
	8	S	8	S
Chine	1.638.657	5.566.515	13.812.640	4.139.000
Hong-kong	14.062			

⁽¹⁾ Les considérations qui suivent, sur les produits américains importés en Chine, ent été empruntées en grande partie à un savant rapport de M. Liébert, consul de France à Hong-kong (5 janvier 1905).

Nous avons déjà expliqué, à un certain point de vue, la diminution des ventes américaines en 1904, surtout en ce qui concerne les cotonnades. Nous y reviendrons tout à l'heure.

La Chine est de beaucoup le marché le plus important pour l'industrie cotonnière des Américains. Elle absorbe plus de la moitié des cotonnades fabriquées aux Etats-Unis. D'autre part, en 1903, ces cotonnades représentaient la moitié des produits américains vendus en Chine.

Elles proviennent des Etats du N. E. (New England) et des Etats du Sud. Leur exportation sera donc grandement facilitée et développée,

par l'ouverture du canal de Panama.

Les cotonnades que les Etats-Unis importent en Chine sont principalement des tissus : des « grey shirtings », et des « sheetings » surtout, puis des « drills » et des « jeans ». Ils n'y envoient que très peu de filés. Et c'est précisément ce qui fait pour le moment le côté faible de l'importation américaine. En effet, la demande de la Chine en filés de coton augmente de plus en plus au détriment des tissus fabriqués à l'étranger. Quand, par suite des fluctuations du change, le consommateur indigène trouve trop coûteux ces tissus étrangers, il achète des filés et tisse lui-même l'étoffe nécessaire à son usage. C'est ainsi qu'en 1903, 52 0/0 des produits de coton importés en Chine ont consisté en filés (1). Ces filés proviennent de l'Inde, de l'Angleterre et de plus en plus du Japon.

Les Etats-Unis devront tenir compte de cette tendance frappante du marché chinois, s'ils veu-lent conserver la position qu'y occupe leur industrie cotonnière. D'autre part, même en ce qui concerne les tissus, ils auront à lutter contre la concurrence de plus en plus vive des articles produits au Japon. L'importation des tissus japonais, grâce à leur bon marché, est arrivée en effet à se maintenir et même à bénéficier, en 1903, d'une légère augmentation, alors que, pour la cause exposée plus haut, l'importation de tissus des autres pays subissait une large baisse. Ce

fait est symptomatique.

Les chiffres posés plus haut montrent qu'une très petite quantité des cotonnades américaines destinées à la Chine sont expédiées à Hong-kong. Le Sud de la Chine, qu'approvisionne le port anglais, est, en effet, un mauvais marché pour ces cotonnades qui sont, en général, épaisses, lourdes et par conséquent solides mais chères. Dans les provinces méridionales, les conditions climatériques font d'ailleurs rechercher l'article léger. Les cotonnades américaines n'y peuvent donc lutter contre les produits similaires anglais, indiens, allemands et surtout japonais, le bon marché de ces derniers, particulièrement, défiant presque toute concurrence. Les Américains ont commencé, il y a quelque temps, à fabriquer des produits plus légers et meilleur marché, ce qui

⁽¹⁾ En 1872, cette proposition n'était que de 6 0/0; en 1882, de 20 0/0. En 1892, elle s'était élevée déjà à 42 0/0. On voit que la progression est rapide et constante.

explique que leurs ventes à Hong-kong aient un

peu augmenté.

Il n'en reste pas moins acquis que c'est dans les provinces du Nord (Changhaï, Chantoung, Tcheli) et surtout en Mandchourie que se trouve le principal débouché des cotonnades américaines. Les quelques chiffres suivants feront comprendre l'importance qu'a pour les manufactures américaines ce marché des provinces du Nord. Dès 1899, Tien-tsin recevait pour plus de 31 millions de francs de cotonnades américaines, et Nioutchouang pour 21 millions. En 1903, les Etats-Unis fournissaient à ce port de Mandchourie près des neuf dixièmes de ses importations de cotonnades, c'est-à-dire pour 24.375.000 francs sans compter ce qu'ils expédiaient à Dalny et à Port-Arthur.

Mais là encore, la concurrence japonaise commençait à devenir menaçante. La valeur des cotonnades importées du Japon avait effectivement passé en deux ans (1901-1903) de 2 millions de francs à 4.250.000.

Farines. — Voici les évaluations, extraites des statistiques américaines, qui montrent le progrès des ventes de farines venant des Etats-Unis à Hong-kong et dans les ports de la Chine propre :

1898 1903 1893 Hong-kong. 2 060,000 3,865,000 4,660,000 4,830,000 Chine pro-110.000 319.800 285.000 74.000

Pour les farines des Etats-Unis, contrairement à ce qui a lieu pour leurs cotonnades, c'est Hongkong qui est le grand marché de l'industrie américaine. Les envois directs aux ports de Chine sont en comparaison insignifiants : la presque totalité des farines américaines passe par Hongkong, d'où elles sont réexportées en Chine et dans les Etats de la presqu'île indo-chinoise.

Hong-kong est à l'heure actuelle, au point de vue de ce produit, un des meilleurs clients des Etats-Unis, venant après la Grande-Bretagne (35.237.000 S or, en 1904) et le Japon (5.140.600 S, en 1904). Les principaux des Etats de l'Union producteurs et expéditeurs de farines sont ceux de Washington, d'Orégon et de Californie. Plus des deux tiers de leur exportation totale est expédiée sur l'Extrême-Orient.

Les farines américaines ont complètement accaparé le marché du Sud de la Chine, de même que les cotonnades de même provenance s'adressent principalement aux marchés du Nord. Cela est d'ailleurs conforme à la nature des choses. Les Chinois ont pris de plus en plus le goût des pâtes et pâtisseries faites avec de la farine de blé (1); et comme le blé n'est pas cultivé dans la Chine méridionale, les Etats-Unis, grands exportateurs de ce produit, trouvent dans cette région

un important débouché.

Au contraire, le Nord est de plus en plus fermé. La Mandchourie est, en effet, elle-même un pays producteur de blé, et les Russes, encourageant cette culture, avaient déjà installé à Kharbine, en 1903, huit grandes minoteries dont le rendement journalier était de 3.800 barils et qui donnaient un produit excellent. Résultat : tandis que les importations moyennes annuelles des farines américaines à Niou-tchouang étaient d'environ 1.500 tonneaux pendant la période 1897 à 1902, elles tombaient, en 1903, à moins de 800 tonneaux, représentant à peine une valeur de 167.000 francs.

Cette énorme diminution est caractéristique. Elle montre bien que les importations de farines étrangères sont devenues de plus en plus difficiles en Mandchourie. Il en sera, d'ailleurs, de même peu à peu dans d'autres parties de la Chine du Nord susceptibles de recevoir les farines mandchouriennes fabriquées à Kharbine ou ailleurs. Il est vrai que les Etats-Unis ont une compensation dans l'accroissement de leur importation à Hong-

Pétrole. — Le mouvement d'importation du pétrole américain en Chine est marqué, au cours d'une période de dix ans, par les chiffres suivants:

	1893	1898	1903	1904
	-	-	-	
Chine pro- pre	1.809.437	2.865.135	1.866.089	4.729.498
Hong-kong.	847.000	991.929	1.623 600	2.566.154

Les Américains ont dans le commerce du pétrole, qu'ils produisent en si grande quantité, un instrument du plus grand avenir pour exploi-ter le marché chinois. Aucune région de Chine, – si ce n'est le Seu tchouan qui, du reste, n'expédie pas encore sa production dans les autres provinces, - ne produit de pétrole. Et, d'autre part, la consommation de l'huile minérale va se généralisant de plus en plus parmi les Chinois. La Chine tout entière est donc ouverte actuellement aux pétroles étrangers, et les chiffres prouvent, en effet, que l'importation de ce produit est répartie d'une façon beaucoup plus égale entre les ports chinois que l'importation d'autres marchandises, des farines, par exemple, plus ou moins monopolisées, comme nous avons vu, par Hongkong. Du nord au midi de l'empire chinois, la « Standard Oil Co », puissant trust qui s'est constitué pour la vente du pétrole américain, a des agences et fait d'importantes affaires.

Cependant, le nord de la Chine tend à devenir un débouché moins favorable pour le pétrole américain. En Mandchourie, notamment, ce produit est en baisse constante. A Nioutchouang, la quantité importée en 1903 (2.426.000 gallons) est inférieure de 25 0/0 à la moyenne de l'importation américaine pendant la période 1897-1902. Il y a là l'effet de la concurrence du pétrole russe. Par

⁽¹⁾ Peut-être sont-ce les Chinois revenus de Californie qui ont rapporté et répandu ce goût. Il est remarquable qu'à Souateou, ville qui envoie aux Etats-Unis un grand nombre d'émigrants, l'importation de la farine américaine ait atteint 111.833 piculs en 1901, alors qu'elle n'était que de 5.834 piculs en 1892.

(Rapport de M. Vignon, secrétaire de la Légation de France à Pékin, du 30 juin 1904.)

contre, l'importation américaine dans le Sud est en progrès très sensible. Si bien qu'en fait, pour le pétrole comme pour les farines, les intérêts américains tendent à se concentrer surtout dans la

partie méridionale de la Chine.

A en juger par les chiffres posés au début de ce paragraphe, on pourrait croire que dans l'ensemble e commerce du pétrole américain en Chine est en augmentation constante et rapide. Mais ces chiffres ne doivent pas faire illusion. Ils expriment la valeur, et non la quantité de l'importation américaine. A ce point de vue, il y a augmentation sans doute, en dépit de fortes fluctuations de 1893 à 1903. Mais ce résultat est dû uniquement à ce que les prix du produit américain ont sensiblement haussé, et c'est là d'ailleurs un danger. Par contre, les quantités importées ont baissé de 40 % de 1898 à 1903. Dans cette dernière année, la diminution momentanée qu'accuse l'importation du pétrole étranger en Chine porte entièrement sur le pétrole américain, qui diminue en quantité de 31 % sur 1902, tout en conservant à peu près la même valeur.

Si, en somme, dans cette période de 1898 à 1903, la consommation chinoise du pétrole s'est accrue dans de notables proportions, l'augmentation qui en résulta dans les quantités importées doit être mise à l'actif d'autres pays producteurs qui fournissent un produit bien meilleur marché (1).

Les pétroles américains ont, en effet, sur le marché chinois des concurrents de plus en plus redoutables: ce sont les pétroles de Sumatra, de Bornéo et de Russie (2). Ceux-ci se sont en partie associés récemment. A la « Standard Oil C° » s'oppose aujourd'hui l' « Asiatic Petroleum C° », compagnie enregistrée comme société anglaise, à la fin de 1902, ayant son siège principal à Londres, et constituée au capital de 22.500.000 francs, auquel ont participé, chacun pour un tiers, les trois groupes financiers que représentent:

4° La « Royal Dutch Oil C° » (Compagnie Royale néerlandaise pour l'exploitation des sources de pétrole aux Indes Orientales néerlandaises). Cette société est prépondérante à Sumatra et monopolise presque toute l'exportation de cette île. De plus, aux termes d'un contrat passé avec la Compagnie dordrechtoise de pétrole, maîtresse de la production de Java, elle s'est chargée de l'exportation de l'exportat

portation de ce dernier pays;

2° La « Shell Transport et Trading C° », puissante société anglaise, spécialiste du commerce du pétrole, qui a apporté à l'association son matériel flottant et fixe, son organisation commerciale, sa clientèle en Orient et en Extrême-Orient, ses relations avec les producteurs de la Russie méridionale, enfin la vente des produits de la riche concession qu'elle exploite sur le territoire hollandais de Bornéo, sous le nom de la « Société néerlandaise de commerce et d'industrie de Bornéo »;

3° La Société commerciale et industrielle de naphte de la mer Caspienne et de la mer Noire (Russie), dépendant de la maison Rothschild et

ayant son siège à Paris.

Cette association a pour but d'assurer le transport et la vente, en Orient et en Extrême-Orient, des produits des compagnies dépendant de ces trois groupes; par conséquent, de mettre un terme à la concurrence ruineuse que se faisaient ces compagnies et d'arrêter la baisse des prix. C'est, pour l'Asie, en face du trust américain, un trust européen qui dispose de presque tous les pétroles exploités à Bornéo, de la plus grande partie de la production de Sumatra, de l'exportation de Java, enfin des pétroles russes en vrac et de la portion des pétroles de même origine en caisses, qui n'est pas achetée directement par les négociants d'Extrême-Orient.

Dans ces conditions, la « Standard Oil C° » a affaire à forte partie. Aussi la lutte entre ces deux grands groupes rivaux est-elle très vive. Le groupe anglo-russo-hollandais a pour lui l'avantage que lui donne, grâce à Sumatra et à Bornéo, une production plus rapprochée du pays de consommation et, par conséquent, sensiblement

meilleur marché.

Mais les Américains auront bientôt à leur disposition de puissants moyens pour vaincre à ce point de vue la concurrence, en diminuant de plus en plus leurs prix de vente. Et ces moyens, ils ont commencé à les mettre en œuvre. Ce sont:

4° L'établissement, dans les principaux ports de Chine et d'Extrême-Orient, de vastes réservoirs leur permettant, tout comme leurs concurrents, d'importer des pétroles en vrac moins chers que les pétroles en caisses. Le transbordement s'effectue simplement au moyen de pompes;

2º L'augmentation de leur production par l'accroissement du rendement des puits du Texas et de Californie; plus voisins du Pacifique que

ceux de la Pensylvanie et de l'Ohio;

3° La diminution des prix du fret par l'augmentation du tonnage des navires transporteurs.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que l'ouverture du canal de Panama aura également sur ce point un effet considérable, en permettant de transporter à bien meilleur compte en Extrême-Orient les pétroles des Etats de l'Est, qui, aujourd'hui, sont expédiés pour la plupart par la voie de Suez.

Les Américains sont donc dans d'excellentes conditions pour lutter avec avantage sur ce terrain contre leurs concurrents. On peut tenir pour certain que leur recul, en 1903, quant aux quan-

⁽¹⁾ Les Etats-Unis n'ont exporté jusqu'à ces derniers temps que du pétrole en caisse, procédé évidemment bien plus coûteux que les expéditions en vrac, auxquelles ont généralement recours leurs concurrents.

⁽²⁾ En 1903, la valeur totale des importations en Chine des pétroles de toutes provenances a été d'environ 15.600.000 h. tls. Les proportions en valeur par pays d'origine ont été les suivantes:

Les pétroles russes augmentaient de 35 % et ceux de Sumatra de 18 % en quantité, et les uns et les autres augmentaient presque du double en valeur.

tités importées, n'est que passager. D'ailleurs, les Chinois préfèrent, en général, toutes les fois qu'ils peuvent en payer le prix, le pétrole américain dont ils apprécient la qualité supérieure et le mode d'emboîtage, plus commode et plus

Commerce américain en Mandchourie.

Il est bon, étant donné surtout les circonstances actuelles, de faire une mention spéciale du commerce américain en Mandchourie. Pour cela, il suffira de condenser les observations sur ce sujet éparses dans les développements qui précèdent.

Ce commerce est presque exclusivement un commerce d'importation. A ce point de vue, la Mandchourie, jusqu'à ces derniers temps, constituait un marché fort important pour certaines industries américaines. Les Etats-Unis y vendaient des qualités de plus en plus considérables de cotonnades, de pétrole, de bois, de farine, si bien que leurs importations, en 1902, pouvaient être évaluées à 5.500.000 \$ or, représentant plus de 35 % de l'ensemble des entrées de marchandises étrangères absorbées par ée pays.

Mais les Russes s'implantent en Mandchourie. Par divers moyens (primes, drawbacks, transports réduits sur terre et sur mer, extension des opérations de la Banque russo-chinoise, etc...), ils s'efforcent naturellement de favoriser l'écoulement des produits de leur propre industrie. Leur action est lente, mais son effet, semblet-il, n'en est pas moins inéluctable. Déjà les importations américaines fléchissent sur plusieurs

Quand se produisit, en 1903, le conflit mandchourien, cause immédiate de la guerre actuelle, les intérêts commerciaux des Etats-Unis dans cette partie de la Chine étaient considérés comme très compromis, par les hommes même les mieux placés pour voir et pour juger, notamment par le consul américain à Niou-tchouang. Le pétrole américain reculait devant le pétrole russe ; la farine américaine était peu à peu éliminée par le produit indigène fabriqué dans les minoteries russes de Kharbine. Les bois américains étaient menacés par les produits que les Russes allaient retirer de leurs concessions forestières du Yalou. Enfin, les cotonnades américaines encouraient un sort semblable, la Russie étant elle aussi un pays producteur de coton (1); leur importation subissait déjà dans les derniers mois de 1903 une baisse considérable.

Il se formait peu à peu en Mandchourie, au profit de la Russie, un monopole de fait qui était bien de nature à porter ombrage au commerce étranger.

C'est là une des raisons principales qui per-

mettent de s'expliquer l'intérêt avec lequel les (1) En Perse, grâce à un système de primes allouées à ses ma-nufactures, la Russie est arrivée à monopoliser tout le commerce des cotonnades. G'est là un fait dont les Américains pouvaient,

avec quelque raison, craindre la répétition en Mandchourie.

Etats-Unis ont suivi le développement de cette question mandchourienne; l'ardeur qu'ils ont mise à défendre contre la Russie le principe de la « porte ouverte » ; la sympathie que leur inspire aujourd'hui la cause du Japon, dont le but avoué est de rétablir en fait, dans cette partie de la Chine, la liberté commerciale.

L' « American Association of China », dans son dernier rapport, fait ressortir que déjà l'importation des cotonnades américaines est en augmentation à Niou-tchouang, depuis que les Japonais ont forcé les Russes à évacuer ce port; et elle annonce, d'après des renseignements certains, que les statistiques de l'année présente, même malgré la guerre, marqueront une hausse énorme en ce qui concerne ce commerce. C'est possible. Mais derrière le soldat du Mikado se tient le marchand japonais, prêt, lui aussi, à profiter du recul des Russes et de l'ouverture du pays. Déjà les Américains ont senti la concurrence japonaise en Mandchourie (1). Ne doit-on pas penser que cette concurrence sera plus que jamais redoutable venant d'un peuple dont la victoire ne peut qu'exalter les forces économiques?

Procédés commerciaux.

Après avoir exposé l'importance et la nature du commerce américain en Chine, étudions-en le mode et les autres caractéristiques.

La colonie américaine dans l'empire chinois comptait, en 1903, 2.542 individus. Elle avait doublé en dix ans. Il est vrai que, dans ce nombre, étaient compris 740 missionnaires, entretenus par des associations de propagande américaines, sans compter ceux qui font partie de missions internationales, comme la « China Inland Mission ». Cette observation faite, la colonie américaine est la troisième en importance sur la liste des colonies étrangères en Chine. Elle était la deuxième en 1893; elle s'est laissé dépasser, depuis lors, par la colonie japonaise (2).

Sur 1.292 maisons de commerce étrangères installées, en 1903, sur le territoire chinois, 114 (30 en 1893) étaient des maisons américaines. Ce nombre ne donne aux Etats-Unis que le quatrième rang sur la liste des pays étrangers ayant des négociants en Chine. Les Allemands qui ont un commerce bien moins important possédaient, en 1903, 159 établissements, 45 de plus que les Amé-

Ceux-ci.ne font, en effet, que très peu de com-

(1) La part du Japon dans les importations de Niou-tchouang a monté de 3 1/2 0/0 en 1896-1899 à près de 12 0/0 en 1903. Elle

est restée stationnaire dans les exportations à 92 0/0 environ.

(2) En 1903, les Anglais étaient... 5.662
les Japonais...... 5.287
les Allemands..... 1.658 les Français. 1.213, etc...

En tout, 20.404 étrangers résidant en Chine.

(3) Maisons anglaises, 420; japonaises, 361; françaises, 71, etc.

Il faut observer, en outre, que dans le chiffre de 114 établissements américains se trouvent comprises les agences de compagnies d'assurances de plus en plus nombreuses, lesquelles ne peuvent guère être considérées comme des maisons de commerce.

merce général. Ils ne tiennent pas de ces « general stores » que les Anglais, les Japonais et les Allemands ont ouverts en si grand nombre. Les échanges entre les Etats-Unis et la Chine sont limités, comme nous l'avons vu, à quelques promits peu nombreux et bien déterminés, et c'est à eux que se réduit principalement le rôle des né-gociants américains. A l'importation, quelques agences spéciales représentent directement les industries intéressées. C'est ainsi que le pétrole est importé par la « Standard Oil Co'»; les farines, par plusieurs agences, dont la principale, sise à Hong-kong, est celle de la « Sperry Flour Co » de San-Francisco. Les machines à coudre, objet d'un trafic de plus en plus important, sont vendues par les agents mêmes de la Compagnie Singer.

En dehors de ce système d'agences, la principale maison américaine est l' « American trading Co » qui a des succursales dans quelques

grands ports chinois.

Mais il semble que les Américains s'en tiennent encore au mode primitif du commerce étranger en Chine. De même qu'il y a soixante ans, les échanges entre marchands chinois et étrangers ne pouvaient se faire que dans quelques centres (les cinq ports à traité) ouverts aux relations internationales, de même encore aujourd'hui, les marchandises américaines affluent en un très petit nombre de points, où les négociants d'autre nationalité et surtout les négociants indigènes viennent euxmêmes se les procurer. Le commerce des Etats-Unis possède ainsi deux grands marchés, deux grands centres de distribution : Hong-kong et Changhaï; Hong-kong, d'où il alimente la Chine méridionale et les Etats de l'Indo-Chine; Changhaï, qui commande à la Chine centrale et septentrionale, et d'où les produits américains gagnent ordinairement les lieux de consommation par l'entremise de maisons étrangères ou chinoises (1). Hong-kong surtout, à proximité des Philippines et de Canton, est en quelque sorte le quartier général des entreprises commerciales des Etats-Unis dans l'ouest du Pacifique.

Les négociants américains restent ainsi dans les comptoirs qu'ils ont fondés dans les grands ports du littoral chinois. Ils ne pénètrent pas eux-mêmes dans l'intérieur du pays; la vente et l'achat des marchandises qui composent leur commerce s'y font par d'autres mains. Ils font en sorte que la plupart de leurs produits s'imposent par leur qualité et par leur bon marché, et ils se sont crus jusqu'à présent dispensés de s'approcher eux-mêmes, pour accroître la vogue et l'écoulement de leurs articles, des centres de consommation indigènes (1). En ce sens, le mode d'action des Américains diffère beaucoup des procédés commerciaux employés par les négociants d'autres pays, notamment du Japon.

Donc l'action commerciale des Etats-Unis ne s'exerce encore qu'à la périphérie maritime de la Chine. Pas de pénétration directe. Au Seutchouan, le grand marché intérieur où tendent si avidement les énergies économiques d'autres puissances, ils ont même supprimé en 1900 le consulat qu'ils avaient créé à Ychoung-king quel-

ques années auparavant.

Ils n'ont dans l'intérieur du pays que de nombreux missionnaires, qui leur sont, il est vrai, de précieux auxiliaires, en répandant la langue anglaise, en créant des exploitations agricoles, en constituant de petits musées commerciaux et en faisant ainsi connaître et apprécier les produits de leur industrie.

Les Américains n'ont que depuis peu de temps en Chine des établissements de crédit propres, susceptibles de faciliter leurs transactions commerciales. Ce n'est qu'après 1900, que deux banques de leur nationalité, la « Guaranty Trust C° » et l' « International Banking Corporation » s'y installèrent. En février 1904, ces deux établissements ont fusionné en gardant le nom du second. Aujourd'hui l' « International Banking Corporation » est au capital entièrement souscrit de 40.000.000 francs. Elle a des succursales à Changhaï, Hong-kong et Canton. Elle est chargée, en Chine, ainsi qu'aux Philippines, du service de trésorerie du gouvernement américain, et notamment de l'encaissement de la part de l'indemnité chinoise de 1900 revenant aux Etats-Unis. Il convient, toutefois, de faire remarquer que c'est avant tout une société privée, qui n'a aucune attache officielle et ne jouit d'aucun privilège; et cela, à la différence d'autres banques étrangères établies en Chine, notamment de la Banque russo-

Ses affaires, au point de vue commercial, ont pris une extension rapide. Les importations croissantes des Etats-Unis sur les marchés de Changhaï et de Hong-kong donnent lieu annuellement à des opérations de banque de plus en plus considérables. La nouvelle banque américaine a naturellement attiré à elle une grande partie de ces affaires qui, jusqu'ici, étaient traitées exclusivement par les banques anglaises d'Extrême-Orient.

Le mouvement de la navigation américaine (2).

Le progrès du commerce des Etats-Unis avec la Chine a un corollaire; c'est le développement

⁽¹⁾ Extrait d'un rapport de M. H. Miller, consul des Etats-Unis à Niou-tchouang: « Une des grandes fautes des industriels américains est d'être trop disposés à laisser en des mains étrangères la vente de leurs produits. La plupart de ces intermédiaires ne sont jamais allés aux Etats-Unis et leurs préoccupations ne dépassent guère la spécialité des marchandises qu'ils ont à traiter. Il leur paraît tout naturel, pour le reste lersqu'ils trouvent l'occasion de paraît tout naturel, pour le reste, lorsqu'ils trouvent l'occasion de faire commerce d'un autre produit, d'introduire les marques de leurs propres pays. Si les marchandises américaines qui trouvent actuellement leur écoulement en Chine, étaient entièrement confiées à des maisons américaines, je suis convaincu que la vente en augmenterait de 25 0/0. »

⁽¹⁾ Le vice-consul de France à Tché-fou relate cependant que, depuis deux ans, de jeunes voyageurs possédant la langue chi-noise qu'ils ont apprise à San-Francisco, visitent les grands cen-tres commerciaux du Chan-toung et essaient de nouer directe-ment, même sans l'assistance de compradores, des relations avec les marchands indigènes. Ce serait une nouveauté.
(2) D'après un rapport de M. Liébert, consul de France à Hong-kong, du 28 novembre 1904.

de leur marine marchande dans le Pacifique, la multiplication de leurs services de navigation

avec l'Extrême-Orient.

Cette évolution date surtout de l'occupation des Philippines. L'ouverture du canal de Panama l'accentuera naturellement d'une façon remarquable. Ses étapes seront ainsi logiques et bien marquées.

En 1898, le tonnage américain était de 168.000 tonnes à Hong-kong et de 239.000 dans

les ports chinois.

En 1903, il a été respectivement de 424.000 et de 560.000. Il a donc plus que doublé, de part et d'autre; il a augmenté de 152 0/0 à Hong-kong et de 134 0/0 dans les ports chinois.

En 1898, la proportion du tonnage américain, par rapport à la totalité du tonnage enregistré,

était de :

1,27 0/0 à Hong-kong;

0,70 0/0 dans les ports chinois.

En 1903, elle s'est élevée respectivement à :

2,23 0/0 et 0,98 0/0.

Elle a donc presque doublé, en cinq années, à Hong-kong, et augmenté de 3 0/0 dans les ports chinois.

Néanmoins, avec un tonnage de 424.000 tonnes, sur un tonnage total de 19.020.000 tonnes, le pavillon américain n'occupait encore à Hongkong, en 1903, que le septième rang venant après les pavillons.

Anglais	11.200.000	tonneaux
Allemands	2.696.000	-
Japonais	2.034.000	-
Français	848.000	
Norvégiens	642.000	-
Chinois	508.000	-

Dans l'ensemble des ports chinois, il ne venait que le huitième (après le russe) avec 560.000 tonnes, sur un total de 52.290.000 tonnes. Mais on doit s'attendre à ce qu'avant très peu d'années, il passe à un bien meilleur rang, si l'on tient compte des dispositions prises par les Etats-Unis pour développer leurs services transpacifiques.

. .

En 1898, il n'y avait que deux lignes régulières de paquebots américains : celles de la « Pacific Mail S. S. Co » et de l' « Occidental and Oriental S. S. Co » reliant à Hong-kong le seul port de San-Francisco, comme simple prolongement du grand transcontinental américain. Aujourd'hui, sans compter les cargo-boats, qui traversent le Pacifique ou passent par Suez, ce sont cinq grandes Compagnies américaines qui effectuent des services réguliers, en passagers et en marchandises, entre les deux rives du Pacifique Nord reliant la côte chinoise, non plus seulement à San-Francisco, mais à d'autres ports importants de la côte ouest des Etats-Unis, tels que Tacoma, Seattle et Portland, débouchés de régions très productives.

Ces Compagnies sont:

Le « Pacific Mail S. S. C^o » : 5 grands paquebots en service;

Le « Northern Pacific S. S. C° »: 3 navires; L'« Occidental and Oriental S. S. C° »: 3 navires; La « Portland and Asiatic S. S. C° »: 4 vapeurs affrétés:

La « Boston S. S. Co »: 3 navires.

Les deux premières sont les plus importantes. Elles font en ce moment des efforts considérables pour transformer et augmenter leurs flottes, principalement au point de vue de l'importance du tonnage.

La « Pacific Mail S. S. C° » a en service, depuis 1902, deux paquebots, le Korea et le Siberia qui représentent chacun 7.285 tonneaux de jauge nette. Au milieu de 1904, elle leur a adjoint deux nouveaux vapeurs d'un tonnage plus élevé : le Mongolia et le Mandchuria, de 8.750 tonneaux

nets.

Mais ces superbes unités vont être à leur tour dépassées par celles dont la « Northern Pacific S. S. C° » a entrepris la construction : le Minnesota, qui est déjà en service depuis peu de mois, et le Dakota, qui sera achevé dans le courant de 1905. Ces deux navires sont les plus grands qui soient encore sortis des chantiers américains. Ils ont 33.000 tonneaux environ de déplacement, 20.718 tonneaux de jauge brute, 13.324 de jauge nette. Ils égalent, à peu de chose près, le Cedric et le Celtic, les deux géants que la Compagnie anglaise « White Star » a récemment affectés à sa ligne transatlantique.

Il est possible, dès lors, de dégager les caractéristiques et les tendances de la marine marchande américaine dans son développement en Extrême-

Orient.

4° Elle fait une navigation transpacifique au long cours. Elle ne participe pour ainsi dire pas au cabotage des côtes de Chine. Dans les eaux du Petchili, son pavillon ne se montre que très irrégulièrement et à des intervalles très éloignés. Et c'est ce qui fait surtout que son tonnage, dans l'ensemble des ports chinois est encore faible, en comparaison de celui des marines anglaise, japonaise, chinoise, allemande et même norvégienne, qui se livrent, au contraire, entre ces ports, à un important cabotage.

2° C'est à Hong-kong qu'il faut se placer pour juger exactement de l'importance et des progrès du trafic maritime, sous pavillon américain, en Chine; car c'est là que s'est porté, dans ces dernières années, l'effort principal des Compagnies. Tous les grands services américains touchent à Hong-kong, tandis que la plupart ne comprennent même pas Changhaï dans leurs itinéraires. La « Pacific Mail S. S. C° » est la seule Compagnie qui desserve régulièrement le grand port chinois. Pour les autres, la relâche de Changhaï n'est effectuée qu'en cas de fret très rémunérateur. L'incommodité d'accès de ce port pour des navires de très fort tonnage, comme le deviennent de plus en plus les paquebots américains, sont sans aucun doute une des raisons de ce fait (1).

⁽¹⁾ On comprend, dans ces conditions, que les Américains aient intérêt à voir disparaître le plus tôt possible les défectuosités du port de Changhaï. Peut-être doit-on expliquer par là l'initiative

le le tonnage qu'ils représentent, étant en

diminution constante depuis six ans.

D'autre part, elle est due surtout à l'importance de plus en plus grande du tonnage des unités mises en service. En d'autres termes, le tonnage des vapeurs américains a beaucoup plus augmenté que leur nombre. En 1893, il était en moyenne, à Hong-kong, de 1.100 tonnes; il s'élevait, en 1903, à 3.300 tonnes, et il ne peut que s'accroître encore par suite des dimensions de plus en plus grandes que les Américains donnent à leurs nouveaux bâtiments.

A cet égard, la marine marchande américaine a une évidente supériorité sur sa concurrente d'Europe. Elle est affranchie des limitations et des charges qu'impose le passage du canal de Suez. Elle peut donc poursuivre librement l'avantage qui résulte de l'emploi de bateaux de grande capacité : le bon marché du fret. Et ce n'est pas là la circonstance qui contribuera le moins au développement du commerce sino-américain.

L'abaissement progressif des prix de transport est, en outre, l'effet naturel de la rivalité qui existe aujourd'hui entre les compagnies transpacifiques (1). Il aura enfin un facteur nouveau, particulièrement actif dans l'ouverture du canal de Panama, qui ne manquera pas de donner une impulsion considérable aux entreprises maritimes des Etats-Unis et d'assurer ainsi au commerce américain le profit de transports de plus en plus

avantageux.

Des perspectives très prochaines promettent donc au trafic maritime des Etats-Unis avec la Chine un grand essor et une prospérité considérable. Le gouvernement américain semble d'ailleurs vouloir y contribuer lui-même. Il paraît disposé à entrer dans la voie des encouragements directs en affectant aux lignes de navigation du Pacifique d'importants crédits. Jusqu'à ce jour, les compagnies transpacifiques qui font le service postal n'ont pas reçu de subventions régulières. Elles touchent simplement pour le transport des dépêches un prix de fret calculé généralement d'après la distance parcourue et le poids moyen des matières postales transportées au cours de l'année précédente. Mais les choses vont, semblet-il, changer. On annonce, en effet, que la Commission américaine de la marine marchande vient, sous l'inspiration du Président Roosevelt lui-même, de recommander au Congrès l'adoption du principe des subventions. Elle a même suggéré les chiffres suivants : 3.000.000 de francs par an pour un service bimensuel à 16 nœuds sur le Japon, la Chine et les Philippines, ou moitié pour un service bimensuel à

13 nœuds, ou moitié pour un service mensuel. Si cette innovation aboutit, ce sera une importante contribution au développement de la marine marchande américaine dans le Pacifique.

IV

Action industrielle effacée des Américains en Chine.

Les Américains n'ont pris jusqu'à ce jour qu'une part très peu active dans l'organisation industrielle de la Chine et dans la mise en valeur de ses ressources. En comparaison de l'activité qu'ils déploient pour développer leur commerce dans ce pays, ce manque d'initiative est digne de

remarque.

Nous avons déjà indiqué et expliqué à un certain point de vue leur réserve en ce qui concerne les entreprises, soit de chemins de fer, soit de mines. Ils ont créé, il est vrai, une société, l' « American China Development », destinée à rechercher et à réaliser des entreprises de cette nature. Mais la construction du chemin de fer Hankeou-Canton est encore la seule affaire dont cette société se soit chargée. Et même, depuis sept ans, ne s'agit-il là que d'un projet. La concession date, en effet, du 14 avril 1898. Elle a été confirmée par le contrat du 31 août 1900. La Société américaine était autorisée à lancer un emprunt de 40.000.000 \$ or. Elle a bien, depuis lors, commencé et achevé la petite ligne annexe, longue de 32 kilomètres, de Canton-Fatchan-Sanchoui, mais l'affaire principale est encore en suspens. Bien plus, le principe même de la concession était remis récemment en discussion. Le gouvernement chinois a décidé de la retirer aux États-Unis sous prétexte que ceux-ci, paraissant se désintéresser de l'entreprise, l'avaient abandonnée en fait aux capitaux et aux ambitions de deux autres pays : la France et la Belgique. Les Américains, sans doute, ont protesté. Leur grand financier, M. Pierpont Morgan, a racheté un grand nombre de parts de l' « American China Development C° », qui avaient passé en des mains étrangères, et, en fait, est devenu en tant que détenteur de la majorité des titres, le maître de l'entreprise. Il est actuellement en pourparlers avec le gouvernement chinois pour obtenir la confirmation des contrats de 1898-1900. S'il y tient vraiment, sans doute réussira-t-il. Mais il est à peu près certain dès maintenant que, si la compagnie américaine réalise jamais sa concescession, ce ne sera pas sans la participation de capitalistes étrangers, participation qu'elle paraît avoir acceptée d'avance. Et ainsi, les Etats-Unis devront partager les profits de toute espèce inhérents à l'entreprise.

La ligne totale doit s'étendre sur une longueur de 1.200 kilomètres environ. Nous venons de voir que 32 seulement sont couverts sur une ligne annexe. Autant dire que tout est encore à faire. Pendant ce temps la Société franco-belge

que leur gouvernement a prise récemment dans la question de l'amélioration du cours du Ouang-pou, qui traine depuis si longtemps.

⁽¹⁾ On parle, il est vrai, d'une vaste combinaison qui engloberait ces compagnies américaines dans un grand trust ; le Trust du Pacifique, qui pourrait plus facilement régenter le commerce.



du Pékin-Hankeou, dont la ligne est d'une longueur à peu près égale, poussait si activement ses travaux qu'ils sont aujourd'hui à la veille d'être achevés; et les Allemands construisaient, en moins de quatre ans, 420 kilomètres de chemin de fer au Chantoung.

En dehors de cette affaire, si mollement conduite, les Américains, nous le répétons, ne possèdent en Chine aucune concession soit de

mines (1), soit de chemins de fer.

Comme autres entreprises industrielles, ils sont également très dépourvus. On ne peut citer à leur actif que les établissements suivants : à Canton, une usine électrique pour l'éclairage de la ville indigène et des concessions étrangères; à Hong-kong, une fabrique de ciments, la « Green Island Cement Co », où ils n'ont d'ailleurs qu'une part d'intérêts; - à Changhaï, une minoterie qu'ils ont montée avec des capitaux chinois. Ces entreprises sont, comme on voit, de peu d'importance et font modeste figure à côté des établissements de toute sorte (filatures, usines métallurgiques, chantiers de constructions navales, etc.), que les nationaux d'autres pays, les Anglais principalement, ont créés ou ont contribué à fonder dans les grands ports chinois.

Cette abstention dans le domaine industriel est frappante, mais s'explique facilement. Les Américains, jusqu'à présent, n'ont pas encore eu besoin de la Chine pour le placement de leurs capitaux. Ceux-ci trouvent pour l'instant un champ d'action assez vaste dans la mise en valeur des ressources du territoire fédéral et des républiques du Centre-Amérique, sur lesquelles se portent plus spécialement les visées des capitalistes en ce moment. Et c'est précisément l'effort industriel que font les Américains chez eux qui provoque l'accroissement de leurs exportations et notamment l'afflux de plus en plus considérable de leurs produits sur le marché chinois.

A bien des points de vue, les Etats-Unis sont celle des grandes puissances qui est la moins engagée en Chine. Pas de possessions territoriales, pas de sphère d'influence, pas d'ambitions politiques, pas de placements de capitaux. Une seule grande entreprise industrielle : le chemin de fer de Hankeou-Canton est encore à l'état de projet précaire.

Les Américains ont, avant tout, en Chine, des

intérêts commerciaux. Ce pays les intéresse surtout comme un des plus riches marchés du monde qui soient offerts aux produits de leur indus-

De là, leur politique, leur position dans la question chinoise. A l'égard des puissances rivales, maintien de la « porte ouverte »; à l'égard de la Chine, amélioration du régime de l'Empire. A cela se borne volontairement leur

Leur commerce, d'ailleurs, dans ces régions, est appelé à un grand avenir. La raison en est d'abord dans le développement et les progrès merveilleux de leur industrie. Ils produisent précisément en immenses quantités les matières premières des articles qui sont leurs principales importations en Chine (cotonnades, pétroles, farines) et ces articles, où leur commerce s'est, en quelque sorte, spécialisé, sont justement de ceux qui semblent assurés d'une consommation toujours plus grande, presque illimitée, dans ce pays de 400 millions d'habitants (1).

D'autre part, leur proximité géographique du monde chinois leur donne un avantage marqué sur leurs concurrents d'Europe. Et cet avantage sera encore considérablement accru par l'ouverture du canal de Panama, cette grande œuvre prochaine qui va transformer les relations économi-

ques de deux continents.

Les Américains sont aujourd'hui convaincus de l'importance de leurs destinées dans le Pacifique. De la prépondérance économique que leur position et que leurs efforts doivent leur conférer dans cet Océan dépend pour eux leur suprématie dans le monde. L'un d'eux n'a pas hésité à dire à cet égard que New-York n'est que la petite porte des États-Unis, tandis que leur grande porte, leur porte de façade, est véritablement San-Francisco.

Et voilà que bientôt cette distinction n'aura même plus de raison d'être. Car, grâce au canal de Panama, l'énergie économique de tous les Etats de l'Union, de ceux de l'Est comme ceux de l'Ouest, va pouvoir s'orienter vers les marchés du Pacifique, et vers le plus grand d'entre eux:

l'Empire chinois.

L'Europe, restant lointaine, sera dès lors dans une situation très inférieure pour soutenir la lutte. Par contre, il est un pays contre lequel les avantages naturels dont jouiront les Etats-Unis auront beaucoup moins d'action et qui, par conséquent, demeurera pour eux un concurrent redoutable : c'est le Japon.

FERNAND PILA.

(1) Le contrat obtenu par l' « American China Development » contient cependant la stipulation suivante :

contient cependant la stipulation suivante:

« Actuellement, considérant que le charbon est un des éléments indispensables pour l'exploitation de la ligne, les deux parties décident que, dans l'avenir, la Compagnie générale des chemins de fer chinois pourra exploiter les gisements de charbon à proximité de la ligne, si elle est munie d'une autorisation écrite du gouvernement chinois. Elle déléguera alors ses pouvoirs à la Compagnie américaine. Celle-ci s'engage à envoyer des ingénieurs pour faire la prospection des gisements et procéder à leur exploitation; les capitaux nécessaires seront fournis par la Compagnie américaine. » pagnie américaine.

⁽¹⁾ En 1864, les cotonnades étrangères ne représentaient que 12 1/2 0/0 des importations de la Chine; en 1904, elles y comptent pour 36 0/0. Quant au pétrole étranger, parti de rien, il atteint déjà 8 0/0 et vient, en 1904, au troisième rang des principales importations chinoises, après les cotonnades (36 0/0) et l'opium, tombé de 40 0/0 en 1864 à 11 0/0 en 1904.

ASIE FRANÇAISE

Les accidents du travail. — Nous avons naguère protesté contre l'idée qu'on a eue dans la métropole d'appliquer en Indo-Chine la loi sur les accidents du travail. Une cinquantaine d'industriels, entrepreneurs ou négociants se sont réunis dans le local de la Chambre de commerce de Hanoï pour étudier la question. Après une longue discussion, l'assemblée a adopté l'ordre du jour suivant :

L'assemblée composée de cinquante industriels de Hanoï réunis à la Chambre de commerce, ce mardi 9 mai, décide de protester contre la composition de la commission instituée par arrêté en date du 19 avril 1905, en vue d'étudier la promulgation de la loi sur les accidents du travail en Indo-Chine. Dans ce but, elle donne mandat à la Chambre de commerce de Hanoï de se mettre en relation avec le député de la Cochinchine, le délégué de l'Annam-Tonkin, tous les corps élus de l'Indo-Chine, afin de demander aux pouvoirs publics la modification de la Commission désignée, de façon que la majorité dans cette commission appartienne aux membres libres de toute attache administrative et que les deux membres professionnellement intéressés à la promulgation de la loi qui sont déjà désignés pour faire partie de cette commission n'y aient que voix consultative.

En outre, l'assemblée décide la nomination d'un Comité provisoire de défense contre la promulgation de cette loi telle qu'elle est appliquée en France, ses résultats, étant donné les mœurs indigènes, devant être contraires aux intérêts des employés comme des employeurs européens et menacer l'avenir de la colonisation en Indo-Chine sans correspondre d'ailleurs ici à aucune nécessité sociale.

Le Comité de défense est ainsi constitué :

Le délégué de l'Annam-Tonkin, le Président de la Chambre de commerce de Hanoi, le Président de la Chambre d'agriculture du Tonkin, MM. Fontaine, E. Schneider, aîné, Meyer, Blot, Trombert, Bernhardt, F.-H. Schneider, Chesnay et Godard.

Les exportations de l'Indo-Chine en denrées coloniales. — Voici le tableau des exportations des denrées coloniales de l'Indo-Chine en 1904:

L'exportation des poivres de l'Indo-Chine a atteint 5.343 tonnes, soit 1.928 tonnes de plus qu'en 1903.

La Cochinchine, comme l'année précédente, a fourni la presque totalité de l'exportation au long cours, soit 5.337 tonnes, le Tonkin 835 kilos et le Cambodge 4 tonnes seulement. Mais il ne faut pas oublier, ainsi que l'a déjà fait remarquer le Bulletin économique de l'Indo-Chine, qu'une très grosse partie de l'exportation cochinchinoise n'est, en réalité, que la réexportation cambodgienne.

La métropole a reçu 4.895 tonnes de poivre indo-chinois, en provenance de Saïgon; les autres destinations ont été les suivantes:

Hong-kong	339	tonnes.
Pays d'Europe	35	
Singapour	20	-
Chine et Japon	2	
Birmanie et Siam	559	kilos.
Autres pays.	32	tonnes.

L'exportation du café s'est élevée en 1907 à 161.745 kil., contre 14.790 kilos en 1903.

Cette augmentation considérable, qui montre quel progrès la culture du café a fait dans la colonie, provient surtout du Tonkin qui voit ses expéditions s'élever à 142.950 kilos, dont 140.300 kilos à destination de la Métropole, contre 13.917 kilos en 1903.

De même, la Cochinchine, qui n'avait exporté que 126 kilos en 1903, en a expédié 18.747 kilos en 1904.

L'exportation du café d'Annam continue à être peu importante; son chiffre est même tombé de 215 kilos en 1903 à 48 kilos en 1904.

Il est bon de rappeler ici que la consommation du café en France s'est élevée à 111.635.767 kilos en 1903.

Le thé a donné lieu à un mouvement d'exportation de 329.030 kilos.

Ce thé provient presque exclusivement de l'Annam, qui en a expédié 318.612 kilos en France.

Le Tonkin a exporté 8.711 kilos de thé d'Annam, et le Cambodge 1.635 kilos de thé de Chine sur le Siam.

L'exportation de la cannelle a atteint le chiffre de 295.062 kilos.

L'Annam en a fourni la presque totalité, soit 285,603 kilos, qui ont été envoyés à Hong-kong; ils consistent en 191.667 kilos de petite écorce et 91.893 kilos de grande écorce. Il y a sur 1903 une diminution de 20,489 kilos.

Le Tonkin a exporté 8.715 kilos de petite écorce, seulement, dont 8.535 kilos ont été dirigés sur Hong-kong.

Le Cambodge et la Cochinchine n'ont fourni que des quantités insignifiantes.

2.537 tonnes de sucre ont été exportées en 1904, se répartissant comme suit :

Annam	2.362	tonnes
Cambodge	129	
Cochinchine	37	-
Tonkin	9	

L'Annam a exporté à Hong-kong 2.325 tonnes de sucre brun et 26 tonnes de sucre blanc indigène.

Les amomes et cardamomes ont atteint comme exportation, en 1904, le chiffre îde 281.271 kilos, soit une augmentation de 53 tonnes pour l'année 1903.

Comme provenance, la Cochinchine a fourni 166 tonnes, le Tonkin 19 tonnes contre 50 tonnes l'année précédente; l'Annam en a fourni 52 tonnes.

Ces produits ont été expédiés sur Hong-kong exclusive-

Le nouveau câble sous-marin de Saïgon a Pontianak. — Comme suite à l'article que nous avons publié dans le précédent numéro sur les communications télégraphiques de l'Indo-Chine, voici quelques renseignements sur le câble Saïgon-Pontianak empruntés à un récent numéro du Journal officiel de l'Indo-Chine qui a publié la convention de La Haye en date du 6 avril 1904, survenue entre la France et les Pays-Bas, en vue de régler les conditions d'établissement et d'exploitation de nouvelles communications sousmarines atterrissant aux Indes néerlandaises:

Le gouvernement hollandais a établi et mis en exploitation un câble sous-marin de Batavia à Pontianak avec atterrissement à Billiton. De son côté, la France établit un câble sous-marin entre la Cochinchine, à proximité de Saïgon, et Pontianak, point d'atterrissement du câble néerlandais reliant déjà la côte de l'île de Java et la côte occidentale du Bornéo néerlandais.

Le câble de Saïgon à Pontianak possède un atterrissement intermédiaire dans l'île indo-chinoise de Poulo-Condor. La convention du 6 avril 1904 prévoit l'établissement dans un délai de quinze ans de câbles partant de Java (près de Batavia ou d'autres localités choisies d'un commun accord et se dirigeant vers l'Océan Indien, et un autre câble partant de Java ou d'une des mêmes localités et se dirigeant vers Saïgon.

Le gouvernement français se réserve le droit de confier l'établissement et l'exploitation du câble ou son exploita-

tion seulement à une compagnie française.

Si le câble entre Saïgon et Pontianak est établi pour le compte du gouvernement français, l'établissement se fera entièrement aux frais de ce gouvernement : celui-ci ne pourra cependant pas être propriétaire de la section de câble située sur le territoire et dans les eaux territoriales du Bornéo néerlandais, ni exercer aucun droit sur cette section, laquelle appartiendra au gouvernement néerlandais, qui en remboursera le coût au gouvernement français. En outre, le gouvernement néerlandais effectuera à ses frais la jonction du point d'atterrissement au bureau de Pontianak.

Si le gouvernement français juge préférable de confier l'établissement du câble et son exploitation à une compagnie française, qui serait alors propriétaire de ce conducteur, le gouvernement néerlandais s'engage, dès maintenant, à accorder à cette compagnie, pour une durée de quarante années, le droit d'atterrissement nécessaire.

La compagnie française assurera l'établissement de la

communication jusqu'au bureau de Pontianak.

Si le gouvernement français décide de ne confier que l'exploitation du câble à une compagnie française, le gouvernement néerlandais s'engage, dès maintenant, à accorder à cette compagnie le droit d'exploitation nécessaire dans les conditions prévues par la convention.

La communication prévue ci-dessus devra être organisée dans un délai maximum de quinze mois, à partir de la

date de la ratification de la présente convention.

Le gouvernement néerlandais assurera à ses frais l'exploitation du câble au bureau de Pontianak, dont les heures de service seront fixées d'un commun accord.

L'installation des appareils sur les lignes de Saïgon à Pontianak et de Pontianak à Batavia devra être telle qu'elle permette l'échange direct des correspondances entre Saïgon et Batavia. En outre, et afin d'assurer la rapidité des transmissions, les communications seront établies directement entre Saïgon et Pontianak, d'une part, Pontianak et Batavia, d'autre part, en dehors du temps qui sera reconnu nécessaire pour écouler, dans des conditions convenables, le trafic des îles de Poulo-Condor et de Billiton.

On appliquera aux correspondances empruntant les lignes précitées les règles de la convention télégraphique de Saint-Pétersbourg du règlement télégraphique en

Au point de vue du régime des taxes et de l'acheminement du trafic, les gouvernements contractants admettent les conditions suivantes pour les correspondances empruntant les câbles de Saïgon à Pontianak et de Pontianak à Batavia:

Pour les correspondances en provenance ou à destination des Indes néerlandaises, il ne sera perçu au profit du gouvernement des Indes néerlandaises d'autre taxe qu'une taxe terminale. Cette taxe est fixée à 44 centimes par mot.

Pour celles de ces correspondances ne transitant que par l'île de Java, il ne sera perçu, au profit du gouvernement des Indes néerlandaises, qu'une taxe de transit de 20 centimes par mot;

Pour les correspondances empruntant d'autres lignes du gouvernement des Indes néerlandaises, il ne sera perçu au profit de ce gouvernement qu'une taxe de transit de 44 centimes par mot, au maximum;

Les correspondances précitées bénéficieront de toutes

les réductions des taxes terminales ou de transit qui seraient accordées à d'autres entreprises dans des conditions analogues;

A égalité de tarif, les correspondances ne portant pas d'indication de voie en provenance ou à destination soit des lieux desservis par le càble de Pontianak à Batavia, savoir : Pontianak, l'île de Billiton et l'île de Java, soit des pays desservis par le réseau français d'Extrême-Orient, savoir : l'Indo-Chine, le Siam, la Chine méridionale (Amoy compris), seront dirigées, de part et d'autre, par la voie de Pontianak-Saïgon comme étant la plus directe.

Les correspondances de presse bénéficieront d'une ré duction d'au moins trois cinquièmes sur le tarif appliqué

aux correspondances ordinaires.

Les télégrammes d'Etat des gouvernements contractants bénéficieront d'une réduction de 50 0/0 sur l'en-

tants bénéficieront d'une réduction de 50 0/0 sur l'ensemble des taxes perçues entre Saïgon et Batavia et vice versa.

La réorganisation de l'enseignement au Cambodge. — La Commission que le gouverneur général de l'Indo-Chine avait chargée, par arrêté du 15 novembre 1904, d'étudier la réorganisation de l'enseignement au Cambodge a terminé ses travaux et a fait les propositions suivantes:

Les enfants devront, comme par le passé et selon une habitude générale, être envoyés tout d'abord à la pagode de leur village vers l'âge de 8 ans; ils y acquerront par le soin des bonzes les premiers principes de la lecture et de l'écriture de leur langue, et commenceront l'étude de certains textes rituels et celle de la morale. La plus grande liberté sera d'ailleurs laissée aux intéressés à l'endroit des cérémonies d'usage.

Vers l'âge de 12 ans, l'enfant entrerait aux écoles, dites provinciales, lesquelles seraient créées dans les principaux centres de l'intérieur et dirigées par des instituteurs indigènes. Les enfants y passeraient deux années et devraient, à leur sortie, posséder la connaissance de leur langue nationale tant écrite que parlée, les éléments du français, du calcul décimal, de l'histoire de leur pays. Ceci pour les jeunes Cambodgiens; quant aux enfants chinois, annamites, malais ou métis de ces différentes races qui d'habitude ne sont pas envoyés aux pagodes, un cours spécial serait créé dans les différentes écoles provinciales pour les enfants au-dessous de 12 ans. Arrivés à cet âge, les cours deviendraient communs aux enfants de toute race.

Là s'arrêterait l'instruction pour la masse du peuple, comme en France s'arrête pour le plus grand nombre l'instruction à la sortie de l'école

communale.

Les élèves des écoles provinciales, désireux de poursuivre leurs études d'une façon plus approfondie, seraient alors admis, après un examen éliminatoire, à profiter d'une instruction plus complète qui serait donnée dans des écoles dites préparatoires, dirigées chacune par un maître français qui serait en outre chargé de la surveillance des écoles provinciales dépendant de sa région. Ces établissements, au nombre de cinq,

seraient placés à Pnom-penh, pour la ville de Pnom-penh, les résidences de Kandal, Takéo et Kompong-speu:

A Kompong-chnang, pour toute la région des

Kompong-cham, pour la région du grand

A Prey-veng, pour les résidences de Prey-veng de Soai-rièng;

A Kampot, pour la région dépendant du golfe du Siam.

L'enseignement qui y serait donné serait le même que celui des écoles provinciales, mais plus complet et augmenté de quelques cours nouveaux. Le séjour serait de deux années, de 14 à 46 ans

A l'expiration de la seconde année, une nouvelle élimination par voie d'examen aurait lieu : ceux des élèves ayant satisfait au concours seraient admis à une école d'un degré supérieur dite école primaire supérieure. Les autres seraient renvoyés dans leur famille avec un bagage de connaissances déjà très suffisant.

L'école primaire supérieure, dont le siège serait à Pnom-penh, aurait pour but de commencer l'instruction spéciale des fonctionnaires subalternes de tout ordre, des secrétaires et des interprètes des administrations publiques, des candidats à l'Ecole de médecine de l'Indo-Chine, enfin des jeunes gens désireux d'acquérir une instruction complète avant de se livrer au commerce ou à l'industrie. Elle serait en conséquence divisée en quatre sections, et la durée des cours y serait de trois ans, de 16 à 19 ans.

Dans la première section seraient réunis les candidats aux fonctions publiques de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire. Les cours seraient adaptés aux connaissances que ceux-ci doivent posséder, l'enseignement du français et l'étude des lois cambodgiennes y seraient spécialement soignés. La deuxième section serait réservée aux futurs élèves de l'Ecole de médecine de l'Indo-Chine. En dehors des matières générales ordinaires, les élèves suivraient à l'hôpital un cours d'hygiène et de médecine à la fois théorique et pratique. La troisième section comprendrait les jeunes gens désireux de devenir vétérinaires; comme aux précédents, des cours spéciaux sur la médecine vétérinaire pratique et théorique seraient professés.

Enfin la quatrième section serait réservée aux élèves se destinant au commerce, à l'industrie ou à l'agriculture.

A la fin des études qui, nous l'avons vu plus haut, seraient de deux ans, les élèves passeraient un examen et seraient pourvus, en cas de succès, d'un diplôme, leur permettant l'accès de certaines fonctions publiques, ou de certaines écoles suivant la section à laquelle ils appartenaient.

Néanmoins, les jeunes gens désireux soit de remplir certains postes d'ordre relevé: gouverneurs de provinces, juges aux tribunaux supérieurs, soit de se destiner à l'enseignement, pourraient entrer, à la suite d'un concours annuel, dans une école supérieure constituant la dernière étape et dénommée collège.

Les élèves, qui seraient assurés à leur sortie d'une situation administrative, judiciaire ou professorale, prendraient l'engagement de servir l'Etat pendant au moins dix ans. Au collège, des cours communs amèneraient les élèves à la connaissance parfaite de la langue cambodgienne et de la langue française. On y approfondirait l'étude de l'histoire, de la géographie et des sciences, et selon le but poursuivi par chacun, les jeunes gens suivraient soit un cours de droit cambodgien, soit un cours de droit administratif, soit un cours de pédagogie.

La durée des études serait de trois ans, de 19 à 22 ans.

En dehors de ces différentes écoles primaires et supérieures une école professionnelle serait créée à Pnom-penh, qui comprendrait deux sections : la première destinée aux élèves sans instruction désirant uniquement devenir habiles ouvriers, et qui seraient recrutés dans les provinces par le soin des résidents; la deuxième, réservée aux élèves qui, sortant des écoles provinciales, seraient désireux d'acquérir des connaissances professionnelles complètes.

SIAM

La situation financière. — Nous avons signalé, dans notre Bulletin d'avril, l'augmentation constante des recettes du budget siamois. D'après les prévisions budgétaires pour l'exercice 1905-1906, elles vont se maintenir et rester considérables. Les revenus pour cet exercice sont estimés en effet à 53 millions de ticaux contre 45.500.000 pour l'exercice 1904-1905 (le tical égale 1 fr. 40).

Cette augmentation de 7 millions et demi est d'autant plus considérable qu'elle sera réalisée malgré l'abolition, qui a été décidée, d'un assez grand nombre de maisons de jeu, dont la disparition entraînera une diminution de 800.000 ticaux dans les recettes d'un budget qui, on le sait, est fondé en grande partie sur le produit de différentes fermes, et en particulier de celles des jeux.

CHINE

L'opinion chinoise et la loi américaine contre l'immigration des Chinois. — Comme il fallait s'y_attendre, du moment où une opinion publique commence à se développer en Chine par l'accroissement de la curiosité portée aux choses extérieures, la création d'un grand nombre de journaux et la diffusion des notions étrangères, elle se préoccupe du sort fait aux Chinois aux Etats-Unis et se prononce violemment contre l'exclusion dont les Célestes sont l'objet de la part de ce dernier pays. C'était même là une prévi-

sion ironique de ceux qui s'étonnaient de voir l'opinion américaine si zélée pour l'ouverture de la Chine et son développement moral, et en même temps si acharnée contre toute espèce de liberté accordée à l'immigration du travail jaune

aux Etats Unis.

Dans notre dernier Bulletin, nous signalions qu'un meeting de protestation avait été tenu par les marchands chinois de Changhaï contre la nouvelle législation américaine relative aux Chinois. Depuis, le mouvement s'est étendu à Tientsin avec la même méthode, consistant à essayer d'imposer un changement de la législation américaine en boycottant les marchandises américaines importées en Chine. On signale que les journaux indigènes de Tien-tsin, entrant énergiquement dans cette campagne, non seulement recommandent le boycottage en question, mais même refusent toute réclame pour des marchandises d'origine américaine. Les étudiants sont entrés en lice, ont tenu des meetings et voté un grand nombre de résolutions. On a décidé de répandre dans le pays des écrits anti-américains et de publier les résultats de la propagande. Déjà, les groupes qui mènent cette dernière à Pékin ont répandu dix mille exemplaires des résolutions arrêtées. Deux cents membres d'une guilde commerciale, qui a des branches dans dix-sept provinces de la Chine propre sur dix-huit, ont signé un arrangement matuel aux termes duquel celui d'entre eux qui sera convaincu d'avoir acheté des marchandises américaines paiera une amende de 50.000 taëls.

Il y a là un problème peu agréable à étudier pour M. Rockhill, le nouveau ministre américain en Chine, qui connaît parfaitement la langue et les milieux chinois. Il a déclaré, en arrivant à Tche-fou, que la campagne actuelle était basée sur une mauvaise interprétation de la nouvelle législation américaine contre l'immigration chinoise.

Il explique les choses comme il le peut, car il est bien évident que la législation américaine contre l'immigration des travailleurs chinois est aussi draconienne qu'elle peut l'être. Aussi, le conflit entre les intérêts du commerce d'exporta--tion en Chine et ceux des ouvriers américains qui ne veulent pas de la concurrence des coulis, commence-t-il à être évident. Une délégation, représentant l'Association Asiatique Américaine a été reçue le 2 juin par le président Roosevelt. Elle a demandé au président d'obtenir des ministères compétents que la loi relative à l'exclusion des Chinois soit appliquée avec moins de rigueur. Cette situation met le gouvernement fédéral dans une posture bien difficile. S'il cède le moins du monde et entr'ouvre la porte aux travailleurs chinois, il provoquera un mouvement violent de tous les ouvriers des Etats de l'Ouest, et l'événement montre que s'il maintient le régime actuel, il aura grand'peine à ne pas porter un coup fatal au commerce américain en Chine. C'est là un dilemme fort embarrassant, mais il était fatal qu'il vint à se poser le jour où apparaîtrait l'incompatibilité entre la législation américaine anti-

chinoise et l'ouverture de la Chine et sa participation à la vie universelle, que les Américains désiraient dans un esprit à la fois humanitaire et intéressé.

Le chemin de fer de Pékin à Hankéou. -Une dépêche de Changhaï, du 13 juin, annonçait que la première locomotive, trainant un train d'inspection qui portait l'ingénieur en chef de la ligne de Pékin à Hankéou, a franchi le pont du fieuve Jaune, long de 3.010 mètres; c'est-à-dire qu'aujourd'hui la ligne est construite d'un bout à 'autre, puisque le lit immense du Hohang-ho était le seul obstacle qui séparait encore les tronçons Nord et Sud. Il est vrai que l'obstacle était considérable, puisque ce fleuve vagabond se promène avec des crues énormes dans un immense lit sablonneux, et qu'il avait été difficile de trouver un point où il était réduit, à la largeur cependant encore respectable de 3 kilomètres, entre des rives suffisamment élevées pour prévenir de nouveaux vagabondages qui pourraient emporter la ligne, sur une très grande longueur à la première crue exceptionnelle.

Le trafic régulier ne sera cependant commencé d'un bout à l'autre des 4.200 kilomètres de la ligne Pékin-Hankéou qu'au mois de novembre, un grand nombre de travaux de consolidation restant nécessaires dans la dernière section cen-

trale construite.

Les Japonais à Port-Arthur. — Les Japonais semblent décidés à faire de Port-Arthur un centre purement militaire. Une dépêche de Tchefou annonce, en effet, que les maisons de commerce européennes et américaines, encore établies à Port-Arthur, ont été avisées par les autorités japonaises d'avoir à quitter la place et à enlever leurs marchandises.

ASIE RUSSE

Le naphte au Turkestan. - Nous recevons, d'un compatriote bien connu au Turkestan, des renseignements précieux sur le naphte du Ferghanah. C'est en décembre 1903, — notre Bulletin l'a noté — que leforagefait par les soins du gouvernement russe, à Maïli-Saï, à 72 kilomètres d'Andijane livrait dans la montagne passage à une fontaine qui, si l'on croit les ingénieurs, aurait donné en un jour environ 320.000 kilogrammes de naphte. Comme rien n'était prêt pour l'exploition d'une telle richesse, et qu'on ne pouvait att tendre d'une simple expérience d'aussi prodigieux résultats, on a laissé la fontaine s'obstruer ; mais dès cette époque de nombreuses demandes de concessions étaient adressées au gouvernement par des Russes et des étrangers, parmi lesquels des Français.

En septembre 1904; une société russe fit des forages à Tchimione près de Kokand, près de la station de Varmovski. Le forage près de cette station fut plus profond que celui que le gouvernement avait exécuté en 1903 : il a 123 sagènes environ, à peu près 30 de plus que le précédent. Cependant, malgré cela, le puits de Tchimione ne paraît pas contenir une veine aussi puissante que l'autre.

Un nouveau forage est en exécution : en janvier dernier, on avait atteint une profondeur de 26 sagènes, et il y avait déjà dégagement de gaz et de

forte odeur de naphte.

L'administration des chemins de fer a traité avec la Compagnie russe de Tchémione qui a ainsi un débouché certain. Les autres mines vont être exploitées activement, surtout grâce au chemin de fer d'Orenbourg qui conduira le naphte du Turkestan dans l'Oural et au centre même de la Russie.

On a fondé beaucoup d'espérances sur cette voie nouvelle, nous dit notre correspondant; elle rapproche Tachkent de la Russie et supprime les transbordements de la mer Caspienne. On annon-cait, au commencement de 1905, un service temporaire de deux trains par semaine.

Omsk. — Des lettres nous arrivent d'Omsk. On nous dit que le gouvernement russe prépare déjà des travaux d'amélioration pour rendre plus fa-

cile la navigation fluviale.

La terre ayant été bien couverte d'une neige abondante, on espère que les récoltes seront bonnes, et les Sibériens ont plus que jamais besoin de bonnes récoltes. On n'ignore pas que ce qui a rendu l'année 1904 plus supportable et moins dure pour les paysans de Russie d'Europe, ce furent les récoltes incomparables de l'année.

L'administration russe fait préparer aussi de nouvelles études hydrotechniques en Asie centrale dans le bassin de l'Irtyche et du lac

Balkhach.

Des instruments de toute sorte ont été envoyés à Omsk pour creuser des puits artésiens dans la

région.

Déjà, l'an dernier, des études avaient été faites dans les provinces de Tourgaï, d'Akmolinsk, de Semipalatinsk et de Tomsk. La commission chargée du travail visita les territoires de 65 villages de la province d'Akmolinsk et 42 rien que dans le district de Kansk (province de Tomsk).

L'agitation populaire en Sibérie.— En vertu d'un avis du Comité des ministres, approuvé récemment par Nicolas II, les gouvernants de certaines provinces (Tomsk en Sibérie, et en Europe Saratov, Poltava, Mohilev, Minsk, Nijni-Novgorod) auront le droit, jusqu'à la fin de l'année, de prendre des mesures préventives contre les atteintes à l'ordre public.

A Tomsk, il y a eu une révolte dans la prison même. Les meubles furent brisés et on tira des coups de revolver jusque dans l'appartement du directeur de la prison.

La culture du tabac. — Les Russes cultivent le tabac dans beaucoup de provinces de leurs pos-

sessions asiatiques.

Cette culture n'est pas très développée en Sibérie Occidentale. Le tabac y est d'ailleurs de qualité inférieure, aussi bien dans les provinces de Tobolsk et d'Akmolinsk que dans les cercles miniers de l'Altaï. En Transbaïkalie et dans le bassin du fleuve Amour surtout, la culture du tabac a fait de grands progrès, mais les cultivateurs ignorent l'art de traiter convenablement la feuille de tabac. Les résultats de cette culture sont, pour cette raison, inférieurs à ce qu'ils devraient être.

Dans la steppe kirghize, on a aussi un peu cultivé le tabac, mais c'est au Turkestan que les résultats ont été les plus brillants; on le cultive, en petite quantité jusqu'ici, dans des terres spéciales, bien fumées et travaillées en plates bandes. Les indigènes du pays distinguent deux espèces de tabac selon le mode de culture : le tabac blanc, que l'on fume, et le tabac vert, qu'on prise ou qu'on chique. Le tabac à fumer est faiblement arrosé et les feuilles restent à fermenter dans des fosses recouvertes d'un tapis ou d'une étoffe de laine. Le tabac à priser est au contraire fortement arrosé; les tiges coupées avec les feuilles sèchent à l'ombre. Elles sont ensuite arrachées et pilées. On a essayé, au Turkestan, de cultiver les tabacs turcs; ces essais ont été heureux particulièrement à Tachkent et à Vierny, où le nombre des plantations de tabacs supérieurs augmente d'année en année.

On a constaté — et c'est la vérité — que les femmes cosaques s'occupent volontiers de la culture du tabac. Dans les steppes sibériennes où l'on cultive le plus vulgaire des tabacs, le iénéiski, on vend ordinairement le poud de 1 rouble 50 à 2 roubles, c'est-à-dire de 4 à 5 francs les 16 kilos. On dit que cette année le prix du tabac, sans doute à cause de la guerre, avait, diton, doublé en Sibérie. Non seulement les Européens et les Sibériens de race blanche fument le tabac, mais tous les indigènes l'apprécient beaucoup: hommes, femmes, enfants, tous en sont amateurs: les populations musulmanes de la Sibérie Occidentale sont celles peut-être qui fumeraient le moins volontiers, certaines supers-

titions les retiennent parfois encore.

Voies fluviales sibériennes. — Depuis quelques semaines les voies fluviales rendent de nouveau de grands services en Sibérie. Il n'existe pas, on le sait, de voie de navigation faisant communiquer la Russie d'Europe et la Sibérie, mais il y a cependant une voie mixte qui, au point de vue stratégique et économique, est d'une grande importance.

On sait que Perm, ville dont l'importance a crû très rapidement, se trouve sur la Kama reliée au centre de la Russie par eau et par voie ferrée: une flottille importante descend la Kama et s'en va sur la Volga en aval et en amont de ce grand fleuve : elle remonte même les affluents

navigables de la Kama.

Les transports sont relativement peu coûteux en Russie et de nombreuses marchandises destinées à la consommation des particuliers ou même de l'armée peuvent être expédiées à Perm. De là, de Perm à Tumène, il y a 771 verstes à faire en chemin de fer.

Après Tumène, la grande voie fluviale sibé-rienne commence : la Toura, le Tobol et l'Irtyche sont suivis par les bateaux porteurs de marchandises pour la Sibérie centrale et orientale jusqu'au confluent de l'Irtyche et de l'Ob. Par le Tchoulyme, les bateaux atteignent Atchinsk.

Après Irkoutsk, la voie fluviale reprend à Angara, Baïkal et Selenga jusqu'à la ville de Verkhnéoudinsk. Pour arriver au fleuve Amour, les marchandises doivent suivre la voie ferrée qui

gravit les monts Iablonoï et Stanovoï.

En 1883, on avait construit un canal de 7 verstes qui, grâce à un système d'écluses, rendait possible le passage pour les bateaux du bassin de l'Ob dans celui de l'Iénisséi. Les marchandises auraient pu de Tumène aller jusqu'à Verkhnéoudinsk sans avoir recours au Transsibérien. On craignit une concurrence fâcheuse pour ce chemin de fer; les travaux furent arrêtés, puis repris en 1898 : si le canal avait été complètement en état l'an dernier, on comprend facilement les services énormes qu'il aurait rendus.

ARABIE

L'affaire des boutriers de Mascate. - Nous avons dit, à plusieurs reprises, en quoi consistait l'arbitrage auquel la France avait consenti, sur la demande de l'Angleterre, de soumettre son droit de protection sur les boutriers de Mascate, et nous nous sommes prononcés sur le caractère de la concession que notre diplomatie faisait par là. Le roi Victor-Emmanuel, auquel la France et l'Angleterre ont soumis le différend, a choisi le professeur Lammasch, le jurisconsulte autrichien bien connu, comme arbitre supplémentaire.

L'insurrection de l'Yémen. - On assure, à Constantinople, que les forces nécessaires à faire une expédition à l'intérieur de l'Yémen et à débloquer Sanaa sont maintenant concentrées à Hodeïda. On sait que, pour éviter les désertions dans cette lutte contre des populations arabes, le gouvernement ottoman a décidé de se servir des troupes turques ou albanaises, au lieu de continuer à envoyer des Syriens de langue arabe, dont une grande partie joignaient les insurgés à la première occasion.

On estime, à Constantinople, que les forces actuellement concentrées sur les côtes de l'Yémen sont suffisantes, et l'on a ajourné l'appel des

réserves de la division d'Angora.

Les troupes marcheront sur Sanaa par deux voies : une partie passera par Taïs, tout près de la frontière de l'arrière-pays d'Aden, dans une région particulièrement montagneuse, où des sommets dépassent 3.000 mètres. La seconde passera par Menaka sur la route directe de Hodeïda à Sanaa. Le plan des autorités turques est de reprendre cette ville et les autres points occupés par les insurgés avant de discuter avec ces derniers les termes d'un arrangement futur, pour lequel la Turquie serait disposée à faire de sérieuses concessions.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'exequatur a été accordé à MM. : Robert Lewis, consul générul de Panama à Paris; Edouard de Clebsattel, vice-consul des Etats-Unis du Brésil à

Augustin Jore, vice-consul des Etats-Unis du Brésil à Rouen; Albert Martinez de Hoz, consul de la République Argentine à François Rolland, vice-consul d'Espagne à Tours.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes métropolitaines.

GÉNIE

Indo-Chine. — M. le lieut. Berger est désig. pour servir aux travaux publics de l'Indo-Chine.

Troupes coloniales.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Indo-Chine. — M. le général de brigade Bertin est nommé au command. de l'artill. de l'Indo-Chine à Hanoï.

Chine. — Sont désig. pour servir au 16e rég. :

MM. le chef de bat. Lavenir; le capit. Coulais; les lieut.

Lhopital, Hervelin, Pourchet et Thomassin.

Cochinchine. — Sont désig. pour servir en Cochinchine:

MM. les chefs de bat. Magnin et Tipveau; les capit. Lepesqueur, Hesse et Landervin; le lieut. Tagnon et les sous-lieut.

Tavernier, Desmier, Pigeon et Katz de Warens;

MM. les chefs de bat. Benoît et Mortreuil et le lieut. Evin sont désig. pour servir en Cochinchine.

Tonkin. — M. le colonel Leblois est nommé au command. de la brigade de réserve de Chine au Tonkin;

M. le lieut. Richarmet est désig. pour servir au Tonkin;

de la brigade de réserve de Chine au Tonkin;
M. le lieut. Richarmet est désig. pour servir au Tonkin;
Sont désig. pour servir au Tonkin;
MM. le colonel Spitzer; les chefs de bat. Barbecot et Couzine; les capit. Wehrlé, Métivier et Zeil; les lieut. Martin,
Tambrun et Allegrini;
MM. le capit. Rivier et le lieut. Weigand sont affectés au

1er tonkinois; M. le lieut. Mignot est placé au 2º tonkinois;

M. le tieut. Mignot est placé au 2° tonkinois;
M. le capit. Forestier est désig. pour le 4° tonkinois:
MM. les capit. Lacour, du Bois de la Villerabel et Féraud;
les lieut. Elegoet, Durlot, Marty et Leca et les sous-lieut. Robin
et Bué sont désig. pour le 5° tonkinois.
Sont affectés au 18° rég.:
MM. le chief de bat. Yanez; les capit. Dehaye, Lespagne et
Modat; les lieut. Weithaz, Duffand, Sommé, Vuillermet, Wendt,
Hennon et Pécheur et les sous-lieut. Lamouroux et Messire.

Hennon et Pécheur et les sous-lieut. Lamouroux et Messire.

Nauvelle-Caledonie. - MM. le lieut. Billès et le sousoulon sont désig. pour servir au bataill. de la Nouvelle-

ARTILLERIE

Cochinchine. - M. le capit. Marchat est désig. pour servir

onkin. - M. le capit. Welly est placé à la direct. du

e

le 18

a

M. le lieut. Juy est désig. pour servir au Tonkin;
M. les capit. Lammens, Marty, Michaut, Arnauld et Quenéa
désig. pour servir au Tonkin;
MM. le capit. Coqueugniot; les lieut. Darras, Candelot et Carteron sont désig. pour servir à la brigade de réserve de Chine au Tonkin.

Nouvelle-Calédonie. - MM. les lieut. Le Marget et Baastre sont désig. pour servir en Nouvelle-Calédonie.

ficiers d'administration.

Cochinchine. - M. Sterque, offic. d'admin. de 3º cl., est

desig. pour servir en Cochinchine.

Tonkin. — MM. Grimonet et Chas-Laviniole, stagiaires de 2º cl., sont désig. pour servir au Tonkin.

CORPS DU COMMISSARIAT

Indo-Chine. — M. le commiss. ppal de 1^{re} cl. Lallier du Coudray est nommé direct. du commiss. en Indo-Chine.

Officiers d'administration.

Indo-Chine. — MM. les offic. d'admin. de 1^{re} cl. Le Bihan-Pennanros et Sombardier et M. l'offic. d'admin. de 3^e cl. Saintot sont désig. pour servir en Indo-Chine.

Chine. — M. le méd.-maj. de 2 cl. Chabaneix est désig.

M. Tanvet, méd.-maj. de 2º cl., est désig. pour servir au corps

d'occupation de Chine.

Indo-Chine. — MM. Régnier, Pichon, Féraud, Thibault, Fargier, Briand, Imbert et Paucot, méd.-maj. de 2° cl.; Le Pape, Pouthiou-Lavielle, Combier, Deschamps, Bruas, méd. aides-maj. de 1° cl.; Mengin, pharm.-maj. de 2° cl., et Authier, pharm. aide-maj. de 1° cl., sont désig. pour servir en Indo-Chine.

Nouvelle-Calédonie. - M. Renault, méd.-maj. de 2º cl., est affecté à l'hôpital de Nouméa.

Officiers d'administration.

M. l'offic. d'admin.de 3º cl. Prétou est désig. Tonkin. pour servir à Hanoï.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Affectations spéciales. — MM. le lieut. de vaiss. Dyé et l'enseig. de vaiss. Traub sont mis à la disposit. dn ministre des Affaires étrangères.

Extrême-Orient. - M. le lieut. de vaiss. Martin (A.-G.)

est désig. pour embarq. sur le Styx:
MM. les enseig. de vaiss. Seurrat de la Boulaye et Bonnel et le mécanic. ppal de 2º cl. Leboucher sont désig. pour embarq. sur

Levant. — M. l'enseig. de vaiss. Derrien est désig. pour embarq. sur le Vautour à Constantinople.

GÉNIE MARITIME

Cochinchine. — MM. l'ingén. ppal Duchez et l'ingén. de 2º cl. Mareschal sont désig. pour servir à l'arsenal de Saïgon.

AVIS

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur ré gion. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos leceeurs.

Bibliographie

Journal d'un correspondant de guerre en Extrême-Orient (Japon, Corée, Mandchourie), par Re-GINALD KANN. 1 volume illustré. Calmann Lévy, éditeurs.

L'auteur, ancien officier français, a voulu étudier la guerre russo-japonaise au point de vue technique. Il est parti à la veille de la rupture et s'est rendu au Japon, où il a obtenu immédiatement du ministre de la Guerre l'autorisation de suivre la IIº armée japonaise, commandée

par le général Oku.

Malheureusement cette autorisation devait être accompagnée d'un ordre d'embarquement qu'on promettait presque quotidiennement aux correspondants de guerre et qu'ils recurent seulement cinq mois après le début des hostilités. La première partie du volume de M. Kann est consacrée à son séjour forcé à Tokyo et à une excursion qu'on lui permit de faire sur un navire japonais dans les ports militaires de Kouré et de Sacebo et en Corée. Elle se ressent du désenchantement éprouvé au cours de cette longue attente. L'intérêt du récit se relève lorsqu'il retrace le voyage de la colonne des correspondants à travers la partie de la Mandchourie conquise par les Japonais, où elle parcourt successivement les champs de bataille de Kin-tchéou, de Vafangou et de Tachichiao. Au commencement d'août, elle rejoint le quartier général à Haït-cheng quelques jours après l'évacuation de cette ville par les Russes. Ce sont là de nouveaux déboires : d'abord, une incarcération absolue dans l'enceinte d'Haï-tcheng, puis l'interdiction de se rapprocher des combattants pendant les affaires partielles qui précédèrent la bataille de Liao-

Pour bien suivre les péripéties de cette bataille, l'auteur fut obligé de se soustraire par la fuite à l'étroite surveillance dont il était l'objet. La description des cinq journées que dura la lutte est la partie la plus importante, et de beaucoup la plus intéressante de tout l'ouvrage. Elle nous montre surtout le développement complet de l'attaque d'une des principales positions de défense de l'armée russe par deux divisions du général Oku. Les fortifications du génie russe, les méthodes de tir de l'artillerie, les formations d'attaque adoptées par l'infanterie japonaise sont décrites et commentées par un homme du métier. Tous ceux que préoccupent les questions tactiques de la guerre moderne trouveront là des renseignements pré-

cis et abondants. Le dernier chapitre du volume de M. Kann est consacré à la critique de l'armée japonaise. Si l'auteur rend justice aux qualités éminentes du soldat et de l'officier subalterne qui font des troupes mikadonales une collectivité presque parfaite, il attaque vivement, au contraire, le haut commandement, l'accuse de lenteur et de manque d'initiative. Il s'en prend particulièrement au sous-chef d'étatmajor général, qu'il considère comme le véritable commandant des forces japonaises. L'ouvrage est terminé par une étude très documentée des ressources du recrutement japonais et signale le danger qui menace l'armée par suite de la pénurie croissante de soldats régulièrement instruits.

Manuel de l'employé de commerce aux Colonies. - Publication de l'Association pour favoriser le placement gratuit de Français à l'étranger et aux Colonies, 13, boulevard Arago, Paris; 216 pages. Prix 2 fr., franco 2 fr. 25.

La grande masse de la population laborieuse se fait une idée fausse de nos possessions lointaines. Dans les

nombreux ouvrages parus sur les colonies, les plus grands esprits à habitués à voir les choses de haut è s'attardent peu aux petites difficultés et aux moyens pratiques de réaliser l'idéal qu'ils proposent. Au contraire, dans ce volume dù à la plume de M. A. Besse, membre du Conseil supérieur du travail, etc., on s'est efforcé d'indiquer aux humbles le minimum de connaissances pratiques qu'il est indispensable de posséder pour réussir dans notre empire d'outre-mer et les moyens de s'y établir avec chances de succès.

Ce livre, résultat d'enquêtes approfondies, montre qu'on ne doit pas partir au hasard pour les colonies sans savoir ce qu'on y fera, mais bien seulement pour telle ou telle colonie après une préparation judicieuse et s'y être préalablement assuré un emploi. Il nous donne des renseignements succincts et précis sur toutes les provinces de notre empire colonial. « On y lira surtout, avec le plus vif intérêt, des informations pratiques sur le commerce, la vie de l'employé de commerce dans chaque colonie, sur ses appointements, ses heures de travail, ses dépenses nécessaires pour la nourriture et le logement, ses économies possibles, ses distractions et enfin sur l'avenir qu'il peut espérer. »

Cette publication rendra de réels services à la cause coloniale, à la corporation vaillante et laborieuse des employés de commerce, utiles et pacifiques représentants de la France.

Les différentes formes cliniques et sociales de la Tuberculose. Pronostic, diagnostic, traitement, par le D^r G. Dabemberg. Chez Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain. Prix: 6 francs.

Cet ouvrage poursuit l'étude de la méthodisation de la cure hygiénique de la tuberculose pulmonaire, qui est maintenant acceptée par tous les médecins. Il contient les indications spéciales de l'aération, du repos et de l'exercice, de l'alimentation. Il fixe minutieusement les détails de la journée des différents tuberculeux et précise les indications des stations maritimes et alpestres.

Un des chapitres est consacré au diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire, spécialement effectué par l'étude de la température constatée avant et après la marche, et au diagnostic précoce de la tuberculose cérébrale par l'examen de l'écriture.

Après avoir étudié la psychologie des tuberculeux, l'auteur expose le traitement des accidents prémenstruels chez les tuberculeuses, la tuberculose de la quarantaine, et l'hygiène du rein des tuberculeux.

La seconde partie du livre est consacrée au problème social de la tuberculose des pauvres. Le sanatorium est actuellement le meilleur moyen d'arrêter l'envahissement tuberculeux, si on l'aide par des œuvres post et présanatoriales, telles que les dispensaires et les fermes de cure.

La lutte contre l'alcoolisme, surtout dans l'armée et la marine, qui doivent être des écoles de tempérance, contribuera notablement à indiquer la marche de la tuberculose. La propagation de ce fléau sera entravée par la désinfection des crachats et des logements quittés par des tuberculeux; et aussi par l'ébullition du lait des vaches, quoi que les expérimentateurs allemands aient pu dire.

Le Réveil de la nation arabe, par Negib Azoury. Paris, Plon, 1905, 1 vol. in-18, 267 pages ; 3 fr. 50

Dans cet ouvrage, M. Negib Azoury étudie les conditions du gouvernement turc dans l'Asie Mineure et sur les provinces arabes de l'empire, et il prévoit l'émancipation de ces dernières, lorsque la nation arabe, soigneusement divisée par le régime turc, aura pris conscience de son unité. Un mouvement est commencé dans ce sens, on s'efforce de développer le sentiment d'une nationalité arabe au-dessus des tribus et des religions différentes.

Dans son livre, M. Negib Azoury passe en revue la politique des différents pays européens dans l'empire ottoman. Il considère que l'Allemagne, qui prédomine à Constantinople, a pour intérêt le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman, tandis que la France et l'Angleterre auraient au contraire intérêt à ce qu'il se créât un sultanat proprement arabe gouverné d'une façon plus libérale que la Turquie actuelle, et échappant complètement aux influences qui règnent à Constantinople.

CHEMINS DE FER

DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P. L. M.

La Compagnie délivre toute l'année, dans toutes les gares, des carnets individuels ou de famille pour effectuer en 1re, 2e et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraires tracés par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux et au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre, pour les carnets de famille 50 0/0 du tarif général.

La validité de ces carnets est de : 30 jours jusqu'à 1.500 kilomètres; 45 jours de 1.501 à 3.000 kilomètres; 60 jours pour plus de 3.000 kilomètres. Elle peut être prolongée deux fois de moitié moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du carnet. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte, qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P. L. M., les bureaux de ville et les agences de voyages, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix: 1er, 2e et 3e parcours, 68 fr. en 1re classe; 51 fr. en 2e classe, 4e, 5e, 6e et 7e parcours, 91 fr. en 1re classe; 68 fr. en 2e classe. 8e parcours, 114 fr. en 1re classe; 87 fr. en 2e classe.

Le 8° parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 100/0.

Le Gérant : A. MARTIAL.

PARIS. - IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.